

En dépit de la conjoncture difficile que traverse le pays

## L'Etat déterminé à œuvrer à l'amélioration du cadre de vie des citoyens



Lire page 3



Lire page 7

**Exportation du ciment**

## L'Algérie enregistre une hausse exceptionnelle durant les 8 premiers mois 2019

Les exportations algériennes du ciment ont dépassé 46 millions de dollars durant les huit premiers mois de 2019, une hausse exceptionnelle de près de 275%, en comparaison avec la même période de l'année d'avant, a annoncé la Direction des études et de la prospective des Douanes (DEPD). Les exportations de ciments hydrauliques, y compris le ciment non pulvérisé appelé «clinker», ont connu une nette amélioration, passant de 12,45 millions de dollars durant les huit premiers mois de 2018 à 46,65 millions de dollars à la même période de l'année en cours, soit une évolution de 274,75%, a précisé la même source. L'Algérie ambitionnait d'augmenter

ses exportations de ciment à 500 millions de dollars, au cours des cinq prochaines années, selon les prévisions rendues publiques du ministère de l'Industrie et des Mines. L'excédent dans la production du ciment devrait atteindre, au cours des cinq prochaines années, entre 10 et 15 millions de tonnes, ce qui permettra, de porter les exportations de ce matériau de construction à 500 millions de dollars. Les prévisions pour 2020 tablent sur une capacité de production nationale de l'ordre de 40,6 millions de tonnes, répartie respectivement entre le Groupe public industriel des ciments d'Algérie (GICA/ 20 millions de tonnes),...

# 21 Echos du jour

Lutte antiterroriste

## Destruction de deux casemates à Batna

Deux casemates pour terroristes ont été détruites, ce dimanche, à Batna, par un détachement de l'Armée nationale populaire, a annoncé, hier, le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert et détruit, le 27 octobre 2019, 2 casemates pour terroristes lors d'une opération de fouille et de ratisage menée à Batna», a-t-il indiqué dans un communiqué. Selon la même source, 6 kg de TNT et 18 détonateurs ont été saisis à

Boumerdès. À Djanet et Bordj Badji Mokhtar, des détachements de l'ANP ont arrêté 92 individus et saisi 5 kg de kif traité, a ajouté le MDN, précisant que «16 groupes électrogènes, 10 broyeurs de pierres, 9 marteaux-piqueurs, un détecteur de métaux et d'autres objets» ont été également saisis dans le cadre de la lutte contre la contrebande et le crime organisé. À Tébessa, trois individus ont été arrêtés par des éléments de la Gendarmerie nationale en coordination avec des éléments des Douanes qui

ont saisi, également, «un fusil de chasse, 14 950 cartouches pour fusils de chasse et 979 200 unités d'articles pyrotechniques». Par ailleurs, 10 kg et 200 g de kif traité ont été saisis à Oran par un détachement de l'ANP, a fait savoir le MDN. Des tentatives d'émigration clandestine de 77 personnes à bord d'embarcation de construction artisanale ont été déjouées par des Gardes-côtes et des éléments de la gendarmerie à Oran, Chlef et Alger, a-t-on ajouté.



### Mostaganem

## Une tentative d'émigration clandestine déjouée, 22 personnes arrêtées

Un plan d'émigration clandestine par mer a été mis en échec, hier matin, à Mostaganem, et 22 personnes ont été arrêtées, a-t-on appris de source sécuritaire. La fouille d'un véhicule suspect intercepté par une patrouille de la police aux environs de 2 h du matin à la façade maritime Ahmed-Ben Bella dans la localité de Salamandre (Mostaganem), à son bord une personne originaire de la wilaya de

Mostaganem, a permis de découvrir le moteur d'une embarcation de pêche de 40 chevaux et une quantité de 15 litres d'essence, a-t-on indiqué. L'enquête a révélé que le mis en cause transportait pour acolyte les fournitures pour mettre en œuvre un plan d'émigration clandestine à partir d'une plage de la wilaya. Les investigations ont conduit à 6 personnes attendant près de la plage la Crique avec deux

embarcations de pêche et un moteur et d'autres équipements ainsi que du ravitaillement, a-t-on fait savoir. Le restant du groupe qui s'apprêtait à embarquer entre 6 et 7 h du matin ont été arrêtés. Il s'agit de 15 personnes dont un mineur (10 ans), a-t-on ajouté. Les personnes arrêtées seront présentées devant la justice pour tentative de quitter le territoire national clandestinement.

### ● Une dangereuse bande de cambrioleurs appréhendée

Les cambrioleurs chevronnés, qui ont longtemps semé la peur à Mostaganem, ne séviront plus. Ainsi, les éléments de la 8<sup>e</sup> sûreté urbaine de Mostaganem viennent de signer la fin d'une série de vols avec effraction commis dans des appartements et autres logements au niveau de plusieurs quartiers de la ville de Mostaganem. Les auteurs des faits ont été interpellés au courant de la semaine, suite à plusieurs plaintes des victimes. Il s'agit de L. S. A. et A. S. A., âgés respectivement de 18 et 33 ans, originaires de Mostaganem.

Ces dangereux cambrioleurs escaladaient les balcons et cassaient portes et vitres avant de repartir avec leur butin, principalement de l'argent et du matériel multimédias. Si les vols ont été commis sans agression physique, il n'en reste pas moins que pour les victimes, le vol à domicile est toujours ressenti comme une extrême violence. Présentés par devant le procureur de la République du tribunal de Mostaganem, les deux malfrats ont été incarcérés pour associations de malfaiteurs et vols à répétition par effraction.

### Accidents de la circulation

## 3 morts et 89 blessés le week-end dernier

Trois personnes ont trouvé la mort et 89 autres ont été blessées dans 76 accidents de la circulation survenus en zones urbaines le week-end dernier, a indiqué, ce lundi, un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Ces accidents sont dus principalement au facteur humain ainsi qu'à d'autres facteurs, selon la même source. La DGSN réitère son appel aux usagers de la voie publique à davantage de vigilance lors de la conduite, au respect du code de la route et de la vitesse limitée, soulignant la nécessité de soumettre le véhicule au contrôle technique périodique, d'autant que certaines régions du pays ont enregistré dernièrement des perturbations climatiques. Le numéro vert 1548 et le numéro de secours 17 sont mis à la disposition des citoyens 24h/24, rappelle la DGSN.

### Sidi Bel-Abbès

## Une jeune fille se jette du haut d'un immeuble de 5 étages

Les habitants du quartier de Sidi Djilali, dans la ville de Sidi Bel-Abbès, ont été stupéfaits, avant-hier, suite au suicide d'une jeune fille de 19 ans qui a mis fin à ses jours en sautant du 5<sup>e</sup> étage d'un immeuble. La victime, qui a rendu l'âme après son admission en soins intensifs à l'hôpital de la ville, s'est jetée du haut d'un immeuble situé en face de la gare routière «Sogral», apprend-on de source hospitalière. Malgré l'intervention des services de la Protection civile pour lui porter secours, la jeune fille n'a pu être sauvée. Les services de sécurité se sont déplacés sur le lieu du drame où une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances de ce tragique décès. Par ailleurs, une tentative de suicide a été évitée de justesse, hier, à la périphérie de la ville par des éléments de la police. Une jeune collégienne a, en effet, tenté de mettre fin à ses jours du haut d'un passage à niveau du lieu dit «Campo», selon plusieurs témoignages.

M. S.

### Tlemcen

## Saisie de 10 kg de kif traité à Ghazaouet

Les éléments de la Direction régionale des douanes de Tlemcen ont saisi, dernièrement à Ghazaouet, une quantité de 10 kg de kif traité, a-t-on appris, ce lundi, auprès de ce corps constitué. La saisie a été opérée au niveau d'un barrage routier, érigé sur la RN 98 reliant Tlemcen à Ghazaouet, a précisé un communiqué de cette direction. Les douaniers avaient intercepté un véhicule et procédé à sa fouille pour découvrir cette quantité de stupéfiants. La drogue était soigneusement dissimulée sous forme de 100 plaquettes à l'intérieur du réservoir du véhicule, a-t-on précisé, ajoutant que le dossier a été transmis à la justice pour achever l'enquête, a-t-on indiqué.

### Paraguay

## Arrestation de 19 policiers soupçonnés d'avoir protégé un narcotraffiquant

Dix-neuf agents de la police ont été arrêtés, hier, dans le cadre de plusieurs opérations simultanées dans différentes villes du Paraguay pour avoir couvert un narcotraffiquant brésilien qui avait été expulsé la semaine dernière dans son pays, selon une source judiciaire citée par les médias. Le bureau du procureur a indiqué que les agents de la police

avaient été «soudoyés pour fermer l'œil sur Levi Adriano Felicio, un grand trafiquant de drogue proche des bandes criminelles brésiliennes Primer Comando de la Capital (PCC) y Comando Vermelho», ont rapporté des médias paraguayens. Selon la même source, les détenus avaient fourni des informations «confidentielles» au réseau

criminel de Felicio, qui avait été arrêté dans un département exclusif d'Asunción avant d'être expulsé vers le Brésil. L'opération a été déclenchée à la suite d'un mandat d'arrêt délivré contre 21 policiers censés faire partie de ce réseau de soutien qui servaient au département d'Amambay, à la frontière avec le Brésil, une zone où Felicio

contrôlait plusieurs plantations de marijuana. La procédure, qui a été étendue à Asunción et à d'autres localités, se poursuit tout au long de la journée avec des perquisitions appuyées par le secrétariat national antidrogue (Senad). Le narcotraffiquant brésilien, âgé de 52 ans, a été déclaré coupable par la justice des deux pays.

Édité par la Sarl Echo Médias Algérie

Directeur Général  
Fondateur  
Tewfiq Meraou



Quotidien National  
d'Information

Directeur de la Publication  
Ahsene Saaid  
Directrice de la Rédaction  
D<sup>e</sup> Lila Meraou  
Rédacteur en Chef  
Mouloud Hamdi  
Directeur Technique  
Walid Boumaaraf

**Siège Social** : 32, Avenue de Maubeuge - Alger  
**Rédaction** : 5F, rue des 3 Frères - Bouadou Bir Mourad Rais - Alger  
Tél-Fax : 023 54 23 23 / 023 54 23 02

**Direction de la publicité** : Tél-Fax : 023 54 23 04

بنك التنمية المحلية  
BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL  
Compte N° : 005001114002013631013

**Anep**  
Tél : 021 73 76 78  
021 73 71 28  
Fax : 021 73 95 59

**Diffusion**  
Ouest-Centre-Est  
Zigzag Expresse  
Impression  
SIA

• Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas restitués et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.

www.lechodalgerie-dz.com

E-mail : echodalgerie@gmail.com

L'Echo d'Algérie Quotidien National d'Information

@echodalgerie\_dz

# En dépit de la conjoncture difficile que traverse le pays L'Etat déterminé à œuvrer à l'amélioration du cadre de vie des citoyens

*En dépit de la conjoncture difficile que traverse le pays, l'Etat semble déterminé à préserver son caractère social en faveur des couches défavorisées et œuvrer à l'amélioration de leur cadre de vie.*

**A**cet égard, le Premier ministre, Nouredine Bedoui, avait mis à mis en valeur les propositions mentionnées dans ce projet de loi, lesquelles «traduisent expressément les décisions prises par le gouvernement en matière de rationalisation des dépenses publiques et de préservations des équilibres financiers, notamment celles liées à la réduction du déficit de la balance des paiements». A ce propos, le Premier ministre a fixé le cadre général que doit adopter ce projet de loi, lequel doit préserver le caractère social de l'Etat, sans porter atteinte aux acquis du citoyen. Pour ce faire, Bedoui a donné des orientations à l'effet d'élaborer le PLF 2020 à la lumière du recours au financement conventionnel et aux recettes ordinaires du budget. Il a également exigé de poursuivre la mise en œuvre des décisions du gouvernement tendant à réduire le déficit de la balance des paiements et à préserver les réserves de change. Dans ce cadre, il a été demandé au groupe ministériel de fournir plus d'efforts en vue de réduire au minimum la facture des importations. Dans l'objectif de drainer des capitaux étrangers au profit de l'économie nationale, créer de la richesse et des emplois et la promotion des activités économiques dans plusieurs secteurs qui pâtissent de contraintes et d'entraves qui inhibent l'acte d'investir, le Premier ministre a appelé à la mise en place de tous les mécanismes pratiques à même d'améliorer le climat d'affaires et de réunir toutes les conditions incitatives.

**Le projet de loi de finances 2020 adopté récemment par le Conseil des ministres prévoit plusieurs mesures, dont notamment un retour progressif de la courbe budgétaire suivant la logique de rigueur, de rationalisation et d'assainissement des finances publiques, avec la mise en place des objectifs de retour des grands équilibres économiques et le maintien de l'aide sociale de l'Etat aux catégories vulnérables et du pouvoir d'achat des citoyens**

Il a également appelé à la concrétisation de la décision d'autoriser les citoyens à importer les véhicules d'occasion de moins de 3 ans, à leurs propres frais, et dans le respect des normes et standards internationaux, notamment la protection de l'environnement, l'exonération de start-up et des investissements des jeunes porteurs des projets du paiement des différents impôts et taxes et l'octroi de mesures incitatives, à même de leur faciliter l'accès au foncier aux fins d'extension de leurs projets. Bedoui a ordonné de charger une commission composée des ministères des Finances, de l'Industrie, de l'Environnement, du Travail, du Commerce et de l'Agriculture, de proposer un série de mesures et de facilitations indispensables, au titre de ce projet de loi, en vue d'amener cette catégorie d'entreprises à concrétiser ses projets. En vue d'accroître le recouvrement des recettes et droits de l'Etat et des collectivités locales, Bedoui a demandé à ce que les objectifs devant être atteints au titre du PLF 2020 soient clairement définis conformément à une nouvelle vision qui repose sur l'engagement de concrétiser les résultats tracés, avec mise en place de tous les moyens et mesures

incitatives au profit des agents chargés des opérations de recouvrement, en vue d'atteindre ces objectifs qui feront l'objet d'évaluation périodique. Il a appelé à la rationalisation des dépenses de fonctionnement des Administrations publiques, la réactivation de l'application des nouvelles dispositions de délégation du service public en accordant la gestion des structures publiques de proximité au profit des jeunes porteurs d'idées ou un groupe de jeunes diplômés d'université et d'instituts. Le Premier ministre a appelé tous les secteurs à être à «la hauteur de la rigueur financière et budgétaire imposée par la conjoncture et à faire montre de sens élevé de la responsabilité à l'égard des grands défis qui attendent le pays et la gestion des affaires publiques, une responsabilité et un devoir nationaux que tout un chacun se doit d'assumer, par la rationalisation de notre consommation et le rejet de toutes formes excès et de gaspillage». Le projet de loi de finances 2020 adopté récemment par le Conseil des ministres prévoit plusieurs mesures, dont notamment un retour progressif de la courbe budgétaire suivant la logique de rigueur, de rationalisation et d'assainissement des finances publiques, avec la mise en place des objectifs de retour des grands équilibres économiques et le maintien de l'aide sociale de l'Etat aux catégories vulnérables et du pouvoir d'achat des citoyens. Dans ce contexte, le PLF-2020 prévoit la rationalisation des dépenses de fonctionnement des services et administrations publiques, des dépenses publiques et des recettes issues des services et des biens. Il s'agit également du renforcement de l'attractivité économique nationale et l'amélioration du climat d'affaires, de même que la diversification et l'élargissement des sources de financement de l'économie nationale. Il prévoit, en outre, l'amélioration des revenus des recettes ordinaires du budget de l'Etat à travers l'augmentation du rendement des opérations de recouvrement fiscal et simplification des procédures fiscales et douanières ainsi que la lutte contre l'évasion fiscale. Reposant sur des perspectives prudentes des recettes de fiscalité pétrolière à la lumière de la conjoncture marquée par l'instabilité des marchés des hydrocarbures, le PLF 2020 prévoit, outre le maintien de la politique sociale de l'Etat, une croissance économique relative et une grande rationalisation des importations des biens et services avec un taux d'inflation maîtrisé. De ce fait, les dépenses publiques connaîtront en 2020 une baisse de -9,2%, due à la baisse des dépenses de fonctionnement (près de -1,2%) et des dépenses d'équipement (-20,1%) et ce, après les opérations de régulation et d'encadrement des dépenses de l'Etat. Quant aux recettes publiques et en dépit de la hausse qu'elles ont enregistrée, soit 5,3% pour la fiscalité ordinaire, elles connaîtront, de façon générale une baisse de -8,3% en raison de la fiscalité pétrolière qui atteindra 2.200,3 milliards de dinars en 2020. Concernant les dispositions législatives et fiscales proposées, elles s'inscrivent dans le cadre de la consécration de l'efficacité du système fiscal à travers l'amélioration du niveau de recouvrement fiscal et l'augmentation des recettes du budget de l'Etat, notamment par la fiscalité ordinaire et l'élargissement progressif de la base de l'assiette fiscale. Elles visent également à renforcer l'attractivité de l'économie nationale avec la levée des restrictions prévues dans le cadre de la règle 51/49 appliquée aux investissements étrangers en Algérie et touchant les secteurs non stratégiques.



**Le PLF 2020 prévoit, outre le maintien de la politique sociale de l'Etat, une croissance économique relative et une grande rationalisation des importations des biens et services avec un taux d'inflation maîtrisé**

Le projet de loi propose la possibilité de recourir, de façon sélective, au financement étranger auprès des institutions financières mondiales de développement en vue de financer les projets économiques structurels et rentables avec des montants et des délais conformes à la rentabilité de ces projets et leur solvabilité. Il propose, en outre, la possibilité pour les citoyens résidents d'importer des véhicules touristiques de moins de trois ans et ce, à leurs propres frais et ces derniers doivent respecter les normes et standards internationaux, notamment en matière de protection de l'environnement, outre le renforcement des impôts et des taxes sur la fortune et les biens suivant les indicateurs de fortune mobilière et immobilière en vue d'assurer la répartition idoine des charges fiscales entre tous les citoyens. A cet égard, le Premier ministre, Nouredine Bedoui, a mis à mis en valeur les propositions mentionnées dans ce projet de loi, lesquelles «traduisent expressément les décisions prises par le gouvernement en matière de rationalisation des dépenses publiques et de préservations des équilibres financiers, notamment celles liées à la réduction du déficit de la balance des paiements». A ce propos, le Premier ministre a fixé le cadre général que doit adopter ce projet de loi, lequel doit préserver le caractère social de l'Etat, sans porter atteinte aux acquis du citoyen. Pour ce faire, Bedoui a donné des orientations à l'effet d'élaborer le PLF 2020 à la lumière du recours au financement conventionnel et aux recettes ordinaires du budget. Il a également exigé de poursuivre la mise en œuvre des décisions du gouvernement tendant à réduire le déficit de la balance des paiements et à préserver les réserves de change. Dans ce cadre, il a été demandé au groupe ministériel de fournir plus d'efforts en vue de réduire au minimum la facture des importations. Dans l'objectif de drainer des capitaux étrangers au profit de l'économie nationale, créer de la richesse et des emplois et la promotion des activités économiques dans

plusieurs secteurs qui pâtissent de contraintes et d'entraves qui inhibent l'acte d'investir, le Premier ministre a appelé à la mise en place de tous les mécanismes pratiques à même d'améliorer le climat d'affaires et de réunir toutes les conditions incitatives. Il a également appelé à la concrétisation de la décision d'autoriser les citoyens à importer les véhicules d'occasion de moins de trois ans, à leurs propres frais, et dans le respect des normes et standards internationaux, notamment la protection de l'environnement, l'exonération de start-up et des investissements des jeunes porteurs des projets du paiement des différents impôts et taxes et l'octroi de mesures incitatives, à même de leur faciliter l'accès au foncier aux fins d'extension de leurs projets. Bedoui a ordonné de charger une commission composée des ministères des Finances, de l'Industrie, de l'Environnement, du Travail, du Commerce et de l'Agriculture, de proposer un série de mesures et de facilitations indispensables, au titre de ce projet de loi, en vue d'amener cette catégorie d'entreprises à concrétiser ses projets. En vue d'accroître le recouvrement des recettes et droits de l'Etat et des collectivités locales, Bedoui a demandé à ce que les objectifs devant être atteints au titre du PLF 2020 soient clairement définis conformément à une nouvelle vision qui repose sur l'engagement de concrétiser les résultats tracés, avec mise en place de tous les moyens et mesures incitatives au profit des agents chargés des opérations de recouvrement, en vue d'atteindre ces objectifs qui feront l'objet d'évaluation périodique. Il a appelé à la rationalisation des dépenses de fonctionnement des Administrations publiques, la réactivation de l'application des nouvelles dispositions de délégation du service public en accordant la gestion des structures publiques de proximité au profit des jeunes porteurs d'idées ou un groupe de jeunes diplômés d'université et d'instituts. Le Premier ministre a appelé tous les secteurs à être à «la hauteur de la rigueur financière et budgétaire imposée par la conjoncture et à faire montre de sens élevé de la responsabilité à l'égard des grands défis qui attendent le pays et la gestion des affaires publiques, une responsabilité et un devoir nationaux que tout un chacun se doit d'assumer, par la rationalisation de notre consommation et le rejet de toutes formes excès et de gaspillage».

T. Benslimane

## Présidentielle

# La presse nationale soucieuse d'accompagner le développement du pays

Le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, ministre de la Culture par intérim, Hassan Rabehi, a affirmé, hier, à Alger, que la presse nationale, à sa tête l'audiovisuel, était soucieuse de l'accompagnement du développement du pays à l'aube d'un rendez-vous crucial, à savoir l'élection présidentielle du 12 décembre prochain.

Dans une allocution à l'occasion de la commémoration du 57<sup>e</sup> anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale sur la Radio et Télévision algérienne (RTA), le 28 octobre 1962, Rabehi a déclaré que «la presse nationale, et à sa tête l'audiovisuel, est soucieuse de l'accompagnement du développement du pays à l'aube d'un rendez-vous crucial pour l'histoire de la nation, à savoir l'élection présidentielle du 12 décembre prochain».

Nous sommes convaincus que la presse, à l'instar de toutes les institutions et franges du peuple, mesure en cette conjoncture particulière, l'impératif de se mobiliser pour amorcer une nouvelle étape dans le processus d'édification et de stabilité auquel nous aspirons tous, par loyauté aux combats de nos ancêtres et en hommage à leurs énormes sacrifices», a ajouté le ministre. À cette occasion, Rabehi a rappelé que la première génération des enfants de la RTA, «avaient relevé tous les défis, à commencer par l'action militante, à travers les ondes de la Radio secrète, puis en assurant la continuité de la diffusion et la formation des compétences nationales, qui ont porté le flambeau génération après l'autre». Il a salué, dans ce sens, «l'apport de l'ensemble de ces compétences à la consécration de la souveraineté nationale sur cet établissement médiatique stratégique, demeuré fidèle à sa mission sacrée de défense de l'intérêt du pays et d'accompagnement des aspirations et besoins croissants de toutes les catégories sociales».

La RTA a préservé pour l'histoire le courage et le dévouement de la première génération qui a

porté haut et fort la voix de la cause algérienne dans les fora internationaux, hissée en exemple pour les mouvements de libération, de par le monde, a affirmé Rabehi estimant que «son mérite dans la victoire contre la force coloniale, la plus puissante du siècle moderne, n'est pas moindre que celui de tous ceux qui ont sacrifié leur vie pour le recouvrement de la souveraineté nationale». Aujourd'hui, la Radio et la Télévision algériennes sont pleinement conscientes de l'ampleur et de la responsabilité qu'impose l'enjeu de l'heure, qui est tout aussi important que l'enjeu de la libération du joug colonial, a-t-il dit mettant en avant le lien à la patrie que la famille de la Radio et Télévision algérienne préserve précieusement en étant la voix reliant toutes les préoccupations de la société. À ce propos le ministre a évoqué «les positions professionnelles honorables des travailleurs et fonctionnaires de la Radio et de la Télévision à l'égard de leur pays, notamment dans les situations où la presse, tous médias confondus, est mobilisée pour la défense des constantes de la Nation et ses choix décisifs». Evoquant la célébration du 1<sup>er</sup> Novembre, la fin de la semaine prochaine, le ministre a déclaré que «lorsque le peuple a fait le choix de la lutte armée pour la libération définitive de l'occupation abjecte, l'unité des rangs avait été une boussole pour notre Glorieuse Révolution, dont nous nous apprêtons à commémorer le 65<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement dans la fidélité au Message des valeureux Chouhada et vaillants Moudjahidine», a-t-il dit. Notre mémoire collective demeurera recon-



naissante à notre Glorieuse Révolution pour les valeurs consacrées en termes d'abnégation dans l'amour et la défense de la patrie, mais aussi de solidarité entre l'ensemble de ses enfants qui se sont dressés en rempart face aux ennemis où qu'ils soient et quelques soient leurs agendas», a poursuivi Rabehi. À ce propos, il a tenu à «louer le rôle de l'Armée nationale populaire (ANP), digne héritière de l'Armée de Libération nationale

(ALN), qui veille en toutes circonstances, avec professionnalisme et constance, à la protection des frontières nationales et de l'intégrité territoriale, et à la garantie de la sécurité et la quiétude à la population à travers tous le pays».

«Nous saluons avec respect et considération les forces de notre glorieuse Armée et tous ceux qui œuvrent au service de l'Algérie et à la réalisation de son développement dans tous les domaines», a conclu le ministre.

## Communes

## Le projet de loi sur les collectivités territoriales confère davantage de prérogatives aux élus locaux



Ph. : Fateh Guidoum ©

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Salah Eddine Dahmoune, a affirmé, ce lundi, à Alger, que le projet de loi sur les collectivités territoriales confère «davantage» de prérogatives aux élus locaux et «l'autonomie» aux communes dans la gestion de leurs ressources financières afin de leur donner un rôle économique «actif». «Le projet de loi sur les collectivités territoriales, dont l'élaboration a été finalisée par le ministère, confère davantage de prérogatives aux élus locaux, en ce sens que c'est eux qui représente les citoyens et connaissent leurs préoccupations», a déclaré le ministre de l'Intérieur en marge de l'inauguration du nouveau siège de la commune d'Houssein Dey, dans le cadre de sa visite de travail et d'inspection à Alger. Exhortant les élus locaux et les présidents des APC à soumettre aux citoyens des différents projets afin d'en donner leur avis, Dahmoune a précisé que ce projet de loi «accorde aux communes une grande autonomie en matière de gestion de leurs ressources» afin de jouer «un rôle actif dans l'économie nationale», a-t-il dit. Lors de l'inauguration d'une unité de produc-

tion de médicaments relevant du Groupe Saidal à El Harrach, le ministre a mis en avant l'impératif de «prendre en charge les problèmes des chercheurs dans tous les secteurs», appelant à l'encouragement «des recherches scientifiques pour le développement de la production nationale». Dans la commune de Bab El Oued, le ministre a fait savoir, lors de la pose de la première pierre de la reconstruction du marché des Trois Horloges que «les espaces commerciaux de cette structure de proximité seront distribués à ses anciens commerçants». Par ailleurs, Dahmoune a insisté, à l'occasion de l'inauguration du complexe sportif de la commune de Rouiba, sur la nécessité de doter les nouvelles structures sportives d'équipements de sécurité et de surveillance modernes pour la protection des supporters et des athlètes. Il a ajouté que le Gouvernement s'apprête à accorder la gestion des structures sportives aux jeunes porteurs de projets. Accompagné du wali d'Alger Abdelkhalek Sayouda, le ministre poursuit sa visite dans les différents chantiers de projets au niveau des communes de H'raoua, Reghaïa, Baraki, Draria et El Biar.

## Commerce

## L'Algérie 1<sup>er</sup> partenaire commercial de la Mauritanie en Afrique

L'Algérie occupe la tête de la liste des partenaires commerciaux africains de la Mauritanie, révèlent les chiffres rendus publics par l'Office national mauritanien des statistiques pour le 2<sup>e</sup> trimestre de 2019. Lors du second trimestre de l'année en cours, les exportations de l'Algérie vers la Mauritanie ont représenté 28%, du Maroc (23,9%), du Togo (14,6%) et du Mali (9,5%). Les importations de la Mauritanie à partir de pays africains ont atteint, lors de la même période, 4,5 milliards Ouguiya (MRO), soit 10,8% du taux global des importations, contre 8,1% lors du 1<sup>er</sup> trimestre de 2019. L'Algérie avait intensifié ses efforts, précédemment, pour

décrocher une part du marché mauritanien, d'abord en inaugurant un poste frontalier, puis en dépêchant plusieurs caravanes d'export, vu l'importance du marché mauritanien constituant également une porte sur le reste du continent africain.

### Air Algérie enregistre de très bons résultats en Mauritanie

Parallèlement à la hausse des exportations algériennes vers la Mauritanie, la compagnie aérienne Air Algérie a enregistré, ces deux

dernières années, de très bons résultats avec un taux de remplissage de ces trois vols hebdomadaires vers Nouakchott avoisinant les 75% en moyenne mensuelle. Ce taux se traduit par la hausse des recettes de l'agence d'Air Algérie à Nouakchott par rapport à ses agences dans les autres pays africains, avec le transfert de l'équivalent de 800 millions de dinars depuis 2017. Air Algérie s'attèle à renforcer davantage sa présence et sa compétitivité dans ce pays voisin, grâce à de nombreuses promotions ciblant la catégorie des voyageurs à destination de l'Europe, notamment la France, en transitant par l'aéroport international d'Alger.

## Célébration

### Le Mawlid Ennabawi Echarif sera célébré le 9 novembre prochain

Le Mawlid Ennabawi Echarif sera célébré samedi 9 novembre 2019, a annoncé, le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs dans un communiqué. «Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs informe tous les citoyens que le mardi 29 octobre 2019 correspond au 1<sup>er</sup> Rabie Al Awal 1441 de l'hégire. Ainsi, le Mawlid Ennabawi Echarif sera célébré samedi 12 Rabie Al Awal 1441 correspondant au 9 novembre 2019», a précisé le communiqué.

## Importation des voitures d'occasion L'augmentation à 5 ans de l'âge des véhicules concernés était une «revendication des citoyens»

Les membres de la Commission des finances et du budget à l'Assemblée populaire nationale (APN) ont appelé, ce dimanche, à la nécessité de porter à 5 ans au lieu de 3 ans l'âge des voitures d'occasion importée et ce, dans le cadre de la mesure prévue dans le projet de loi de finances (PLF) 2020.

Intervenant au terme de l'audition du ministre du Commerce, Saïd Djellab dans le cadre du débat autour du PLF 2020, plusieurs députés ont affirmé que l'augmentation de 3 à 5 ans de l'âge des voitures était une «revendication des citoyens», la voiture étant devenue aujourd'hui «une nécessité et non plus un accessoire». «Les citoyens se plaignent de la limitation à 3 ans de l'âge des voitures d'occasion. Nous le sommes tout autant car il y a consensus quant à l'infructuosité de la mesure», a affirmé un des membres de la commission. D'autres députés ont proposé d'autoriser l'importation des voitures roulant au diesel, arguant dans ce sens que les unités d'assemblage de voitures en Algérie produisent elles aussi des véhicules à motorisation diesel. Des membres de la Commission ont appelé à imposer une réduction des prix des voitures montées en Algérie et à la révision du cahier des charges pour «ne plus être dans le besoin d'importer des voitures d'occasion». Répondant à ces interventions, le ministre du Commerce a indiqué que l'importation des voitures touristiques de moins de trois ans par les citoyens sur fonds propres conformément aux dispositions prévues dans le PLF 2020, était une «1<sup>re</sup> étape», les pouvoirs publics devant étudier par la suite les résultats de cette opération. S'agissant de

l'importation des voitures roulant au diesel, Djellab a affirmé que «l'importation exclusivement de voitures à moteur essence est une question tranchée et irréversible». La séance, présidée par Tarek Dridi, en présence du ministre des Relations avec le Parlement, Fethi Khouil, a vu le soulèvement de plusieurs préoccupations, notamment le manque de marchés de proximité et de gros, le retard accusé en matière de numérisation, l'impérative définition des secteurs stratégiques concernés par le maintien de la règle 51/49, la promotion des exportations en sus du dossier du contrôle des minoteries. Dans ce cadre, le ministre a fait état, en réponse à ces préoccupations, de l'ouverture de 381 marchés à travers les quartiers et cités sur un total de 581 marchés programmés, imputant cette situation à plusieurs entraves rencontrées, dont «les P/APC non coopérants». Pour ce qui est du contrôle des minoteries, Djellab a affirmé qu'un suivi se fait au niveau de ces minoteries en termes de traçabilité du blé tendre subventionné pour avoir une meilleure connaissance des capacités réelles de transformation des 403 minoteries réparties à travers le territoire national. Les opérations de contrôle effectuées par les brigades mixtes composées d'agents des douanes, du commerce et des impôts, ont donné lieu



à des poursuites contre 46 minoteries pour des cas de non-facturation dont le montant s'élève à 783.368 milliards de dinars. Concernant la suppression de la règle 51/49 dans les secteurs non stratégiques, le ministre a estimé qu'il s'agit là d'un retour

au réalisme économique. En dehors des hydrocarbures, les secteurs stratégiques concernés par le maintien de cette mesure seront définis sur la base de données et de normes claires, a-t-il assuré.

Ali B.

## Droit additionnel provisoire de sauvegarde «Le Trésor public réalise un bénéfice de 21 milliards de dinars au cours des 9 premiers mois de 2019», souligne Djellab



Le Trésor public a bénéficié de 21 milliards de dinars en recettes, au cours des neuf premiers mois de l'année 2019, suite de l'application du Droit additionnel provisoire de sauvegarde (DAPS), a révélé, dimanche à Alger, le ministre du Commerce, Saïd Djellab. Auditionné par la Commission des finances et

l'Assemblée populaire nationale (APN) dans le cadre des débats autour du Projet de loi de finances (PLF) 2020, Djellab a présenté un bilan de son secteur portant sur plusieurs points, dont les efforts fournis dans le cadre de la rationalisation des importations à travers l'encouragement de la production nationale. Le ministre a entamé sa présentation par le commerce extérieur en évoquant l'opération d'évaluation effectuée par ses services, début 2018, concernant le système des licences d'importation imposées sur certaines marchandises au cours des années 2016 et 2017, et les mesures relatives à la suspension de l'importation de certains produits et marchandises pour encadrer les opérations de commerce extérieur, un mécanisme abandonné car ayant montré ses limites dans la réalisation des objectifs tracés, en particulier la réduction de la facture d'importation, a-t-il précisé. «Ainsi, le Gouvernement a recouru dès 2018 à la mise en place d'un dispositif de gestion et de suivi des mesures préventives comprenant des représentants des secteurs du commerce, de l'industrie, de l'agriculture, des douanes, des impôts, de la Chambre algérienne du commerce et d'industrie (Caci), dans le but d'examiner les demandes de protection de la production nationale à travers la mise en place de mesures de sauvegarde», a-t-il détaillé. «La liste comprend 992 positions tarifaires portant sur les produits agricoles et alimentaires, de transformation et produits industriels. Le Trésor public a bénéficié, à la faveur de l'application du mécanisme de protection de la production nationale (DAPS), de 21 milliards de dinars au cours des neuf premiers mois de 2019, a-t-il ajouté.

Répondant aux interrogations des députés sur la liste des marchandises concernées par le DAPS, le ministre a rappelé l'existence d'une commission interministérielle qui se charge de l'actualisation de la liste des marchandises, tous les 3 mois. Abordant l'encouragement de l'exportation, Djellab a fait savoir que l'accent est mis actuellement sur la vulgarisation du produit national sur les marchés extérieurs en vue de lui permettre d'y accéder. A ce titre, le premier responsable du secteur a rappelé la participation à 20 foires internationales prévues dans le cadre du programme annuel des manifestations économiques à l'étranger pour l'année 2019, avec la participation de quelque 403 entreprises économiques. La participation aux foires internationales a été couronnée par la conclusion de transactions commerciales avec des sociétés de plusieurs pays, à l'image des Emirats arabes unis (EAU), Allemagne, Syrie et la Russie, a-t-il encore rappelé. Dans le même ordre d'idées, Djellab a évoqué l'organisation de cinq manifestations économiques et commerciales au niveau national, dont celle de la manifestation Assihar, affirmant qu'il sera procédé au parachèvement de la participation dans les manifestations restantes du programme tracé pour l'année 2019, lequel comprend quatre manifestations au niveau nationale et trois autres à l'étranger. Le ministre a également rappelé l'organisation par son secteur de deux conférences, une sur les start-ups et l'autre sur la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA), lesquelles sont importantes dans le cadre de l'intégration régionale de l'économie nationale, a-t-il souligné.

## Innovation 21 start-up ont présenté leurs projets en vue de bénéficier d'appui financier

Vingt-et-une start-up parmi une centaine ont présenté, dimanche, leurs projets innovants à l'Institut national de formation des cadres de la jeunesse (Alger) en présence d'experts et de technologues dans la perspective de bénéficier d'un appui financier leur permettant de mettre leur projets sur le marché. «Ces start-up venues de différentes wilayas ont été sélectionnées parmi une centaine en vue de bénéficier d'un soutien financier des pouvoirs publics ou de bailleurs de fonds privés intéressés par leur projets ce qu'il leur permettra de créer leurs propres entreprises ou de s'associer à des opérateurs économiques», a indiqué la directrice du programme Global Entrepreneur Ship Net Work, Fatiha Rachdi, organisatrice de cet événement. Cette dernière a expliqué que son association a lancé le programme ELIP, (Entrepreneurship, Leadership &

Innovation Program), destiné à la formation de 1200 jeunes étudiants à l'entrepreneuriat. «Ce programme nous a permis de former des start-up pour des périodes allant entre une et deux années ce qui a permis à certaines d'entre elles à prototyper leur produits», s'est-elle félicitée, en affirmant qu'«à présent il y a des start-up qui sont passées du prototype au produit final». Par ailleurs, a-t-elle poursuivi, «il existe des start-up qui n'ont pas encore commercialisé leurs produits car ils ont besoin de faire des essais techniques avant de le mettre sur le marché et nous sommes là pour les accompagner dans toutes ses phases avec l'aide des technologues pour finaliser leur prototypes, cibler leur clientèle ce qu'il leur évite d'investir à perte. Fatiha Rachdi a parlé de 12 entreprises déjà créées, d'autres en cours de création. «Le rôle de l'association consiste également à leur

apprendre à faire accroître leur chiffre d'affaires et leur bénéfice à travers des formations dans le marketing et la stratégie commerciale des entreprises, en plus des formations dans le domaine juridique. Elle a évoqué le rôle de l'Institut national algérien de propriété industrielle (Inapi) qui a contribué dans le cadre de cet événement à encadrer les start-up et les jeunes innovateurs à travers l'assistance technique leur permettant de breveter leurs produits. A propos des innovateurs qui ne vont pas créer leur start-up, elle a affirmé qu'il était possible d'intégrer leur innovation dans certains processus pour appuyer les groupes industriels. Selon les chiffres communiqués par Fatiha Rachdi, ELIP compte aujourd'hui 25 campus à travers différentes wilayas, plus de 1900 étudiants, 12 start-up et 40 autres dont leur prototype est en phase d'être prototyper.

## Maintenance du matériel de radiothérapie

# La nécessité d'une réaction urgente au problème soulignée

*Face à la problématique de la maintenance des équipements des 20 centres anti-cancer répartis à travers le territoire national, et faisant état des longs délais allant jusqu'à six mois souvent nécessaires à la réparation du matériel d'imagerie en cas de panne, le président de la société d'oncologie médicale, le professeur Kamel Bouzid, a appelé, hier, à une «réaction urgente» des pouvoirs publics quant à la question de la maintenance du matériel de radiologie des centres anti-cancer ouverts à travers le territoire national.*

**S'**exprimant sur les ondes de la Chaîne III de la Radio nationale, le professeur Kamel Bouzid a soulevé cette problématique épineuse. «Il faudrait 6 mois pour réparer un matériel de radiothérapie en panne dans le secteur public» a-t-il souligné. C'est le cas d'ailleurs au Centre anti-cancer Pierre et Marie Curie d'Alger (CPMC), alors que dans le privé, la pièce nécessaire pour le fonctionnement d'un équipement en panne est ramenée dans des cabas», a-t-il signalé. A ce propos, il a préconisé d'engager une «lourde réflexion», notamment sur la révision du Code des Marchés publics et aussi la nécessité de négocier avec le fabricant des médicaments destinés aux malades cancéreux, assurant qu'il n'existe qu'une seule multinationale ayant l'exclusivité dans le domaine de la maintenance. «Dans le secteur sensible de la santé, il faut revoir les procédures. Pour certains médicaments, il n'existe qu'un seul fabricant, l'Algérie doit engager des négociations sans passer par la procédure d'avis d'appel d'offres. Si l'on veut que le plan anti-cancer ait un second souffle, il faut lui donner les moyens», a-t-il soutenu, invitant, notamment les walis et les directions de santé publique (DSP) à s'y impliquer de

manière plus significative. Evoquant le plan anti-cancer lancé depuis 2012, le président de la société d'oncologie médicale a affirmé que le plan anti-cancer a constitué un «plus», citant entre autres les progrès notés dans la sensibilisation et le traitement des personnes atteintes, en matière de chirurgie, de suivi thérapeutique et de chimiothérapie. S'agissant du nombre de cancéreux recensés grâce aux registres nationaux du cancer, il a fait état de 44 000 cas enregistrés en 2018, ajoutant que ce chiffre risque d'atteindre les 70 000 voire les 80 000 cas à l'horizon de 2025. La croissance de cette maladie est due, a-t-il expliqué, à plusieurs facteurs, dont le tabagisme et l'environnement (pollution atmosphérique et régime alimentaire), précisant que les cas d'enfants ne sont pas en reste, puisque leur nombre a atteint 1500 enfants. Dans le même contexte, le Pr Kamel Bouzid a dressé un bilan peu reluisant de la situation des centres anticancers des wilayas d'Adrar et de Laghouat, confrontés au manque de matériels (accélérateurs) et des conditions de travail du personnel, soutenant que certains parmi eux n'ont pas perçu leurs salaires depuis 8 mois.

Yasmine D.



## Economie numérique

# Vers l'adaptation d'un cadre juridique pour faire face aux défis du numérique

### Les défis du numérique



Le président du Conseil de la concurrence, Amara Zitouni, a appelé, ce lundi, à l'adaptation du cadre juridique régissant la concurrence, la protection du consommateur et la protection des données pour faire face aux défis imposés par le développement des entreprises technologiques, dominant le marché international. «L'Algérie, à l'instar des autres pays du monde, doit trouver des moyens pour contre-carrer les effets négatifs résultant des dominations du marché du numérique par un nombre restreint d'entreprises technologiques, à leur tête les GAFAs (Google, Apple, Facebook et Amazon)», a indiqué Zitouni lors d'une jour-

née d'étude sur «la problématique de la concurrence dans le contexte de l'économie numérique», organisée par le Conseil de la concurrence en collaboration avec la Conférence de Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED). Les défis imposés par le développement de ces entreprises qui ont «implosé toutes les règles», concernent non seulement la concurrence, mais aussi la protection du consommateur et de la vie privée, a-t-il poursuivi. «En Algérie, nous sommes dans une économie ouverte. Il est de notre devoir d'alerter les pouvoirs publics sur l'impératif de prendre au sérieux ce

phénomène en actualisant le cadre juridique, complètement dépassé par ces évolutions technologiques», a-t-il expliqué. Zitouni a recommandé, dans ce sens, de s'appuyer sur la coopération internationale, notamment dans le cadre de la Zone de libre-échange africaine (ZLECA), pour «constituer un front contre ce phénomène». De son côté, le membre permanent au Conseil de la concurrence, Djillali Slimani, a mis l'accent sur la nécessité de rendre l'ensemble des réglementations sectorielles en Algérie «plus accueillantes» pour l'innovation numérique, en offrant un droit à l'expérimentation de nouveaux modèles d'affaires. «L'économie numérique en Algérie accuse un retard du côté de l'offre de services. Cette situation est due, en particulier, à des réglementations rigides et à une structure de financement peu adaptée», a-t-il constaté. Le Conseil de la concurrence doit, par ailleurs, proposer aux autorités l'introduction dans les textes régissant la concurrence, les nouveaux concepts économiques et juridiques caractérisant l'économie numérique, ainsi que les modalités de traitement des problématiques posées par cette nouvelle économie, selon Slimani. Le Conseil doit en parallèle se préparer à se doter de moyens humains et techniques nécessaires pour mener les investigations pertinentes dans le domaine de l'économie numérique, souligne-t-il. L'experte en droit de concurrence, Messad Djellal, a estimé que la vitesse d'évolution technologique représente un «frein» à la régulation des acteurs économiques, ce qui impose la réflexion à des nouveaux moyens de réguler les activités qui déploient autour du numérique. «Si le droit à la concurrence a naturellement su évoluer au fil du temps, la rapidité mise en œuvre par l'économie numérique pose la question de son adaptation et son évolution», a-t-elle avancé. Le conseiller à la CNUCED, Ebru Gokce Dessemond, a souligné que les plateformes

numériques avaient remis en cause l'approche néoclassique de la fonction de l'entreprise qui était la maximisation des profits, en donnant la priorité à la maximisation du nombre d'utilisateurs : «Les plateformes dominantes peuvent se permettre une telle stratégie car leurs investisseurs acceptent qu'ils subissent des pertes». En outre, le contrôle des données des utilisateurs, par ces plateformes, créent des «barrières élevées» pour les nouvelles entreprises qui entrent sur le marché du numérique. Pour eux, créer une affaire capable de générer suffisamment le trafic en ligne est un «défi de taille», a-t-il noté. «Même si une start-up entre sur le marché, elle est rapidement exposée à la pression de la concurrence et peut finir par être rachetée par une plateforme dominante», a-t-il expliqué, rappelant que Google avait acquis 212 entreprises depuis sa fondation en 1998 avec une valeur d'acquisitions globale dépassant les 17 milliards de dollars. Il est nécessaire d'adapter le socle sur lequel s'appuient les règles de la concurrence en étendant la définition du critère du bien-être du consommateur au-delà des considérations de prix et de parts de marché, car il recouvre aussi les notions de choix, de protection de la vie privée, de protection des données et d'innovation, a-t-il insisté. Considérant que la constitution de monopoles dans le secteur numérique pouvait être «dangereux pour la société et pour la démocratie», le conseiller à la CNUCED a appelé les autorités de la concurrence à rester «vigilantes et tournées vers l'avenir». «La numérisation va se poursuivre et s'étendra à tous les secteurs d'activité. Les plateformes numériques sont mondiales et elles interviennent dans la vie quotidienne des citoyens de tous les pays de la planète. Il est donc urgent que les autorités de la concurrence coopèrent aux niveaux bilatéral, régional, et international pour relever ces défis», a-t-il plaidé.

Y. D. /Ag.

## Exportation du ciment

# L'Algérie enregistre une hausse exceptionnelle durant les 8 premiers mois 2019

Les exportations algériennes du ciment ont dépassé 46 millions de dollars durant les huit premiers mois de 2019, une hausse exceptionnelle de près de 275%, en comparaison avec la même période de l'année d'avant, a annoncé la Direction des études et de la prospective des Douanes (DEPD).

Les exportations de ciments hydrauliques, y compris le ciment non pulvérisé appelé «clinker», ont connu une nette amélioration, passant de 12,45 millions de dollars durant les huit premiers mois de 2018 à 46,65 millions de dollars à la même période de l'année en cours, soit une évolution de 274,75%, a précisé la même source.

L'Algérie ambitionnait d'augmenter ses exportations de ciment à 500 millions de dollars, au cours des cinq prochaines années, selon les prévisions rendues publiques du ministère de l'Industrie et des Mines.

L'excédent dans la production du ciment devrait atteindre, au cours des cinq prochaines années, entre 10 et 15 millions de tonnes, ce qui permettra, de porter les exportations de ce matériau de construction à 500 millions de dollars. Les prévisions pour 2020 tablent sur une capacité de production nationale de l'ordre de 40,6 millions de tonnes, répartie respectivement entre le Groupe public industriel des ciments d'Algérie (GICA - 20 millions de tonnes), le particulier Lafarge Holcim Algérie (11,1 millions de tonnes), et le reste des opérateurs privés (9,5 millions de tonnes). Afin de décortiquer les différents aspects liés au développement de la filière ciment en Algérie et les opportunités et perspectives

d'exportation, une Conférence internationale sur l'industrie du ciment (SEICA 2019), première du genre, se tiendra le 22 décembre prochain au Palais des expositions (Pin Maritime) à Alger. Par ailleurs, les Douanes algériennes ont fait savoir que cinq produits ont totalisé plus de 77% des exportations hors hydrocarbures (EHH) durant les huit premiers mois de 2019. Il s'agit des exportations des engrais minéraux ou chimiques azotés, représentant 32% de la valeur globale des exportations hors hydrocarbures, ont atteint près de 559,6 millions de dollars, soit une baisse de 1,5%, au cours des huit premiers mois de 2019, par rapport à la même période de l'année 2018. Les exportations des huiles et autres produits provenant de la distillation des goudrons ont, quant à elles, totalisé 329,60 millions de dollars, une baisse de 36%. Alors que les exportations de l'ammoniac anhydre ont engrangé 198,5 millions de dollars, une baisse de près de 30%. Les exportations des sucres de canne et de betteraves ont augmenté de 3,80% pour atteindre 167,88 millions de dollars. Enfin, la valeur des exportations des phosphates de calcium naturels ont 47,79 millions de dollars, soit une augmentation de 45,85%, durant la même période de comparaison.



Pour rappel, les EHH restent marginales sur les huit premiers mois de l'année en cours, avec 1,74 milliard de dollars, ce qui représente 7,2% du volume global de l'ensemble

des exportations algériennes, contre 1,93 milliard de dollars durant la même période en 2018, en baisse de 9,8%.

Ali B.

## Partenariat économique algéro-britannique

## Djellab reçoit Lord Richard Risby et Barry Lowen

Le ministre du Commerce, Saïd Djellab, a reçu, ce dimanche, au siège du ministère, le représentant personnel du Premier ministre britannique pour le partenariat économique avec l'Algérie, Lord Richard Risby, et l'ambassadeur du Royaume-Uni en Algérie, Barry Lowen, avec lesquels il a évoqué les relations bilatérales et les voies du renforcement de la coopération économique et commerciale.

A cette occasion, Djellab a présenté un exposé sur le climat des affaires en Algérie, suite aux différentes mesures incitatives prises par le Gouvernement, au titre du projet de loi des Finances (PLF 2020), pour la libéralisation de l'économie et l'établissement de nouveaux partenariats, notamment à travers la suppression de la règle 51/49, exceptée pour certains secteurs stratégiques, outre le soutien de l'Etat à l'investissement dans les wilayas frontalières et l'octroi de plusieurs avantages aux partenaires et aux investisseurs étrangers, souligne la même source. Il a également mis en avant «l'appui» du Gouvernement

aux start-up notamment dans le domaine du numérique, à travers l'implication de cette catégorie innovante dans la numérisation des administrations publiques, avant de l'étendre aux opérateurs économiques. A ce propos, le ministre a appelé le partenaire britannique à relever ses investissements en Algérie dans les domaines hors hydrocarbures, notamment après l'adhésion de l'Algérie à la Zone de libre-échange africaine (ZLECA), qui constitue «une véritable locomotive de l'économie africaine «Valorisant pour sa part les «liens solides» entre les deux pays, Risby a affirmé la disponibilité de son pays pour augmenter ses investissements en Algérie, félicitant Djellab pour le soutien apporté par son département ministériel aux start-up qui représentent, a-t-il dit, l'avenir de tout pays aspirant à la promotion de son économie. A ce propos, il a affirmé que l'expérience britannique était pionnière dans ce domaine et qu'elle avait contribué grandement à la résorption du chômage, ajoutant que son pays était prêt à mettre cette expérience au pro-

fit de l'Algérie, dans le cadre d'un partenariat efficace pour ces jeunes. Faisant savoir que son pays «tend à préserver et à renforcer ces relations commerciales, d'autant que la Grande-Bretagne s'apprête à se retirer de la Zone de l'Union européenne (Brexit)». Cependant, a-t-il rassuré, elle veillera à poursuivre sa collaboration avec les partenaires et ce retrait n'impactera pas le volume des investissements, ni les échanges commerciaux entre les deux pays». De son côté, l'ambassadeur britannique à Alger s'est dit pleinement disposé à «concrétiser tout projet jugé utile par la partie algérienne, dans le cadre de visites de travail entre les deux pays ou encore de rencontres entre les hommes d'affaires algériens et britanniques», exprimant «son optimisme quant aux nouvelles mesures prises par le Gouvernement algérien pour l'amélioration du climat des affaires». Les compagnies britanniques, a-t-il soutenu, sont en quête de nouveaux marchés à travers le monde, en Afrique et en Algérie en particulier.

## Energie

## Plus de 50 milliards USD mobilisés pour l'investissement en matière d'hydrocarbures



Les investissements dans le domaine des hydrocarbures, le ministre a fait état d'une enveloppe de 50 milliards USD allouée principalement aux activités de recherche et d'exploration, pour la période 2020-2024. En vue d'améliorer la qualité de ce service, le ministre a indiqué que la société de commercialisation et de distribution des produits pétroliers «Naftal» avait prévu plusieurs projets pour augmenter les capacités de stockage et de distribution en créant de nouveaux moyens à l'instar des stations de distribution et des pipelines. Pour ce qui

est de l'énergie électrique, le ministre a fait état de l'entrée en service graduelle de nouvelles stations vers la fin 2019 et à l'horizon 2023, d'une capacité totale de 8000 mégawatts, et dans le cadre du développement des capacités de production de l'électricité faisant savoir que cette réalisation serait suivie de l'exécution d'un programme ambitieux de développement des réseaux routiers et électriques. Le secteur poursuivra encore ses efforts en vue de couvrir la demande sur l'électricité sur l'ensemble du territoire national, d'augmenter le taux de raccordement en gaz à 75% à l'horizon 2022 et de développer le réseau de distribution des bouteilles de gaz de butane au profit des populations de régions éloignées et enclavées, et ce, pour assurer un service public de qualité. En réponse aux préoccupations d'un nombre des membres de la commission relative à la nécessité «de valorisation et d'utilisation des énergies renouvelables que recèle l'Algérie, notamment le Grand Sud», le ministre a précisé que le secteur poursuivrait la mise en œuvre du programme des énergies renouvelables adopté dernièrement par le gouvernement, rappelant la réalisation, jusqu'à ce jour, de près de 400 mégawatts de l'énergie solaire et éolienne. Il a indiqué, dans ce sens, que ce programme vise l'installation de 6000 mégawatt d'énergies renouvelables sur le moyen terme (2027), et ce, en recourant à l'industrie locale. La commission de régulation de l'électricité et du gaz a lancé, à ce propos, un appel d'offres, par voie d'enchères, pour la réalisation de nombre de centrales de production d'électricité photovoltaïque avec une production totale atteignant les 150 mégawatt, a-t-il fait savoir,

ajoutant que les enveloppes financières seront ouvertes lundi. Cette opération est «une opportunité pour les industriels et les investisseurs nationaux et leurs partenaires étrangers pour réaliser ces projets qui seront suivis par d'autres projets similaires avec d'autres capacités et des moyens des réalisations locaux, selon les capacités de production locales, a précisé le ministre. Arkab a souligné que la SKTM (Shariket El Kahraba Wa El Taket El Moutadjadida) s'attèle, actuellement, à la réalisation d'un projet d'hybridation des centrales diesel à l'énergie solaire dans le Grand Sud avec une capacité de 50 mégawatt, et ce, dans l'objectif de réduire la consommation du diesel, lequel est transporté sur de longue distance. Le ministre a expliqué que Sonatrach comptait également sur le secteur des énergies renouvelables inscrit dans sa vision stratégique 2030, précisant que ce groupe avait tracé un programme concernant certains sites industriels relevant du secteur des hydrocarbures pour couvrir 80% des besoins des sites pétroliers en électricité. Ce programme -visant la production de 1,3 GW- permettra de produire 1 milliard m<sup>3</sup> de gaz/an qui sera destiné exclusivement à l'exportation, a-t-il ajouté. Concernant le budget du secteur dans le cadre de la loi de Finances 2020, Arkab a fait savoir, dans ce sens, que le montant de la fiscalité pétrolière est estimé à 2714,5 milliards de dinars sur la base d'un prix référentiel du baril de pétrole à 50 USD, ajoutant que le budget de fonctionnement du secteur est estimé à près de 59,8 Mds DA, dont la majorité est destinée à la subvention du prix de dessalement de l'eau de mer (92%).

N. I.

Alger

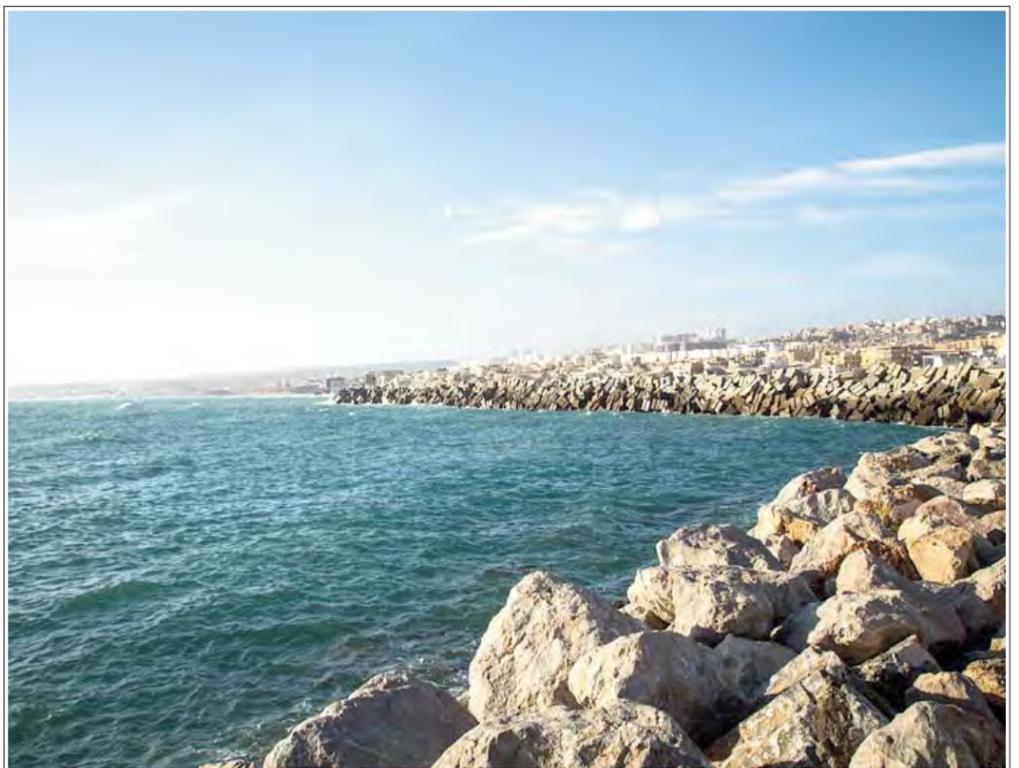
# Projet de réalisation de 8 quais flottants au port d'El Djemila

L'Entreprise de gestion des ports et des abris de pêche d'Alger (EGPP) œuvre à la concrétisation d'un projet de réalisation de huit quais flottants au port de El Djemila (ex-La Madrague) à Aïn Bénian, à l'ouest d'Alger, dont l'entrée en service est prévue en début de la saison estivale 2020, a-t-on appris, ce dimanche, auprès d'un responsable du port.

L'EGPP s'attèle actuellement à la finalisation de l'étude d'un projet d'équipement du bassin en huit quais flottants, afin de lancer les travaux dans les plus brefs délais pour leur mise en service en début de la prochaine saison estivale (2020), a précisé à la presse Dahmane Zinedine responsable au port d'El Djemila. Soulignant que le budget initial s'élevait à quelque 6 milliards de centimes, il a fait savoir que l'importance des quais flottants réside en l'organisation de l'entrée et de l'accostage des embarcations et barques de façon à permettre d'accueillir un plus grand nombre. L'ouverture des quais flottants au public, pour se promener et être au contact des pêcheurs, se fera suivant un programme bien précis, a ajouté Dahmane. Il a rappelé, dans ce sens, le 1<sup>er</sup> projet ayant permis la réalisation d'un quai pilote, il y a trois années, et qui a montré largement sa pertinence, ajoutant que les travaux seront lancés dès

la disponibilité du budget. D'autre part, l'administration du port poursuivra sa coopération avec les artisans à travers l'ouverture d'espaces d'expositions et de vente des différents produits artisanaux au niveau du port, avec le lancement de la prochaine saison estivale, tout comme la saison écoulée, a-t-il indiqué ajoutant que le but est la relance du tourisme local ainsi que l'encouragement du produit traditionnel algérien aux fins de sa promotion.

À rappeler que le Port de plaisance d'El Djemila a reçu, selon les chiffres des services de la commune d'Aïn Bénian, lors de la saison estivale, notamment pendant le mois de Ramadhan, quelque 3000 visiteurs par jour, d'autant plus que l'existence de la gare du transport maritime urbain reliant le port à la Pêcherie port d'Alger, a contribué à l'augmentation de l'affluence vers cette structure qui s'est transformée, en peu d'années en une destination touristique maritime «par excellence».



Commune d'El Merdja

## L'éradication de la décharge anarchique à Baraki



L'éradication de la décharge anarchique d'El Merdja (Baraki) nécessite la conjugaison des efforts. La décharge anarchique du vieux quartier d'El Merdja constitue un point noir entachant la scène environnementale de la commune de Baraki (Alger), ce qui nécessite «la conjugaison des efforts» en vue de mettre un terme aux dépassements enregistrés, a indiqué le président de l'APC, Hadj Ghazi. La non-élimination de cette décharge anarchique est due, précise-t-il, «au non-respect des lieux de décharges par les citoyens habitant près de cette décharge ou en dehors de la commune», ajoutant que la solution résidait dans «la conjugaison des efforts de tous les secteurs concernés par l'environnement et le respect de la loi». Cette décharge, dont les appels d'éradication définitive ont été souvent lancés par les internautes sur les réseaux sociaux, est localisée près la rue de l'Indépendance

(cité Touileb Mohamed), aux environs des deux communes de Baraki et des Eucalyptus. La décharge, dit le responsable, s'est constituée sur le lieu d'un projet de 600 logements relevant de la circonscription administrative de Dar El Beïda. Outre les déchets ménagers quotidiens des quartiers avoisinants, la décharge anarchique constitue aussi un point noir de par les déchets des abattoirs déposés dans la nuit loin de tout contrôle». Les services de la commune ont sollicité, poursuit le président, «l'aide de la police en vue d'intensifier le contrôle sur les lieux et d'appliquer la loi relative à la protection de l'environnement». Comme solution «provisoire» pour rattraper la situation, dit-il, les services de la commune œuvrent à l'intensification des camions de collecte d'ordures relevant de l'établissement «Extranet» et la distribution des bennes à ordures aux quartiers avoisinants.

Tizi-Ouzou

## Prévision de mise en culture de près de 8000 hectares de céréales

Une superficie de près 8000 hectares a été réservée cette année, à travers certaine localités de la wilaya de Tizi-Ouzou, pour la mise en culture de différents types de céréales, a-t-on appris, ce dimanche, auprès de la Direction des services agricoles (DSA). Selon les chiffres communiqués par la chargée de la filière céréalière au niveau de la DSA, Soraya Ladaouri, à l'occasion du lancement, ce dimanche, à l'exploitation de Adi Chérif, de la campagne labours-semailles 2019/2020, cette superficie est en hausse comparativement à celle emblavée durant la saison dernière où la superficie semées a été de 7272 ha. Sur l'ensemble de la superficie, 7200 ha sont destinés à recevoir des semences de blé dur, 130 ha du blé tendre, 450 hectares d'orge et 120 ha d'avoine, a-t-on appris du

DSA Laïb Makhlouf qui a souligné que tous les moyens ont été mobilisés pour la réussite de cette campagne céréalière, observant que pour cette année une instruction technique a été donnée aux agriculteurs de semer plutôt que d'habitude soit avant la mi-novembre afin de faire face aux aléas climatiques et d'éviter le stress hydrique du printemps. Ce même responsable a observé que les semences sont disponibles en quantité suffisante au niveau de la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) de Draâ Ben Khedda.

Plus de 15 200 quintaux de blé dur et 1600 q de blé tendre sont réservés pour cette campagne, a observé Laïb qui a ajouté que les agriculteurs vont bénéficier d'un accompagnement technique afin qu'ils puissent améliorer

leur itinéraire technique et réaliser des rendements importants. Ce même responsable a rappelé que durant la campagne 2018/2019, le rendement moyen de la wilaya a été de 20 q/ha, deux céréaliculteurs ont réalisé un exploit. Des rendements de pointe importants qui ont dépassé de la moyenne de wilaya de plus de 100% ont été enregistrés à Draâ El Mizan où un rendement de 50 q/ha a été réalisé en blé dur (variété Siméto) et à Fréha avec une production de 40 q/ha en blé tendre (variété HD-1220).

Des regroupements de céréaliculteurs au niveau des exploitations de ces deux agriculteurs performants, sont prévus par la DSA pour un échange d'expérience et de savoir-faire, a indiqué Laïb.

## Bordj Bou-Arréridj

**Délivrance d'autorisations d'extension verticale d'habitat rural dans 13 communes**

*Des autorisations pour des extensions verticales (surélévation) des habitations rurales, situées dans des zones montagneuses ou rurales ont été octroyées dans 13 communes de Bordj Bou-Arréridj, a annoncé, ce dimanche, le chef de l'exécutif.*

Dans une déclaration à la presse, le wali El Ghali Abdelkader Belhadj a indiqué que «l'attribution de permis de construire d'extension d'habitats ruraux d'un seul étage dans 13 communes de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj s'inscrit dans le cadre d'aides à l'habitat rural octroyées aux habitants des zones montagneuses et rurales, privés auparavant de cette formule d'habitat». Il s'agit des communes de Ras El Oued, Aïn Tesra, Bir Kasdali, Sidi Embarek, El Hamadia, El Ach, Rabta, Ksour, Aïn Taghrourt, Tixter, El Anseur, Belimour et le chef-lieu de wilaya, a précisé le même responsable.

Il a ajouté que l'interdiction d'extension verticale dans l'habitat rural pour ces communes rurales et montagneuses était dû au fait que «la décision de l'extension prenait en considération uniquement les chefs-lieux des communes, classés comme agglomérations urbaines et donc interdites d'extension de ce genre». Cette autorisation d'extension verticale permet de répondre à une des préoccupations des jeunes de ces régions et leur offre à l'aide financière nécessaire à l'habitat rural, compte tenu du déficit des poches foncières, notamment dans les zones rurales et montagneuses a souligné la même source.

M. El Hadi



## Mila

**Prévision de distribution de plus de 140 000 quintaux de semences**

Les services de la coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) de la wilaya de Mila prévoient la distribution de plus de 140 000 quintaux de semences de céréales en faveur des agriculteurs au titre de la campagne labours-semences 2019-2020, a-t-on appris, ce dimanche, auprès du directeur de cette institution, Hocine Bouzaher. Environ 196 000 q de semences de multiplication ont été collectés à l'échelle locale au titre de la récente campagne moissons-battages dont 187 000 q représentent les semences de céréales, toutes espèces confondues avec 134 000 q réservés au

blé, a précisé à la presse le même responsable. La hausse cette saison de la quantité des semences de multiplication par rapport à la campagne précédente marquée par l'enregistrement de 174 000 q, est due au bon rendement signalé au titre de la campagne agricole 2018-2019, où la wilaya de Mila avait occupé l'une des 1<sup>es</sup> places au niveau national en matière de vente et de collecte des semences, a rappelé la même source. Bouzaher a ajouté dans ce même contexte que depuis le lancement de la distribution des semences de céréales, mi-octobre en cours, plus de 40 000 q ont été attribués au profit des céréaliculteurs pour engager l'opération d'ensemencement dont le coup d'envoi officiel a été donné la semaine précédente. S'agissant des engrais azotés et phosphatés, l'opération a porté jusqu'à présent sur l'attribution de 60 000 q, selon la même source qui a affirmé que cette quantité qui est jugée «suffisante» couvre 70% de la superficie consacrée dans la wilaya à ce type de production. Dans la wilaya de Mila, plus de 26 000 q d'engrais phosphatés et 3500 q d'engrais azotés ont été affectés au bénéfice des agriculteurs adhérents à la filière céréalière, a souligné le même responsable, précisant que cette action se poursuivra parallèlement à l'opération d'étude des dossiers liés aux crédits R'fig dont plus de 1500 dossiers ont été jusqu'à présent validés.

**Intempéries à Oum El Bouaghi 4 interventions enregistrées par des services de la Protection civile**

Les éléments de la Protection civile de la wilaya d'Oum El Bouaghi ont effectué quatre interventions lors des intempéries enregistrées durant ces dernières 24h à la wilaya, a-t-on appris, ce dimanche, auprès de la direction de ce corps constitué. La même source a expliqué que les fortes chutes de pluie enregistrées durant cette période dans la ville d'Oum El Bouaghi ont paralysé le trafic routier, notamment à la trémie de la RN 32, sur le tronçon reliant les wilayas d'Oum El Bouaghi et de Khenchela. Les éléments de la Protection civile sont intervenus au niveau de cette trémie pour pomper les eaux pluviales qui ont un mètre de hauteur et secourir des citoyens coincés dans leurs véhicules, a-t-on fait savoir de même source. Les mêmes services sont intervenus également à la cité «El Mostatmirine» de la ville d'Oum El Bouaghi afin d'évacuer trois individus, emportés par les crues à bord d'un véhicule, a-t-on signalé de même source. Deux autres interventions pour pomper les eaux pluviales d'un foyer à la cité Malki-El Harkati ainsi de centre de formation professionnelle Sanhadri-Abdelhafid, ont été assurées par les mêmes services.

M. E-H

## Constantine

**Mise en service d'une nouvelle antenne Cnac à Ali-Mendjeli**

Une nouvelle antenne de la Caisse nationale d'assurance chômage (Cnac) a été mise en service à la nouvelle circonscription administrative d'Ali-Mendjeli (Constantine), a-t-on appris, ce dimanche, auprès du directeur de cet organisme Djamel Eddine Khemissi. L'ouverture de cette nouvelle structure à l'unité de voisinage (UV) 7 d'Ali Mendjeli, vise le rapprochement des services de ce dispositif du citoyen, notamment des jeunes désireux de créer des projets d'investissement à la circonscription administrative ainsi que ceux des communes limitrophes à l'instar des localités d'Aïn Smara, d'El Khroub, d'Ouled Rahmoune, de Ben Badis et d'Aïn Abid, a précisé le même responsable. L'entrée en exploitation de cette antenne permettra l'accompagnement de manière «efficace» des propriétaires de nouvelles micro-entreprises économiques, âgés entre 30 et 55 ans habitant ce pôle urbain qui compte actuellement plus de 450 000 âmes, a ajouté la même source. L'annexe de la Cnac de Constantine a enregistré entre janvier et septembre derniers, le dépôt de 355 dossiers

dont 13 de la part de postulant, âgés entre 50 et 55 ans, a fait savoir Khemissi. Au cours de l'année 2018, l'antenne de la Cnac de Constantine avait participé par l'octroi de crédits sans intérêt pour un taux évalué entre 28 et 29% dans les projets validés totalisant plus 330 millions de dinars, a rappelé la même source, soulignant que la contribution des postulants aux projets Cnac oscille entre 1% et 2% tandis que le reste est couvert par les banques. Parmi les opérations réalisées pendant cette période, pas moins de 125 projets avaient concerné le secteur de l'artisanat, 6 projets liés aux professions libérales (médecine-architecture -vétérinaire) alors que le créneau des services a totalisé 14 projets et celui de l'industrie 6 projets, a-t-il détaillé. A signaler que plus de 4652 entreprises ayant permis de générer plus de 11 602 postes de travail avaient été créées dans le cadre de ce dispositif d'aide à l'emploi depuis sa mise en place en 2004 et jusqu'à la fin de l'année 2018, selon les dernières statistiques établies par les services locaux de cet organisme.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS  
WILAYA DE BLIDA  
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS**MISE EN DEMEURE N° 01**

L'entreprise EPE/SPA/SONATRO, détentrice des marchés N° 12/2019 et 13/2019, visé par le CF sous le N° 339 et 340 du 24/04/2019 et l'ODS de commencement N°17 et 18 du 18/04/2019 relatif aux marchés :

- ✓ Travaux Amélioration urbaine à travers les quartiers de la commune de Chebli
- ✓ Travaux Amélioration urbaine à travers les quartiers de la commune de Bouinan.

- Considérant le délai d'exécution à six (06) mois.
- Considérant le taux d'avancement pour les deux projets à ce jour estimé à 30%.
- Considérant l'expiration de délai le 18/10/2019
- Considérant notre envoi numéro :  
N° 887/B-ENT/DTP/1635/2019.  
N° /B-ENT/DTP/2274/2019

L'entreprise est mise en demeure de renforcer son chantier et de livrer le projet dans le plus bref délai, Faute de quoi, des mesures coercitives seront appliquées à l'égard de l'entreprise notamment la résiliation du marché aux torts exclusifs de l'entreprise.

L'Echo d'Algérie : 29/10/2019

Anep : 1916 023 296

## Secteur de la santé à Oran

# Appel à opérer un équilibre sur la carte sanitaire de la wilaya

Un rapport de la commission de la santé, de l'hygiène et de la protection de l'environnement de l'APW d'Oran a appelé, dimanche, à opérer un équilibre sur la carte sanitaire de la wilaya en vue de combler le déficit signalé en matière de prestations.

Le rapport, présenté lors des travaux de la session ordinaire de l'APW ouverte dans la journée, aboutit à la nécessité d'opérer un équilibre dans la carte sanitaire par la création de nouveaux établissements sanitaires et le renforcement de ceux qui souffrent d'un manque de personnel médical et paramédical et d'agents d'hygiène et de maintenance en prenant en compte le type de formation de chacun notamment en ce qui concerne leur comportement face aux malades. La commission insiste également sur la dotation des cliniques publiques et des salles de soins en équipements nécessaires pour contribuer à fournir des prestations médicales de qualité, particulièrement les appareils de radiologie de différents genres et

des ambulances. Le wali d'Oran, Abdelkader Djelaoui, a abordé à cette occasion certaines défaillances dans le secteur de la santé dans la capitale de l'Ouest algérien, soulignant toutefois que la situation n'est pas catastrophique et peut être améliorée. Il a indiqué que le secteur de la santé souffre de lacunes dans la gestion, annonçant la réception dans les prochains mois de quatre structures nouvelles, à savoir deux hôpitaux de 240 lits en cours de réalisation à Gdyl et à Sidi Chami, un autre de 120 lits à Oued Tlélat et un (60 lits) à El Kerma. Ces nouveaux hôpitaux contribueront à réduire la tension sur les hôpitaux et polycliniques d'Oran en raison de l'affluence des malades des wilayas limitrophes.

Lehouari K.



## Formation professionnelle à Mostaganem

# Des employés réclament des revendications socio-professionnelles

Une trentaine d'employés du secteur de la formation professionnelle de la wilaya de Mostaganem ont organisé dimanche un sit-in de protestation devant la Direction du secteur pour des revendications socio-professionnelles. Les protestataires dénoncent «une pression sur l'activité syndicale» et le «refus de certains établissements de formation d'autoriser le syndicat national du personnel de la formation professionnelle à tenir des assemblées générales pour renouveler ses sections», lit-on dans un com-

munique distribué lors du sit-in. Les travailleurs ont réclamé des revendications socio-professionnelles liées aux promotions et aux logements de fonction, entre autres. En réponse à ces préoccupations, le directeur de wilaya de la formation et de l'enseignement professionnels, Belahcen Bennacer, a affirmé que les établissements de formation «sont autonomes tout comme la commission paritaire qui peut introduire des recours, devant la commission de wilaya, du personnel de l'ad-

ministration publique. Il a également indiqué que «ce syndicat n'est pas représentatif (150 adhérents sur un total de 860 travailleurs)», ajoutant qu'il dispose de trois sections syndicales dans trois centres seulement sur un total de 16 établissements de formation professionnelle dans la wilaya de Mostaganem, tout en se déclarant prêt à ouvrir un dialogue si le quorum fixé par la loi 14-90 portant modalité d'exercice du droit syndical est atteint.

L. K.

## ● La maîtrise du processus technique des cultures stratégique soulignée

Le directeur de l'Institut des Sols de l'Irrigation et du Drainage de la wilaya de Mostaganem, Nadjri Cherif, a souligné, ce jeudi, l'importance de la maîtrise du processus technique des grandes cultures, surtout la fertilisation et l'irrigation complémentaire. Lors d'une journée d'information sur la «fertilisation et l'irrigation complémentaire des céréales», organisée par les services agricoles de la wilaya de Mostaganem, Nadjri Chefif a indiqué que l'extension des superficies

destinées aux grandes cultures «permettra d'augmenter le rendement avec la maîtrise du processus technique de cette filière surtout la bonne utilisation de différentes espèces d'engrais». «Le céréalier doit connaître les engrais, leur qualité et la quantité à utiliser. Il doit respecter les éléments essentiels dont a besoin le sol et la plante dans les différentes étapes de production qui s'étale de décembre à mai», a-t-il dit. Le directeur de l'Institut des sols, de l'irrigation et du drainage de la wilaya de

Mostaganem a évoqué l'importance de l'irrigation complémentaire des céréales, son rôle dans le doublement du rendement de 25 q/a à plus de 50 q/ha cette campagne. La filière céréalière se base actuellement, dans la wilaya de Mostaganem, sur l'irrigation naturelle, soit par la pluie uniquement. 47% des terres agricoles (50 000 ha) sont irrigués. La wilaya occupe la 3<sup>e</sup> place en termes de production agricole par an, après celle du maraîchage et des agrumes avec une production de plus de

800 000 q selon les chiffres divulgués par les services agricoles. La journée d'information sur «la fertilisation et l'irrigation complémentaire des céréales» a été organisée par la Direction des services agricoles, en collaboration avec la Chambre agricole, l'Institut des sols, de l'irrigation et du drainage, au profit de céréaliculteurs, des cadres agricoles au titre de la préparation du lancement de la campagne agricole 2019-2020.

## Aïn Témouchent

# Une bonne pluviométrie enregistrée

Depuis dimanche dernier, la pluviométrie a atteint 71,5 mm. Comparé aux 485mm de précipitation de moyenne annuelle, par son importance, ce nombre indique que les pluies ont été généreuses pour un début de campagne agricole. Elles ont d'ailleurs été si profitables qu'elles n'ont pas donné lieu à des pluies diluviennes, de ce fait elles ont abouti à l'humidification du sol en profondeur pour n'avoir pas coulé inutilement en surface. C'est dire si le contentement est grand chez les agriculteurs, en particulier les céréaliculteurs des zones précoces qui scrutaient chaque matin le ciel avec inquiétude, en plaine de la Mléta. Selon un technicien, pour peu qu'il n'y ait pas un ensoleillement excessif ou qu'il n'y ait pas de vent chaud, les céréales ont leur quota nécessaire d'eau pour un mois. Ce jugement rassure sur le sort des projections d'emblavements qui sont estimés à 115 000 ha, soit 56 000 en blé dur, 49 500 pour l'orge et seulement 7500 en blé tendre, les sols témouchentois n'étant pas adaptés à ce type de

céréales. Pour ce qui est de l'avoine, c'est plus de 2500 ha qui sont prévus. On relève que les quantités de semences traitées et certifiées enlevées auprès des CCLS ont atteint 51 000 quintaux. Le DSA, nouvellement venu de Mascara, s'est étonné qu'une telle quantité ait été acquise dès l'entame de la campagne. Comparativement à son précédent poste d'exercice, il qualifie cette quantité «d'énorme»: «A Mascara, 51 000 q, c'est tout ce qui est acquis par les agriculteurs auprès de la CCLS pour toute la campagne pour près de 150 000 ha ! Cela signifie qu'à Témouchent, les agriculteurs recourent moins aux semences fermières qui, elles, ne sont pas traitées, contiennent des impuretés et donc pas saines, ce qui impacte sur la qualité des récoltes». Ce qui est vrai puisqu'à Témouchent, les coque-licots, les pâquerettes ont disparu des champs. Sauf que, selon les adeptes d'une agriculture biologique, l'avancée en termes de productivité n'est pas forcément synonyme de progrès.

## Tiaret

# Une nouvelle faculté et une clinique vétérinaire

Pour 5578 nouveaux inscrits au titre de l'année universitaire en cours, l'université Abderrahmane-Ibn Khaldoun, de Tiaret, compte aujourd'hui plus de 32 000 étudiants, a indiqué, ce mardi, le recteur, Mimouni Abdenabi, lors de l'ouverture de l'année universitaire 2019-2020, tenue en présence des responsables et élus locaux. En effet, dans un exposé présenté par le recteur nouvellement installé, l'on saura que pour 5578 nouveaux bacheliers inscrits, l'université de Tiaret compte 20 751 étudiants en licence, 701 autres inscrits dans la filière des sciences vétérinaires (système classique) contre 10 606 étudiants en master, soit 32 058 étudiants au total répartis sur huit facultés, un institut supérieur et 2 annexes universitaires à Sougueur et Ksar Chellala. Le recteur a également précisé que 591 étudiants sont inscrits en 3<sup>e</sup> cycle dont 81 en doctorat répartis sur 27 spécialités. En matière de projets en cours, le premier responsable de l'université Ibn Khaldoun a annoncé la réception dans les prochaines semaines de la nouvelle faculté des sciences économiques, commerciales et sciences de gestion d'une capacité de 2000 places pédagogiques ainsi que 5 laboratoires au niveau du pôle universitaire de Zaâroura et 2000 nouvelles places pédagogiques au niveau de l'Institut des sciences vétérinaires et une nouvelle clinique vétérinaire actuellement dans sa phase d'étude. Dans une courte allocution, le wali de la wilaya, Bentouati Abdesslam, a promis un accompagnement des autorités locales pour l'achèvement dans les délais de ces projets, inscrits à l'indicatif du secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

## Ouargla

# Lancement de diverses opérations de développement à travers la daïra

Des démarches sont entreprises pour mettre fin au problème relatif aux oppositions des citoyens revendiquant la propriété de terrains destinés à accueillir des projets, et permettre ainsi le lancement de divers opérations de développement à travers la daïra d'Ouargla, a-t-on appris, ce lundi, des services de la wilaya.

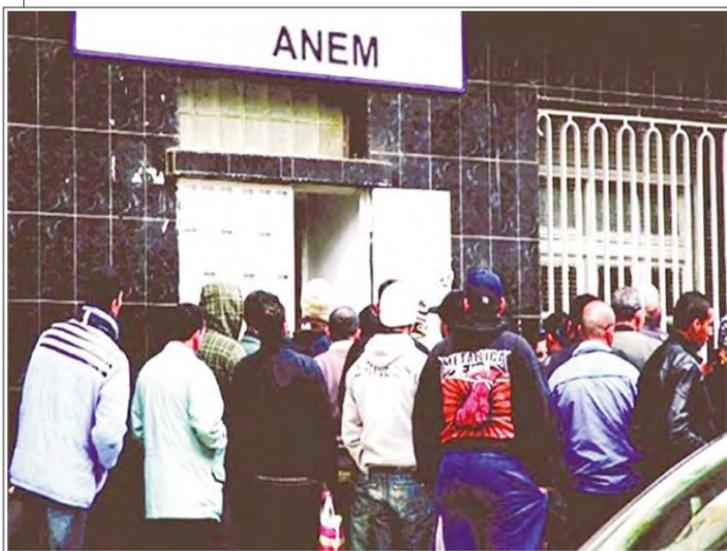
La wilaya s'engage à lancer tous les projets à l'arrêt pour raison d'opposition qui freinent la dynamique de développement, notamment dans les zones se trouvant à l'extérieur du tissu urbain, telles que la localité de Bamendil (périphérie Ouest d'Ouargla) et la commune de Rouissat, a-t-on précisé. Lors d'une récente visite de terrain, le chef de l'exécutif de la wilaya, Aboubakr Essedik Boucetta, a évoqué le sujet des oppositions de citoyens entravant le lancement de certains projets, surtout ceux ayant un lien direct avec le cadre de vie général, à l'instar d'un lycée à Bamendil, un hôpital de 60 lits et un stade de 5000 places à Rouissat. «Il faut en finir avec les oppositions injustifiées qui sont derrière le blocage de plusieurs projets d'utilité publique», a-t-il lancé. Et d'ajouter : «Les portes sont grandes ouvertes pour entamer un dialogue responsable avec les citoyens concernés afin de débloquer cette situation à l'amiable, conformément à la

réglementation en vigueur, sans écarter le recours à la justice ou la force publique si les opposants persistent dans leur position». Au cours de sa visite, le wali a mis l'accent sur la nécessité d'intervenir pour protéger une structure destinée à abriter un service de lutte contre l'immigration clandestine relevant du secteur de la sûreté nationale, dans la commune de Aïn El Beïda. Cette structure, dont les portes et fenêtres ont fait l'objet soit d'un vol, soit d'un saccage, a été laissée à l'abandon depuis quelques années. Boucetta a inspecté le projet d'un Centre médico-social (CMS) à Ouargla pour les collectivités locales de la région sud-est du pays, dont les travaux de réalisation sont à 100%, en attendant l'achèvement de l'opération d'acquisition de l'équipement nécessaire, a-t-on signalé. Ce nouvel établissement de santé assurera une prise en charge sur le plan médical et psychologique des personnels des collectivités locales et leurs ayants droit.

Kadiro F.



## Vers l'application des nouvelles procédures d'emploi



Les participants à une journée d'étude dédiée à la vulgarisation de la circulaire interministérielle du 11 janvier 2017, ont mis en avant l'importance d'une conjugaison des efforts pour appliquer les nouvelles procédures de sélection et de recrutement ainsi que le renforcement de la formation par l'apprentissage dans les wilayas du Sud. Le directeur de l'Emploi de la wilaya de Ouargla a souligné, dans une intervention explicative de la circulaire, la nécessaire contribution de tous les acteurs du secteur de l'Emploi pour la mise en œuvre effective, au début du mois de novembre prochain, de ces procédures. Bouâmama Daki a fait savoir, à ce titre, que la wilaya de

Ouargla a été retenue, après celle d'Illizi, comme région -pilote- pour la mise en œuvre de ces procédures visant à résoudre le problème du chômage dans la région ainsi qu'à assurer une gestion ferme et transparente du marché de l'emploi en vue de faciliter l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi dans la région. Evoquant les contraintes entravant le dossier de l'emploi dans la wilaya de Ouargla, une wilaya qui connaît un grand nombre de mouvements de protestations, le responsable a indiqué qu'elles étaient inhérentes à certains obstacles et conditions difficiles à remplir imposées par certaines entreprises dans leurs offres de travail. Les agences de l'Emploi dans la wilaya de Ouargla sont face à de sérieux défis en termes de gestion et d'intermédiation dans l'opération de recrutement et d'octroi de facilités aux demandeurs d'emploi, leur permettant d'obtenir un poste de travail en fonction des offres existantes, a-t-il signalé. Daki a, dans ce cadre, fait état du déroulement à l'avenir des examens de sélection pour les offres d'emploi au niveau des centres de formation professionnelle à Ouargla, Hassi Messaoud et Tougourt, sous la supervision d'une commission composée des représentants du wali, de la Direction de l'emploi, de l'inspection du travail, du centre de la formation professionnelle et de l'agence de l'emploi de la wilaya pour suivre le déroulement des examens. Il a fait part également de la mise en place prochainement d'une cellule chargée de l'accueil, par voie électronique (Email), des offres de travail au niveau de l'Agence de l'emploi de la wilaya dans le but de hâter l'étude des offres et de l'organisation des examens et de sélection. Les nouvelles procédures de sélection et de recrutement de la main-d'œuvre, et du renforcement de la formation par l'apprentissage dans les wilayas du Sud, prévues dans la circulaire interministérielle, concernent les wilayas d'Adrar, Biskra, Béchar, Tamanrasset, Ouargla, Illizi, El Oued, Laghouat, Ghardaïa et Tindouf, a rappelé le responsable. Organisée à l'initiative de la Direction de l'emploi de la wilaya de Ouargla, la journée d'étude, qui a eu pour cadre l'université Kasdi-Merbah, s'est déroulée en présence de représentants des entreprises nationales et étrangères, de société de sous-traitance activant dans la région, en plus des associations concernées par le dossier de l'emploi.

K. F.

## Jumelage inter-hôpitaux : des implants cochléaires pour une vingtaine d'enfants

Une vingtaine d'enfants bénéficient à titre gracieux d'implants cochléaires et d'autres actes médicaux en otorhinolaryngologie (ORL) au niveau de l'Etablissement public hospitalier Mohamed-Boudiaf à Ouargla dans le cadre du jumelage inter-hôpitaux, a-t-on appris, ce lundi, auprès de cette structure de santé. Ces actes médicaux s'effectuent durant cinq jours (27-31 octobre) par un staff médical composé, notamment de praticiens spécialistes de l'EPH de Kouba (Alger), à sa tête le Pr Nadia Yahi Aït Mesbah, avec l'appui de praticiens de l'EPH Mohamed-Boudiaf, a-t-on précisé. Les moyens nécessaires ont été mobilisés pour assurer la réussite de cette initiative qui permettra à ces enfants atteints de surdité de retrouver l'audition, a-t-on souligné.

Une session de formation médicale continue en ORL sera organisée en marge de ces journées médico-chirurgicales, au profit de praticiens et paramédicaux locaux ainsi que d'étudiants en 6<sup>e</sup> année médecine. Le programme de cette session de formation comprend des ateliers théoriques et pratiques, avec possibilité pour les participants d'assister aux interventions chirurgicales précitées en bloc opératoire, a-t-on fait savoir. L'initiative se veut une contribution au développement de leurs connaissances en matière, notamment, de traitement de la rhinite allergique, des otites externes nécrosantes, ainsi que de la prise en charge des patients atteints de cancer (cancer du cavum, cancer du larynx et autres), selon la même source.

## Plus de 140 logements programmés à El Borma

La daïra frontalière d'El Borma (420 km au sud-est de Ouargla) a bénéficié d'un programme de 141 logements de différentes formules, a-t-on appris, dimanche, de l'Office de promotion et de gestion immobilières (OPGI) de la wilaya. Dans ce programme figurent 50 unités de logements de type public locatif, dont 44 sont finalisées, 71 logements destinés au personnel du secteur de l'Education nationale, et les 20 restants, actuellement à 95% d'avancement de leurs chantiers, sont consacrés au programme de résorption de l'habitat précaire, a précisé le responsable du département suivi des marchés, Mohamed Salah Hadjadj. Pour accélérer les travaux de ces programmes, le maître d'ouvrage a dû résilier les contrats de certaines entreprises défaillantes et confier l'achèvement des travaux de certains de ces logements à d'autres entités, a-t-il fait savoir. Les mesures administratives réglementaires ont été aussi entamées en prévision de la désignation des entreprises chargées de la réalisation des aménagements et concernant, notamment, les voies et réseaux divers (routes et raccordements aux réseaux d'eau potable et assainissement) et l'éclairage publics, selon la même source.

# Périphériques USB, attention danger !



On vous la prête, on vous l'offre à de multiples occasions et vous l'utilisez sans même vous en rendre compte : la clé USB est partout ! Pourtant, si ce petit gadget est devenu banal, il peut aussi être dangereux et causer de gros dégâts. Depuis son apparition sur le marché au tout début des années 2000, la clé USB est passée d'une capacité de 8 Mo à plus de 1 To ! Presque aussi puissante qu'un disque dur

externe, elle représente un support privilégié pour le stockage et le transport de données, surtout depuis l'apparition de l'USB 3.0, qui offre une utilisation beaucoup plus souple et un espace disponible beaucoup plus important que les autres supports amovibles. Cette souplesse constitue cependant une aubaine pour les personnes malveillantes et ce merveilleux support a priori inoffensif devient alors un excellent moyen de piratage

informatique. Découverte il y a quelques années, la faille USB la plus connue est désormais accessible à tous et largement utilisée. Elle réside dans le firmware du support, un mini programme intégré qui permet de faire fonctionner l'appareil et qui malheureusement, peut être corrompu par un virus. N'importe quel périphérique USB peut ainsi embarquer des malwares pratiquement indétectables, aussi bien sous Windows que Linux ou Mac et, pour ne citer qu'un exemple, lancer des applications qui ne sont même pas installées. Utiliser une clé USB n'est donc pas sans risque et peut causer de graves préjudices : prise de contrôle de votre appareil, espionnage à distance, blocage ou même destruction totale grâce à la «Killer Key» qui détruit instantanément le système informatique du dispositif (tour, écran, etc.) grâce à une surcharge électrique. Pour citer d'autres exemples, la «Rubber Ducky» est quant à elle capable d'injecter un script invisible afin de récupérer en quelques secondes, les mots de passe enregistrés en clair et de les faire transiter par la messagerie de la victime. La clé USB «Dongle», installée cette fois sur l'ordinateur du malfaiteur dans un rayon d'une centaine de mètres, détecte les souris fonctionnant en wireless pour prendre les commandes de l'ordinateur. Enfin, la technique de «Oh my God Cable» a récemment été découverte et permet, grâce à une minuscule carte Wi-Fi présente sur des câbles Apple, de prendre les commandes du dispositif cible. De manière générale, il est très facile et rapide d'introduire une clé USB sur un appareil sans que vous ne vous en

aperceviez. Dans le train pendant que vous vous dégoûtez les jambes quelques minutes, au bureau derrière une tour où seuls les techniciens de surface s'aventurent quelques fois par an ou encore, au guichet d'une société de service (banque... poste... où l'arrière de l'écran est accessible par exemple), avec un peu d'audace, c'est un jeu d'enfant. Loin de plonger dans la paranoïa, il est primordial de connaître ces pratiques et d'utiliser ce support avec davantage de précautions. Vous devez absolument connaître la provenance des périphériques que vous branchez et éviter de vous servir des cadeaux publicitaires sans les reformater avec l'aide d'outils (comme BCWIE par exemple). D'autres mesures de sécurité sont fortement recommandées, notamment dans un cadre professionnel : utiliser un code de protection, configurer les sessions des ordinateurs pour limiter les droits et autoriser uniquement la session utilisateur à ouvrir de nouveaux supports, verrouiller la fonctionnalité d'autorun, utiliser une clé à empreinte digitale ou une clé à usage unique. Mais avant tout, vous devez garder en tête que ce n'est pas tant les périphériques qui sont dangereux que la manière dont on les utilise. Pensez donc à accompagner vos collaborateurs en portant à leur connaissance tous les risques qu'ils vous font encourir en utilisant une clé USB extérieure à l'entreprise. Deux pistes pour contrer cela, la première à faire par votre responsable informatique, de bloquer tous les ports USB. La deuxième : des caches pour bloquer physiquement les ports USB.

## Apple AirPods Pro : une protection contre la sueur et la pluie

Il semble désormais très probable qu'Apple commercialise de nouveaux écouteurs True Wireless nommés AirPods Pro. Voici tout ce que l'on sait sur ces écouteurs sans fil. Les AirPods 2 n'ont rien d'une deuxième génération d'écouteurs sans-fil. Nous nous attendions à un nouveau design, de la réduction de bruit active et une protection contre l'eau. Et nous avons eu la charge sans fil et «Dis Siri». Les rumeurs et autres indices se multiplient concernant les AirPods Pro à quelques jours de leur potentielle officialisation. Il semble que ces AirPods Pro seront exactement cette «deuxième» génération des écouteurs sans fil. La dernière

rumeur en date de UDN évoque une production contre l'eau. Très probablement, on ne pourra pas nager avec, mais une protection contre la sueur et la pluie devrait être de la partie. Les AirPods Pro seraient également dévoilés dans de nouvelles couleurs. Jusqu'à huit nouvelles couleurs, notamment le vert, le blanc, le noir et l'or. On ne sait pas quelles seront les quatre couleurs suivantes, mais à en juger par les couleurs du nouveau casque Beats Solo Pro, vous pouvez vous attendre à des couleurs plus vives. Nous n'attendons pas de conférence d'Apple. Ces AirPods Pro devraient arriver courant novembre, Apple pourrait simplement ajouter ses

nouveaux écouteurs sur son store en ligne, sans annonce particulière. Même si les caractéristiques dont il est question dans cet article sont encore des rumeurs, il semble que ce nouveau modèle d'AirPods est bien une réalité. Apple en a fait mention dans une version iOS 13.2 bêta. Apple ne sera pas le seul à commercialiser des écouteurs sans-fil True Wireless : Amazon va lancer ses Echo Buds équipés de la technologie Bose pour la réduction du bruit. Microsoft lance également ses écouteurs, les Surface Earbuds. Enfin, Google prévoit également de commercialiser ses Pixel Buds de deuxième génération au printemps prochain.



Si vous avez pour ambition de vous créer la parfaite maison connectée, peut-être avez-vous du coup envisagé l'installation d'un interphone connecté à votre smartphone ou votre tablette. La solution proposée par DiO s'annonce facile à installer, plutôt abordable et elle serait en plus évolutive. Voyons tout cela en détail dans ce test complet. Le visiophone connecté est une solution pour tenter de résoudre le problème d'une visite potentielle que vous auriez raté. L'offre se constitue petit à petit chez différents constructeurs (Ring, Nest, Arlo, etc.), et la solution de DiO s'annonce intéressante pour plusieurs raisons. Nous les allons les passer en revue tout à long de ce test, mais sachez d'entrée de jeu que l'argument numéro 1 en sa faveur, c'est son prix. Une fois déboursés les «149 €» pour la sonnette et sa batterie, vous n'avez plus rien à payer... pas même un abonnement pour stocker vos vidéos dans le Cloud. Pas si mal si on considère que la concurrence affiche des

## DiO Cam+, le visiophone connecté qui vous rend joignable partout dans le monde

produits à près de 200 € (et plus) et que certains vous demandent de payer pour garder une trace des visites.

### Installation facile

Forcément, pour installer un visiophone, il faut s'attendre à avoir quelques étapes de bricolage. Heureusement, dans une installation basique, cela se limitera à percer trois trous pour fixer la DiO Cam+. Il est possible d'en forer quatre, le constructeur livre six vis et six chevilles, mais trois de chaque suffisent pour solidement fixer la chose. Là, s'offrent à vous deux installations possibles, l'une filaire, l'autre sans-fil en connectant une batterie sous l'élément principal de la sonnette. La première consiste à reprendre l'alimentation d'une sonnette existante. Auquel cas, le constructeur livre un boîtier de conversion permettant de passer de l'alimentation initiale de votre sonnette à une alimentation 5V adaptée à la DiO Cam+. D'autant que dans cette configuration, à part les trois trous pour fixer la partie principale, la suite ne requiert aucun bricolage. Point important, la capacité de la batterie livrée est de 6000 mAh, ce qui, en fonction du nombre de visites ou des alertes que vous activerez (la sonnette peut être utilisée pour détecter des intrus) permettrait d'être tranquille pendant des mois. Selon DiO, l'autonomie serait de 3 mois à raison de 10 connexions/jour. De notre côté, au bout de 15 jours, la batterie est encore bien chargée. D'ailleurs, il est recommandé dans la notice de la recharger au

maximum avant de l'installer. Le constructeur livre la visserie nécessaire et il faudra impérativement l'utiliser pour mener à bien l'installation. Une fois le support fixé, c'est l'ajout de la batterie et sa vis de fixation qui maintiendra le tout en place. On peut se rassurer par le fait que le constructeur certifie son produit IP54 ce qui est suffisant pour affronter la pluie, mais reste que nos craintes ne sont pas injustifiées.

### Une application simple et efficace

Une fois l'application DiO Cam+ installée, la configuration de l'interphone est très simple. La première étape consiste à connecter le smartphone au réseau Wi-Fi qu'on souhaite utiliser pour l'interphone. Cela permettra de l'associer plus facilement. Bien entendu, il est impératif que la connexion Wi-Fi soit de bonne qualité, sous peine de constater de grosses lenteurs.

### L'accès aux autres membres de la famille

Une fois l'association de la caméra à un compte, il est obligatoire de passer par les fonctions de partage pour que les autres membres de la famille puissent être alertés en cas de visite. Il est impossible d'utiliser un seul et même compte DiO Cam+ sur plusieurs smartphones et/ou tablettes différents. Chacun peut ensuite accepter son invitation depuis

l'application DiO Cam+ et, dernier échange de ce ping-pong numérique, l'utilisateur du compte principal valide enfin l'accès à la caméra. Une fois que tout est fait, plus de problème, chacun est alors alerté lorsqu'une personne sonne et c'est au premier qui répondra.

### De nombreuses options disponibles et à venir

L'application DiO Cam+ propose d'autres options, mais nous n'avons pas pu toutes les tester. Testée, mais pas franchement approuvée : la fonction de détection de mouvement. Compte tenu de la caméra, dispose d'un objectif grand-angle (130 degrés) et d'une vision nocturne, il est possible de l'utiliser de jour comme de nuit comme un judas numérique qui vous alerte si des personnes sont détectées. Autre bonne idée, cette fois-ci mieux concrétisée, il est possible de laisser des messages d'absence. Sitôt que vous activez la fonction depuis l'application mobile, chaque personne qui sonnera entendra un message audio d'une trentaine de secondes maximum. Attention toutefois à ne pas laisser de message qui laisserait comprendre à vos visiteurs, qui ne sont pas forcément tous des personnes connues, que vous êtes absent pendant longtemps. À noter que chaque personne qui sonne est filmée, à condition que vous ayez bien inséré une carte micro SD dans la DiO Cam+.

# En Chine, une grand-mère de 67 ans accouche d'une petite fille

Une grand-mère de 67 ans a accouché d'une petite fille dans l'est de la Chine, assurant être la plus vieille Chinoise à mettre au monde un enfant à la suite d'une grossesse naturelle, ont rapporté les médias locaux. La femme, du nom de Tian, a accouché vendredi par césarienne dans la province du Shandong, a précisé la même source. La maternité de la ville de Zaozhuang a confirmé qu'une femme de 67 ans avait accouché dans ses locaux, mais sans pouvoir se prononcer sur les conditions de la conception, Mme Tian ayant pris contact avec l'hôpital alors qu'elle était déjà enceinte. «L'enfant est un don du ciel pour nous deux», a déclaré le mari de Mme Tian, lui-même âgé de 68 ans, au site d'information guancha.cn. D'après le quotidien de langue anglaise

Global Times, le bébé se prénomme d'ailleurs «Tianci», c'est-à-dire «Don du ciel» en chinois. S'il est confirmé que la grossesse de Mme Tian était bien naturelle, il s'agirait de loin d'un record mondial. D'après le Livre Guinness des Records, la femme la plus vieille à avoir accouché d'un enfant conçu naturellement est une Britannique qui a mis un enfant au monde en 1997 alors qu'elle était âgée de 59 ans. Le quotidien local *Jinan Times* précise que Mme Tian était déjà mère de deux enfants, dont un fils né en 1977, juste avant l'entrée en vigueur de la politique de l'enfant unique imposée afin de freiner l'explosion démographique de la Chine. Cette politique a été récemment assouplie pour permettre désormais à tous les couples d'avoir deux enfants.



## La moitié des aliments destinés aux enfants seraient trop sucrés, ou trop salés

Les produits alimentaires industriels promotionnés en Europe à destination des enfants sont majoritairement de mauvaise qualité nutritionnelle. C'est le constat de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Laquelle a analysé plus de 2 500 produits. Céréales avec des personnages de dessins animés, yaourts aux pots colorés... Les produits industriels destinés aux enfants sont souvent trop salés, sucrés ou gras. Mais à quel point ? Et surtout, les fabricants ont-ils pris acte des recommandations nutritionnelles souvent répétées, notamment par l'OMS. Pour en avoir le cœur net, celle-ci, a développé des modèles nutritionnels de référence afin d'évaluer les produits sur le marché. Ces modèles correspondent aux apports recommandés. Au total, 2691



produits alimentaires industriels vendus dans 20 pays de l'UE ont été comparés aux modèles nutritionnels de référence. Résultat, 48% des aliments évalués ne correspondaient pas aux niveaux requis. Ainsi, les céréales étaient trop sucrées et pauvres en fibres, les yaourts trop sucrés et les plats préparés trop salés. «Nombre de ces

produits disposent d'une part de marché importante», soulignent les auteurs. Par conséquent, «de nombreux enfants vont probablement les consommer.» C'est pourquoi «il est nécessaire que l'industrie change les recettes et innove en matière d'aliments destinés aux enfants», concluent-ils.

## L'obésité chez les enfants serait liée à de plus mauvaises fonctions cognitives

Les écoliers souffrant d'obésité pourraient avoir de moins bonnes fonctions cognitives, selon une nouvelle étude menée par l'Université de Cambridge et l'Université de Yale, qui ont cherché à examiner ce lien. Pour ce faire, ils ont étudié les données de 2700 enfants entre les âges de 9 et 11 ans, faisant partie d'une étude du National Institutes of Health Adolescent Brain Cognitive Development (NIH ABCD). Les chercheurs ont ainsi découvert qu'un trop fort IMC était associé à de moins bonnes performances aux tests utilisés pour mesurer les fonctions exécutives du cerveau. Ils ont aussi découvert un lien entre un fort IMC et une réduction de l'épaisseur moyenne du cortex, ainsi qu'un affinement de la région préfrontale du cortex, une aire cérébrale dédiée au contrôle cognitif. «Nous avons vu des différences très claires entre les structures cérébrales des enfants obèses et des enfants avec un poids normal, explique le docteur Lisa Ronan. Il est important de souligner que ces données ne montrent pas de changement dans le temps, donc nous ne pouvons pas dire si ces changements sont permanents ou si ce sont ces différences structurelles qui les poussent à devenir obèses.» «Les liens que nous avons observés montrent toutefois de vraies différences structurelles entre les cerveaux des enfants souffrant d'obésité et de ceux qui n'en sont pas atteints. Ces découvertes contribuent à notre compréhension des causes et conséquences de l'obésité chez les enfants», ajoute le professeur Paul Fletcher. L'étude compte suivre les enfants dans le temps pour voir si leurs structures cérébrales changent, et comment elles sont liées à l'obésité.



## Eradication de la poliomyélite : de bonnes nouvelles et quelques freins



Un grand pas dans l'élimination de la polio vient d'être franchi. Deux des trois poliovirus sauvages à l'origine de la maladie sont aujourd'hui éradiqués dans le monde. Une annonce faite par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) ce 24 octobre à l'occasion de la Journée mondiale dédiée. Il existe trois souches de poliovirus sauvages : le poliovirus sauvage de type 1 (PVS1), celui de type 2 (PVS2) et le poliovirus sauvage de type 3 (PVS3). En termes de symptômes, les 3 souches sont identiques.

Elles provoquent une paralysie irréversible, pouvant entraîner la mort. Mais il existe des différences génétiques et virologiques. Les trois virus doivent donc être éradiqués individuellement. Et ce challenge semble sur la bonne voie. En effet, après le PVS2 éradiqué de la surface du globe en 2015, c'est au tour du PVS3 d'être officiellement supprimé. «Le dernier cas a été détecté dans le nord du Nigéria en 2012», précise l'OMS. «Il s'agit là d'un accomplissement important qui devrait motiver la dernière

étape : l'éradication du poliovirus sauvage de type 1». Le PVS1 n'est plus en circulation que dans 2 pays, l'Afghanistan et le Pakistan. Mais ces bonnes nouvelles ne doivent pas occulter certains comportements qui risquent de réduire les efforts à zéro. C'est notamment de la méfiance vis-à-vis des vaccins dont il est question ici. C'est ce qui inquiète l'Organisation mondiale de la Santé. Selon elle, certains pays présentent «une couverture vaccinale et/ou une surveillance de la maladie sous-optimales».

## Les adultes dont les parents souffrent de démences susceptibles de développer la maladie

Lorsque les deux parents étaient atteints de démence, la maladie survenait en moyenne 13 ans plus tôt chez l'adulte, comparé à l'âge moyen de ses parents au moment du diagnostic. Une nouvelle recherche américaine réalisée à l'école de médecine de l'université Saint-Louis montre que les adultes dont les parents sont atteints de démence sont susceptibles de développer la même maladie par la suite, mais environ 6 ans plus tôt que leurs géniteurs. Publiée dans la revue *JAMA Network Open*, l'étude montre que des facteurs tels que l'éducation, la tension artérielle et le fait d'être porteur de la variante génétique APOE4, qui augmente le risque de démence, expliquent moins d'un tiers de la variation de l'âge dans l'apparition de la maladie. «Il est important de savoir qui sera atteint de démence, mais il est également important de savoir quand les symptômes se manifesteront. Si nous pouvions mieux comprendre les facteurs qui retardent ou accélèrent l'apparition de la démence, nous pourrions éventuellement atteindre un stade nous permettant de recueillir cette information lors d'une visite chez le médecin et de calculer l'âge prévu au début de la maladie pour tout adulte dont le parent est atteint de

démence», estime Gregory Day, professeur adjoint de neurologie qui a dirigé l'étude. Pour déterminer les potentiels liens entre les facteurs héréditaires et les différences intergénérationnelles d'âge au moment de l'apparition des symptômes de démence, l'équipe du Pr Day a travaillé sur une cohorte de 164 participants atteints de la maladie d'Alzheimer et présentant des antécédents parentaux de démence (au moins un parent concerné par la maladie). La maladie d'Alzheimer est la cause la plus fréquente de démence, qui touche environ 5,8 millions de personnes aux États-Unis et près de 3 millions de personnes en France. Entre 10% et 15% des enfants de patients atteints de la maladie d'Alzheimer développent eux-mêmes des symptômes de la maladie. À l'aide de dossiers médicaux et d'entrevues avec les participants et leurs proches, les chercheurs ont déterminé l'âge auquel apparaît la démence pour chaque participant, ainsi que pour les parents. Les personnes dont l'un des parents était atteint de démence ont développé des symptômes en moyenne 6,1 ans plus tôt. Lorsque les deux parents étaient atteints de démence, la maladie survenait en moyenne 13 ans plus tôt chez l'adulte, comparé à l'âge moyen

de ses parents au moment du diagnostic. Bien que les chercheurs se soient penchés sur de multiples facteurs tels que les gènes, les antécédents de maladie cardiovasculaire et l'éducation, ces derniers n'ont pas été en mesure de déterminer les causes d'un diagnostic plus précoce. «Les personnes dont les deux parents sont atteints de démence ont développé la maladie beaucoup plus tôt que les autres. Cela donne à penser qu'il ne s'agit pas seulement de changements dans les critères de diagnostic ou dans les attitudes sociales. Les personnes dont les deux parents sont atteints de démence peuvent présenter une double dose de facteurs génétiques ou d'autres facteurs de comportement à risque qui les pousseraient vers un diagnostic plus précoce de la maladie», explique le Pr Day dans un communiqué. Ce dernier ajoute : «Même si nous n'en sommes pas encore au point où nous pouvons modifier les gènes des gens, nous pouvons commencer à explorer comment ces gènes peuvent accélérer ou ralentir l'apparition de la démence chez ces personnes. En comprenant mieux l'effet de ces gènes sur la maladie d'Alzheimer, nous pourrions peut-être mettre au point de nouveaux traitements.»

## Prix de la Ville verte

# Annaba décroche le 1<sup>er</sup> Prix, Naâma obtient le Prix du jury

La ville d'Annaba a reçu, dimanche à Alger, le Prix de la Ville verte, récompensant les villes ayant consacré le plus d'aménagement d'espaces verts au profit des citoyens devant respectivement les villes de Oum El Bouaghi et El Bayadh.

Lors d'une cérémonie organisée à l'occasion de la Journée nationale de l'arbre et à la veille de la célébration de la Journée internationale des villes, et en présence de plusieurs ministres et nombre de responsables, de représentants diplomatiques et associatifs, la wilaya de Naâma a obtenu le Prix du jury. Pour sa part, la ville de Chlef a obtenu le Prix de la citoyenneté grâce à l'association de protection de l'environnement «Dounia» opérant dans la collecte et au recyclage des déchets et la ville de Bouira a reçu un Prix de soutien. Le jury, présidé par Chenouf Nadia, est composé de 15 membres issus de 9 ministères et des acteurs de la société civile. Aussi, des chercheurs et des associations opérant dans le domaine

de l'environnement, la protection de la nature, le développement durable et les changements climatiques ont été honorés à cette occasion. A souligner que le jury de ce concours a examiné 42 dossiers (communes) pour 25 wilayas participantes. Lors de cette cérémonie, la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelable, Fatima-Zohra Zerouati, a souligné dans son allocution que les villes vertes constituent l'une des bases du plan national d'urbanisation dans le respect du principe de développement durable. «L'objectif avec ce concours est de parvenir à un avenir plus propre et plus sain à travers l'amélioration des compétences et des investissements dans les technologies modernes», a-t-elle fait savoir.

Benadel M.



### Tlemcen

## Le 3<sup>e</sup> concours national de calligraphie lancé depuis dimanche

La 3<sup>e</sup> édition du concours national de calligraphie a été lancée, dimanche soir à la maison de la culture Abdelkader-Alloula, de Tlemcen, avec la participation de 18 calligraphes professionnels de plusieurs wilayas. Initiée quatre jours durant par le musée public national de calligraphie islamique de Tlemcen sous le slogan «un artiste rebelle en amour de l'Algérie», cette manifestation comporte la réalisation de tableaux en calligraphie sur les thèmes des massacres du 17 octobre 1961 et le déclenchement de la Guerre de Libération nationale. Trois meilleures œuvres seront sélectionnées par un jury composé de calligraphes spécialistes en adoptant plusieurs critères dont la beauté du tableau, les techniques et couleurs utilisées. La cérémonie d'ouverture a été marquée par une exposition de plus de 50 tableaux en calligraphie des participants au concours sur l'utilisation de la lettre arabe en arts plastiques et des miniatures sculptées avec l'usage des lettres. Des ateliers pour adultes et enfants sont programmés et encadrés par des membres du jury pour leur inculquer les bases de calligraphie ainsi que des sorties à des sites archéologiques et historiques de la wilaya en collaboration avec l'annexe de l'Office national de gestion et d'exploitation de biens culturels protégés de Tlemcen. Cette manifestation culturelle vise à faire connaître les types de calligraphie arabe, des techniques de son usage en arts plastiques et échange entre artistes participants pour enrichir la scène artistique en nouvelles toiles.

### Tunisie

## Début de la 5<sup>e</sup> édition des JCC dans les établissements pénitentiaires

La 5<sup>e</sup> édition des Journées cinématographiques de Carthage (JCC) dans les établissements pénitentiaires a démarré, dimanche, à la prison civile de Mornaguia, avec la projection du film «Les épouvantails» du cinéaste tunisien Nouri Bouzid. En présence des interprètes du film et de représentants du comité directeur des JCC, environ 700 détenus ont assisté, à travers un écran géant installé dans la cour de la prison, à la projection de ce film qui était aussi accessible à tous les prisonniers (5500 personnes) depuis leurs cellules. Pour le directeur de la prison civile de Mornaguia, Hichem Rahimi, cette 5<sup>e</sup> édition s'inscrit dans la continuité du partenariat entre la direction générale des prisons et la direction des JCC en vue de consacrer le droit des détenus à la culture. La directrice du bureau de l'Organisation mondiale contre la torture (OMCT) à Tunis, Gabriel Reither, a tenu, à cette occasion, à saluer l'initiative de la direction des JCC de programmer des projections cinématographiques dans les établissements pénitentiaires. L'événement se poursuit jusqu'au 2 novembre avec la projection d'autres films dans plusieurs prisons civiles dont celles de Borj Erroumi (Bizerte), Saouef (Zaghouan), Mornaguia (Manouba), Messadine (Sousse) et Kasserine ainsi que dans le Centre de rééducation et réinsertion des mineurs de Sidi El Hani à Sousse.

## Hommage

# Le bédéiste et caricaturiste Mahfoud Aïder dit Aladin honoré à Bouira



La maison de la culture Ali-Zaâmoum de Bouira a rendu, dimanche, un vibrant hommage au bédéiste et caricaturiste Mahfoud Aïder, dit Aladin, en marge de la 2<sup>e</sup> édition du Salon national de la bande dessinée, qui s'est ouverte dans la matinée

En guise de reconnaissance de ces efforts et travaux artistiques pour le développement et la promotion de la BD en Algérie, la directrice de la maison de la culture, Saliha Chirbi, a remis un cadeau symbolique au caricaturiste Aladin, considéré comme leader de la bande dessinée en Algérie. Mahfoud Aïder qui est également scénariste, et dessinateur, a débuté au journal *M'Quidech* en 1969 avec la création du personnage Kouider. En 1978, il crée *Sindbad le Marin* pour la revue *Pango*. Il a participé aux numéros 0 et 1 du magazine *El Bendir*.

Le bédéiste a présidé le jury du 3<sup>e</sup> Festival international de la bande dessinée d'Alger (2010). Honoré lui aussi lors de la 1<sup>re</sup> édition de ce festival, le bédéiste Ahmed Haroun est présent à ce salon, qui se poursuivra jusqu'au 30 du mois en cours.

La 2<sup>e</sup> édition du festival de la bande dessinée a été inaugurée dans la matinée par les autorités locales de la wilaya. Neuf maisons d'édition dont Z-Link, Dalimane, Fibda, Algerian Potter head's, Numidie Tizi-Ouzou, Assirem, sont présentes à cette manifestation qui enregistre également la participation de plusieurs bédéistes et dessinateurs venus de sept wilayas du pays à savoir Alger, Oran, Bouira, Tizi-Ouzou, Jijel, Médéa et Béjaïa, selon les détails fournis par Saliha Chirbi. Au premier jour du salon, une grande exposition dédiée aux travaux de dessin et de la bande dessinée est organisée au niveau du hall de la maison de la culture Ali-Zaâmoum. Des ateliers pour dessin et mangas ainsi que des conférences autour de différents thèmes liés à la BD sont programmés à cette occasion. Le directeur des éditions Z-Link, Salim Brahimi, animera une conférence sur le développement de la bande dessinée en Algérie», a fait savoir S. Chirbi.

## 12<sup>e</sup> édition du Salon national des arts plastiques Abdelhalim-Hemch

# Forte participation de peintres algériens

Le coup d'envoi de la 12<sup>e</sup> édition du Salon national Abdelhalim-Hemch des arts plastiques a été donné, dimanche en fin d'après-midi à la maison de la culture Abdelkader-Alloula de Tlemcen, par les autorités locales en présence de nombreux artistes peintres confirmés. L'édition de cette année se distingue par une forte participation de grands peintres algériens, à l'image de Noureddine Belhachemi d'Oran, Mohamed Oulhaci de Mostaganem, Ali Hadj Tahar de Tipasa, Mustapha Nedjai et Mustapha Boussetta d'Alger, Ahmed Mebarki, Sebaa Rafik et Abdelkrim Belhazem, de Tlemcen et tant d'autres artistes confirmés reconnus pour leurs talents et par leur grande expérience en matière d'arts plastiques. L'exposition, d'une qualité artistique certaine, organisée pour cette nouvelle édition comporte plus de 120 œuvres s'inspirant en majorité du modernisme et de l'art contemporain qui ont subjugué, de par leur diversité, leurs thématiques et de par la palette de leurs couleurs retentissantes, l'assistance nombreuse venue admirer l'élite de la peinture algérienne présente à Tlemcen. Cette nouvelle édition rendra hommage à l'artiste Denis Martinez, lui aussi présent à cette manifestation artistique. Un film documentaire retraçant le parcours de ce grand artiste sera présenté lundi matin au public à la maison de la culture.

Le film documentaire réalisé par Claude Hirsch aborde les travaux récents du peintre Denis Martinez, mais aussi son parcours depuis ses premiers travaux en 1961. Son œuvre s'inscrit dans le prolongement de l'art millénaire de l'Algérie, aussi bien les dessins pariétaux du Tassili que les motifs ornementaux kabyles ancrés dans la mémoire populaire. Le public a été donc ce lundi en contact direct avec cet éminent peintre algérien qui avait consacré de longues années à l'enseignement et à la formation au sein de l'Ecole nationale des beaux-arts. Le programme de cette 12<sup>e</sup> édition du Salon national comporte en outre plusieurs activités, dont des ateliers animés au profit des écoles des beaux-arts encadrés par les artistes Hachemi Ameer et Belkhorissat Abdelkader au niveau du complexe religieux Sidi Boumediène et dans l'enceinte historique d'El Mechouar. Cette édition comportera en outre des tables rondes qui s'articuleront autour de l'art plastique en général. La maison de la culture Abdelkader-Alloula, de Tlemcen, a réussi, au fil des années, selon ses responsables, à faire de ce salon des arts plastiques un événement artistique national incontournable en rassemblant les meilleurs et les plus grands artistes peintres algériens pour exposer le fruit de longues années de dur labeur et de création qu'ils partagent humblement avec le public, surtout avec les jeunes artistes peintres présents.



## Palestine

# Les Palestiniens dans les dernières élections législatives israéliennes

*Les Palestiniens d'Israël et leur positionnement vis-à-vis de la politique israélienne auront été au cœur des élections parlementaires du 17 septembre 2019, pour la 2<sup>e</sup> fois en moins d'un an. Ils ont été un révélateur de la crise structurelle qui mine désormais Israël, jetant un éclairage sur ses raisons profondes.*

Les élections législatives se sont tenues dans la foulée de l'adoption par l'Assemblée de la loi sur l'État-nation, précédée et suivie par toute une série de lois qui instituent la discrimination raciale, et offrent des fondements juridiques à l'exercice de la doctrine dite de la judéité de l'État. Il s'agit là d'un saut qualitatif dans l'organisation politique et juridique de l'État, dont l'objectif est de priver les populations arabes de leurs droits nationaux. Un fondement de jure qui entérine une position des pouvoirs en place, mais aussi de la majorité des partis de l'opposition sioniste, et selon laquelle les droits nationaux sur la terre d'«Eretz Israël», autrement dit de la Palestine historique, comprise entre le fleuve Jourdain et la mer Méditerranée se limitent au seul «peuple juif», à l'exclusion de tout autre. Ce qui revient à considérer que les droits nationaux du peuple palestinien ne sont plus à l'ordre du jour, y compris son droit à l'autodétermination et l'établissement d'un État aux côtés de l'État d'Israël, prélude inévitable sans doute à «l'accord du siècle» ou pièce maîtresse de ce projet visant à liquider la question palestinienne. Étendard de la droite de Benyamin Nétanyahou dans son approche des droits palestiniens, de leur identité nationale et de leur place dans le pays, la loi de l'État-nation a été conçue pour légitimer et accélérer l'éviction de la minorité arabe palestinienne de la communauté citoyenne, dans son propre pays. Elle a été suivie d'une violente campagne d'incitation à la négation de leur droit à participer politiquement à la campagne électorale, voire à exercer leur droit de vote, et donc à pouvoir peser sur l'exercice du pouvoir après les élections, ou encore à barrer la route à un futur gouvernement d'extrême droite. Dans la continuité de la loi sur l'État-nation, une telle campagne tendait clairement à extraire les Palestiniens du champ même de la citoyenneté. Ainsi les Palestiniens seraient non seulement dépourvus de leurs droits nationaux, mais également privés de leurs droits civiques légitimes, à égalité avec les autres citoyens. C'était l'enjeu véritable des dernières élections. Un enjeu qui demeure au cœur de la lutte, après les élections. Les pouvoirs en place en Israël ont historiquement exprimé leurs craintes quant à l'attachement que montraient les Palestiniens d'Israël à la composante palestinienne de leur identité, soulignée dans leur Document du 6 juin 1980 : Nous, population originaire de ce territoire, n'avons pas d'autre patrie que celle-ci. Quitte à devoir affronter la mort, nous ne pouvons oublier des origines qui remontent loin dans l'histoire. Nous représentons une partie du peuple arabe palestinien, vivante, consciente et active. Le pouvoir israélien exprime aujourd'hui publiquement son hostilité à la composante palestinienne de notre identité, en tant que citoyens d'un État d'Israël qui a été édifié dans notre patrie, oubliant que nous sommes les seuls parmi ses citoyens à tirer notre légitimité du fait que nous sommes le peuple de ce pays, et nous ne tirons pas notre droit à cette patrie, au même titre que les autres citoyens, d'une citoyenneté israélienne. ceux qui déferlent sur les bureaux de vote n'étaient guère étonnant dans ce contexte que l'un des enjeux majeurs des élections ait pu précisément être le sort

des populations arabes ayant la nationalité israélienne, leur position sur l'échiquier politique, leur droit à être acteurs, et leur bataille historique pour leurs droits nationaux et civiques. Cela s'est traduit par la campagne virulente menée contre eux sous la conduite de Nétanyahou qui remet en question leur légitimité à participer aux élections, ou agite la menace -comme c'était le cas au cours des élections de 2015- «d'électeurs arabes qui déferlent en masse sur les bureaux de vote», visant à mobiliser l'extrême droite juive. Cela s'est également traduit, à la veille des élections, par la mobilisation des Palestiniens israéliens contre la loi de l'État-nation, et leur détermination à s'y opposer jusqu'à son abrogation, ainsi que par leur détermination à montrer, durant les élections, qu'ils n'avaient rien lâché de leurs revendications civiques et politiques, et qu'ils étaient décidés à renverser l'alliance des colons et de l'extrême droite, en rejetant le maintien de Nétanyahou au pouvoir.

**Pour la population arabe, ses forces politiques et ses alliés progressistes juifs, à savoir la liste commune ou le Haut Comité de suivi des masses arabes et les partis politiques qui lui sont affiliés, il ne s'agissait pas d'exprimer une préférence pour Benny Gantz par rapport à Nétanyahou, mais de mobiliser toutes les forces possibles pour barrer la route à ce dernier.**

Le risque du maintien au pouvoir de Nétanyahou ne vient pas seulement du fait qu'il s'agit d'un homme de droite, féroce et favorable aux colons. Ces caractéristiques sont celles de plusieurs généraux et dirigeants du centre droit (alliance Bleu blanc) conduit par Benny Gantz. Mais il est aux abois sur le plan personnel en raison des affaires de corruption, ce qui le rend beaucoup plus redoutable. Cela vient aussi de l'impasse dans laquelle il a conduit le pays. Une alliance avec les colons De même, son alliance avec les colons met en cause le fonctionnement même de la démocratie israélienne :

ces derniers considèrent que les institutions et la place qu'elles peuvent concéder à la minorité arabe leur imposent des contraintes inacceptables. «L'intérêt suprême de la nation» exige pour eux d'en finir avec ces contraintes, à commencer par la nécessité de réduire l'indépendance de la justice et du conseiller juridique du gouvernement, ainsi que l'indépendance de la presse et sa marge de liberté ; de limiter le champ d'application de la loi, voire de s'en prendre à l'intégrité même des élections, et de mener une campagne de haine contre les Arabes en Israël. Lorsque Nétanyahou sera acculé au choix entre la prison et le fascisme, il n'hésitera pas une seconde et optera pour le 2<sup>e</sup>, à savoir, selon le dicton populaire, pour «le dernier repaire du gredin». Et les premières victimes seront forcément les Palestiniens. C'est une position qui n'a rien à voir avec les déclarations problématiques qui ont pu être faites avant les élections disant que la liste unifiée arabe serait prête, sous certaines conditions, à participer à une coalition gouvernementale formée par le leader du parti Bleu blanc ou à lui apporter son soutien de l'extérieur. Il s'agit d'une position fondamentalement différente. Une impasse due à



l'occupation. Le résultat des élections, comme l'échec avéré des deux camps principaux représentés par l'extrême droite procolons sous la conduite de Nétanyahou et le centre droit sous le commandement des généraux Bleu blanc et de Benny Gantz, à former une coalition de gouvernement, ensemble ou séparément, dans une formation d'unité nationale, révèlent, d'une part, que les forces politiques et sociales régnantes en Israël ne sont pas qualifiées pour sortir le pays de la crise profonde qu'il traverse, et d'autre part que cette crise n'est pas simplement électorale, mais véritablement politique, à un niveau stratégique.

**Cette impasse politique est due à des décennies d'occupation, de colonisation, de répression, de discriminations et d'aliénation des citoyens arabes en Israël, qui ont fini par donner à la population israélienne l'illusion de pouvoir maîtriser une contradiction irréductible : d'une part l'occupation, la colonisation, la domination du peuple palestinien, la discrimination à l'égard des citoyens arabes en Israël.**

Le déclenchement des guerres et l'alignement du pays sur les projets américains dans la région, et d'autre part le bénéfice d'une démocratie pure (exclusivement juive) avec une stabilité politique et un État de droit, une vie normale sous des cieux cléments. Or, cette contradiction irréductible, aggravée avec le temps, qui mine la pensée politique israélienne et ses fondamentaux est en train d'exploser aujourd'hui à la figure de ses tenants. C'est le résultat le plus important des élections, qui ouvre une période d'incertitude. Les résultats des élections montrent que le mécontentement a commencé à gagner de larges secteurs de l'opinion publique, non seulement arabe, mais également juive, vis-à-vis de la politique menée par l'extrême droite de Nétanyahou. Ce mécontentement n'est toutefois pas encore parvenu à la formation d'une vraie force politique structurée prête à prendre la relève et apte à mobiliser dans un combat commun tous ceux -juifs ou arabes- qui aspirent au changement. Or, les uns comme les autres sont concernés par un tel sursaut de conscience politique, une percée idéologique en vue de changer la voie qui a prévalu jusqu'à présent,

d'instaurer une vraie démocratie, avec égalité de droits nationaux et civiques pour les Arabes palestiniens d'Israël, et pour régler toutes les questions en suspens. Si la polarisation des opinions reste vive au sujet de la place des Palestiniens citoyens d'Israël, on remarque une nette hausse du nombre d'électeurs juifs progressistes et libéraux qui ont choisi de voter pour la liste commune arabe, et qui ont même fait campagne pour elle à travers des articles dans la presse israélienne. Un perdant, Nétanyahou avait bien compris que la clé de la réussite, voire la condition essentielle pour son retour au pouvoir consistait dans l'adoption de deux mesures simultanées. Il s'agissait d'abord de rallier toutes les forces de l'extrême droite, y compris des mouvements désignés comme terroristes par la Chambre des députés, tels que le parti Kach et les adeptes de Baruch Goldstein (l'auteur du massacre du caveau des Patriarches à El Khalil en 1994), et ensuite de neutraliser le rôle des citoyens arabes dans l'équation politique israélienne. Nétanyahou a pensé que ce serait possible soit en limitant leur participation aux élections, en les incitant à les boycotter, soit en vidant leur combat de son sens, en portant la crise à l'intérieur de la scène arabe, afin d'y nourrir les dissensions internes, de les amener à s'affronter sur des combats secondaires pour les détourner du combat principal contre les politiques de discrimination raciale et d'oppression nationale. Mais les Arabes étaient instruits par les résultats des élections précédentes d'avril 2019, et par le risque qui a pesé, lors de ces élections, sur la capacité de l'alliance entre le Mouvement islamique et le Rassemblement national démocratique à pouvoir dépasser la barre de 3,25% des voix requises. Entre les élections d'avril et celles de septembre, les Palestiniens d'Israël ont activement négocié l'alliance entre partis, éclairés dans leurs négociations par les résultats des précédentes élections, qui avaient aidé à déterminer le poids respectif de chaque parti : quatre sièges pour le Front démocratique pour la paix et l'égalité, deux sièges pour chacun des partis suivants : Mouvement islamique, Rassemblement national démocratique, Mouvement arabe pour le changement.

Ahsene Saaid /Ag.

Arabie saoudite

## Riyad continuera à combattre le terrorisme

L'Arabie saoudite s'est félicitée, ce lundi, de la mort, dans une opération américaine, du chef du groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (Daech) Abou Bakr Al Baghdadi en Syrie, assurant qu'elle «continuera à combattre le terrorisme».

«Le gouvernement saoudien a suivi l'annonce du président américain Donald Trump sur le succès de la traque et de l'élimination du chef de Daech, le terroriste Abou Bakr Al Baghdadi», a déclaré un porte-parole du ministère saoudien des Affaires étrangères.

«Le gouvernement saoudien apprécie les efforts énormes de l'administration américaine qui a pourchassé les membres de ce dangereux groupe qui (...) a commis dans de nombreux pays, dont l'Arabie saoudite, des horreurs et des crimes contraires aux valeurs humaines de base», a ajouté le porte-parole. Il a assuré que l'Arabie saoudite «continuera, avec ses alliés et à leur tête les Etats-Unis, à combattre le terrorisme, à tarir ses sources et à combattre son idéologie terroriste».

Le président américain a annoncé, ce dimanche, la mort du chef de l'EI, lors d'un raid au cours de la nuit précédente dans le nord-ouest de la Syrie, à quelques kilomètres de la frontière turque. Trump a livré un récit détaillé du raid au cours duquel le chef de l'EI a été acculé par les forces américaines avant de déclencher sa ceinture d'explosifs. Homme le plus recherché du monde, il était considéré comme responsable de multiples exactions et atrocités en Irak et en Syrie et d'attentats sanglants dans plusieurs pays.

Russie

## La police militaire russe facilite le retrait des milices kurdes de la frontière syro-turque

Les forces russes se sont engagées à faciliter le retrait des milices kurdes du nord de la Syrie dans le cadre d'un accord russo-turc, a indiqué le centre russe pour la réconciliation en Syrie. «La police militaire russe est en train d'aider au retrait des milices kurdes et de leur armement d'une bande de 30 km de profondeur le long de la frontière avec la Turquie, dans le nord-est de la Syrie», a déclaré le général de brigade Sergueï Romanenko qui dirige le Centre russe pour la réconciliation en Syrie. Il a précisé que les forces russes agissaient en dehors du territoire visé par l'offensive turque en Syrie. «Elles continueront à assister les Kurdes jusqu'à 18h mardi 29 octobre», a-t-il ajouté. «Une patrouille conjointe russo-turque va commencer à couvrir une zone allant jusqu'à 10 km de profondeur de la frontière, à l'ouest et à l'est du secteur de l'opération à l'exception de la ville d'Al Qamichli», a encore dit le général Romanenko. Selon ce même responsable, «toutes les unités kurdes devront quitter Minbej et Tall Rifaat». «La réalisation des mesures en question contribuera à stabiliser la situation dans la zone frontalière syro-turque», a-t-il résumé. La police militaire russe agit dans le nord de la Syrie en vertu d'un accord conclu à Sochi entre les présidents et Recep Tayyip Erdogan. Le document a été signé le 22 octobre sur fond d'escalade dans le nord de la Syrie après le début de l'opération militaire turque contre les milices kurdes.

Irak

# Abou Bakr Al Baghdadi a été localisé à l'aide de son conseiller, selon les responsables irakiens

*Les services de renseignement irakiens ont pu localiser le chef du groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (Daech) Abou Bakr Al Baghdadi, grâce à son conseiller qui leur a expliqué comment ce dernier avait pu éviter d'être capturé pendant tant d'années, ont raconté à Reuters deux officiers de sécurité irakiens.*

«**L**es informations obtenues du conseiller d'Abou Bakr Al Baghdadi ont permis aux services de renseignement irakiens de localiser le numéro un de Daech», dévoile l'agence de presse Reuters en citant deux officiers de sécurité irakiens, après l'annonce, ce dimanche, de la mort de l'homme considéré comme responsable de multiples exactions et atrocités en Irak et en Syrie. L'agence évoque, notamment Ismaël Al Ethawi, l'un des principaux collaborateurs du chef du groupe terroriste. Il a rejoint le réseau terroriste Al Qaïda en 2006 et a été arrêté par les forces américaines en 2008 puis emprisonné pendant 4 ans, selon les responsables de la sécurité irakienne.

Baghdadi a ensuite confié à Al Ethawi, titulaire d'un doctorat en sciences islamiques, des missions telles que la transmission d'instructions religieuses et la sélection de commandants pour Daech. Après les déboires de l'organisation en 2017, il s'est enfui en Syrie avec son épouse syrienne. En début d'année, des agents de services de renseignement américains, turcs et irakiens ont capturé lors d'une opération des responsables de Daech, dont quatre Irakiens et un Syrien. Ces derniers ont indiqué tous les lieux où ils rencontraient Al Baghdadi en Syrie, une information qui, selon l'interlocuteur de Reuters, a

poussé ces services à se coordonner avec la CIA.

«Mi-2019, nous avons réussi à localiser Idlib comme la zone où Al Baghdadi se déplaçait de village en village avec sa famille et trois proches collaborateurs», a-t-il poursuivi. Des informateurs syriens ont ensuite aperçu Al Ethawi sur un marché d'Idlib et l'ont suivi jusqu'à la maison où séjournait Al Baghdadi. «Nous avons transmis les détails à la CIA et ils ont utilisé un satellite et des drones pour surveiller le site ces cinq derniers mois», a déclaré le responsable. Il y a 2 jours, Al Baghdadi a quitté les lieux avec sa famille pour la première fois, se rendant en minibus dans un village voisin. Selon le responsable, c'était ses derniers instants passés en vie. Le 27 octobre, le président américain Donald Trump a annoncé la mort du chef de Daech durant une opération américaine dans le gouvernorat d'Idlib, en Syrie.

D'après le président américain, le terroriste a cherché à se cacher dans un tunnel, mais constatant que celui-ci se terminait par une impasse, il a actionné sa ceinture d'explosifs. L'homme le plus recherché du monde, considéré comme responsable de multiples exactions et atrocités en Irak et en Syrie et d'attentats sanglants dans plusieurs pays du monde, avait été plusieurs fois annoncé mort ces dernières années.

## ● 5 manifestants tués à Baghdad

Cinq manifestants ont été tués, hier, à Baghdad, a annoncé la Commission gouvernementale des Droits de l'Homme, portant à 82 le nombre de morts dans le pays depuis la reprise jeudi d'une contestation antigouvernementale. Plusieurs des 26 manifestants tués à Baghdad depuis jeudi ont été touchés par des grenades lacrymogènes, précise la Commission, alors que des vidéos mises en ligne ont montré plusieurs manifestants, le crâne perforé et le visage défiguré par ces grenades métalliques qui auraient été tirées par les forces de sécurité. L'armée irakienne a décrété, ce lundi, un couvre-feu de minuit à 6h du matin à Baghdad, où des milliers de

manifestants occupent depuis jeudi soir la place Tahrir. Ce couvre-feu est instauré «jusqu'à nouvel ordre», précise l'armée dans un communiqué. Il intervient alors que des milliers d'étudiants et d'écopiers de Baghdad à Bassorah, en passant par les rues de Diwaniya ou de Nassiriya, ont rejoint, ce lundi, le mouvement de contestation en Irak, et affiché leur détermination à poursuivre les manifestations «jusqu'à la chute du régime». À Baghdad, des policiers anti-émeutes étaient visibles aux abords des universités. La veille, l'armée avait menacé de «sévères sanctions» ceux qui «entravent» la poursuite des cours dans les établissements scolaires ou la poursuite des activités dans les

administrations. Le 1<sup>er</sup> octobre, un mouvement de contestation inédit a débuté en Irak. Durant sa première semaine, de source officielle, 157 personnes sont mortes, quasiment toutes des manifestants pris sous les tirs des forces de l'ordre et de snipers qui ont semé la terreur sans que l'Etat ne parvienne à déterminer leur identité. Interrompue 18 jours le temps du plus grand pèlerinage de la communauté chiite d'Irak, la contestation a repris jeudi soir. Dans les dispersions et des attaques contre des QG de partis et de milices, au moins 74 personnes sont mortes, selon la Commission gouvernementale des Droits de l'Homme.

Golfe

## Le Drian souhaite des «discussions de fond» avec l'Iran

Le ministre français des Affaires étrangères Jean-Yves Le Drian a souhaité, ce lundi, à Abou Dhabi, une «discussion de fond avec l'Iran» pour aboutir à une désescalade dans la région du Golfe où la tension n'a cessé de monter depuis des attaques contre des cibles pétrolières. «Les Emirats arabes unis et la France appellent à une désescalade» et à «redonner la priorité à la diplomatie» dans le dossier iranien, a déclaré le ministre français dans une conférence à l'Université Sorbonne Abu Dhabi. «Nous souhaitons que s'engagent avec l'Iran des discussions de fond qui puissent permettre d'inclure non seulement le programme nucléaire iranien, mais aussi les enjeux de sécurité régionale», a ajouté Le Drian. Ces derniers mois, les tensions dans le Golfe ont été exacerbées par des saisies de pétroliers, la destruction d'un drone américain en Iran et des attaques contre des sites pétroliers sur le sol saoudien. En septembre, l'Arabie saoudite et les Etats-Unis, ont accusé l'Iran, d'être responsable de ces attaques contre deux sites pétroliers dans l'est du royaume saoudien, qui ont momentanément réduit de moitié la production saoudienne, des accusations catégoriquement rejetées par Téhéran. «Les tensions actuelles rejaillissent sur d'autres crises,

notamment au Yémen», a souligné le ministre français. Il s'est félicité à ce propos de la décision des Emirats arabes unis, un pilier de la coalition menée par l'Arabie saoudite d'«engager un redéploiement de ses forces» au Yémen et plaidé pour une relance du processus politique pour trouver une solution au conflit qui déchire ce pays. Dans ce contexte, le chef de la diplomatie française s'est dit «satisfait» de la conclusion d'un accord sur le partage du pouvoir entre le gouvernement yéménite et les séparatistes du sud, estimant qu'«il préserve l'unité du pays». Cet accord a été conclu à Jeddah, dans l'ouest de l'Arabie saoudite sous le parrainage de Riyad, mais n'a pas encore été signé par les deux parties. De même, Le Drian s'est félicité de l'offre de trêve faite par le mouvement «Ansarullah» (Houthis) au Yémen, estimant que les Saoudiens ont fait montre à cet égard d'«une ouverture que nous voulons encourager». Durant sa visite de 2 jours, Le Drian a, notamment rencontré le prince héritier d'Abou Dhabi, cheikh Mohammed ben Zayed, assisté à l'ouverture d'une exposition au Louvre Abu Dhabi et inauguré la maternelle d'une école française.

Syrie

# Les Kurdes disent s'attendre à des représailles après la mort d'Al Baghdadi

Les forces kurdes en Syrie s'attendent à des «représailles» du groupe Etat islamique après l'annonce de la mort du chef de l'organisation, Abou Bakr Al Baghdadi, dans un raid américain, a indiqué, ce dimanche, le chef des Forces démocratiques syriennes (FDS, coalition de combattants à majorité kurde).

«Les cellules dormantes vont venger Baghdadi. Donc on s'attend à tout, y compris des attaques contre les prisons» gérées par les forces kurdes, a indiqué Mazloum Abdi, chef des FDS cité par l'AFP. Partenaires de Washington dans la lutte contre l'EI en Syrie, les milices kurdes détiennent des milliers de terroristes. Le président américain Donald Trump a annoncé, ce dimanche, la mort du chef de l'EI lors d'une opération militaire américaine dans le nord-ouest de la Syrie. Saluant le succès de l'opération, Trump a remercié, entre autres, les forces kurdes pour leur «soutien» à cette opération.

Le chef des FDS, Mazloum Abdi, avait salué auparavant sur son compte twitter une «opération historique réussie» qui est «le résultat d'un travail conjoint des renseignements» entre ses forces et les Etats-Unis. En mars, les forces kurdes avaient proclamé la fin du supposé «Califat» des terroristes de «Daech» avec la conquête de leur dernier bastion de Baghouz, aux confins orientaux de la Syrie. Confrontées depuis le 9 octobre à une opération militaire de la Turquie et des supplétifs syriens, les forces kurdes ont mis en garde contre une résurgence de l'EI qui profiterait du chaos sécuritaire. Washington a reconnu que plus de 100 prisonniers du

groupe terroriste s'étaient échappés depuis le lancement de l'opération turque. Au total, quelque 12 000 terroristes de l'EI dont 2500 à 3000 étrangers originaires de 54 pays, sont détenus dans les prisons kurdes, selon des sources locales. De plus, les camps de déplacés accueillent 12 000 étrangers, 4000 femmes et 8000 enfants de terroristes parqués sous haute surveillance. Les FDS continuent de traquer les terroristes qui ont renoué avec la clandestinité et ont formé des cellules dormantes. L'EI continue de revendiquer régulièrement des attentats meurtriers en Syrie, notamment dans ses anciens fiefs reconquis par les forces kurdes.

Grande-Bretagne

## La guerre contre l'EI pas encore terminée après la mort d'Al Baghdadi en Syrie

La guerre contre le groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (Daech) «n'est pas encore terminée», a averti, ce dimanche le Premier ministre britannique Boris Johnson après la mort du chef de cette organisation Abou Bakr Al Baghdadi lors d'une opération militaire américaine en Syrie. «La mort de Baghdadi est un moment important dans notre combat contre la terreur, mais la bataille contre le fléau de Daech n'est pas encore terminée», a tweeté Boris Johnson. «Nous travaillerons avec nos partenaires de la coalition pour mettre un terme aux activités meurtrières, barbares de Daech une bonne fois pour toutes», a-t-il indiqué. «L'EI est l'organisation terroriste la plus meurtrière de notre génération», a pour sa part indiqué le ministre britannique de la Défense, Ben Wallace sur Twitter, saluant «l'action qui a été menée». Le président des Etats-Unis Donald Trump avait annoncé auparavant la mort d'Abou Bakr Al Baghdadi lors d'une opération militaire américaine dans le nord-ouest de la Syrie. Le chef de l'EI, «Calife» autoproclamé en 2014 ayant commis des exactions en Irak et en Syrie, est mort «comme un chien», a ajouté le président américain. L'individu, le plus recherché au monde et considéré comme responsable de multiples exactions et atrocités en Irak et en Syrie et d'attentats sanglants dans plusieurs pays avait été plusieurs fois annoncé mort ces dernières années. Il a précisé qu'il s'était fait exploser avec sa «veste» chargée d'explosifs alors qu'il s'était réfugié dans un tunnel creusé pour sa protection. «Trois de ses enfants sont morts avec lui», a ajouté le président américain. «Capturer ou tuer Baghdadi était la priorité absolue de mon administration», a-t-il ajouté. Al Baghdadi a été déclaré défait par les Américains en mars dans son dernier réduit en Syrie. En début de matinée, l'Observatoire syrien des Droits de l'Homme (OSDH), qui dispose d'un vaste réseau de sources sur le terrain, avait fait état également d'une opération de «commandos» américains «hélicoptérés» et «débarqués» dans la nuit dans la région d'Idleb (nord-ouest).

Sahara occidental

## Les Sahraouis de France appellent Macron à jouer un rôle constructif

La France, soutien du Maroc au Conseil de sécurité, se doit d'assumer «un rôle constructif» dans le processus du règlement du conflit au Sahara occidental, a indiqué la communauté sahraouie en France, réaffirmant son attachement à la légalité internationale et au droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination. L'appel a été réitéré, ce dimanche, lors d'une réunion à Paris du ministre des Territoires occupés et des Communautés sahraouies à l'étranger, Bachir Mustapha Sayed, avec la diaspora sahraouie en France. Les représentants ont relevé que «l'intransigeance du Maroc, grâce au soutien de la France (demeure) un obstacle à toute solution pacifique» au Sahara occidental. Un appel a été lancé à l'adresse du Conseil de sécurité en vue «de promouvoir des actions réelles et crédibles sur le terrain», exhortant l'Instance suprême de l'ONU à nommer un nouvel émissaire pour le Sahara occidental. Lors de cette réunion annuelle, les participants ont passé en revue l'ensemble des actions entreprises cette année pour soutenir la cause juste du peuple

sahraoui et discuté d'un plan d'action plus large pour 2020 pour faire pression sur les gouvernements européens, principalement la France et l'Espagne, afin d'assumer leur rôle dans le règlement du conflit conformément aux objectifs et aux principes des Nations unies. Intervenant à son tour, le ministre sahraoui a évoqué l'état du processus de paix et les défis auxquels il est confronté. Bachir Sayed a également souligné le travail important accompli par la communauté sahraouie à l'étranger et a insisté sur la coordination entre les associations pour unir leurs forces. Les différentes associations qui ont pris part à cette réunion, ont exigé, par ailleurs, la libération de tous les détenus politiques sahraouis en demandant l'extension du mandat de la Minurso à la surveillance des Droits de l'Homme pour assurer la sécurité et l'intégrité physique des Sahraouis dans les territoires occupés. La diaspora sahraouie en France a saisi cette occasion pour réaffirmer la reconnaissance du Front Polisario comme seul représentant légitime du peuple sahraoui.

Etats-Unis

## Les démocrates veulent entendre l'ancien conseiller John Bolton

Les démocrates à la Chambre des représentants américaine veulent auditionner l'ex-conseiller à la sécurité nationale John Bolton dans le cadre de l'enquête parlementaire en vue d'une destitution du Président Donald Trump, a déclaré, ce dimanche, l'un de leurs principaux chefs. «Manifestement, il a des informations très pertinentes et nous voulons qu'il témoigne», a déclaré sur ABC News le président de la commission du Renseignement à la Chambre, Adam Schiff, qui supervise cette enquête qui pourrait déboucher sur une mise en accusation («impeachment») du président puis sur son procès devant le Sénat. Les parlementaires démocrates tentent de démontrer que Donald Trump a fait «pression»

sur Kiev pour obtenir de quoi compromettre l'ancien vice-président américain, Joe Biden, jusqu'ici bien placé pour affronter lors de l'élection de novembre 2020. Le fils de Joe Biden siège au Conseil d'administration d'une entreprise gazière ukrainienne. «John Bolton est un témoin très important. Nous savons déjà grâce aux témoignages d'autres personnes qu'il était inquiet de manœuvres de l'entourage du président républicain auprès de son homologue ukrainien Volodymyr Zelensky», a déclaré Adam Schiff. Le nom de John Bolton, qui a été démis de ses fonctions auprès de Donald Trump le mois dernier, avait été cité par l'une de ses anciennes collaboratrices à la Maison-Blanche, Fiona Hill,

lorsqu'elle avait été entendue par les parlementaires. Selon elle, John Bolton, qui occupait les fonctions de principal conseiller du président pour les affaires internationales, s'était alarmé des efforts déployés, notamment par l'avocat personnel du président américain, Rudy Giuliani. Adam Schiff a ajouté, ce dimanche, que les parlementaires mèneraient «bientôt» des auditions publiques, alors que les témoignages ont jusqu'ici été recueillis à huis clos. «Je ne veux pas donner de calendrier exact, en partie car nous luttons contre les efforts incessants de la Maison-Blanche pour faire obstruction à notre enquête», et «je parie qu'ils vont s'opposer à ce que John Bolton» témoigne, a-t-il ajouté.

UE

## Brexit : les 27 s'accordent pour un report jusqu'au 31 janvier 2020

Les 27 pays de l'Union européenne (UE) ont donné leur feu vert, ce lundi, pour accorder un nouveau report de la date de sortie du Royaume-Uni jusqu'au 31 janvier 2020, a annoncé le président du Conseil européen Donald Tusk. «Les 27 se sont accordés pour accepter la demande du Royaume-Uni pour un report flexible du Brexit jusqu'au 31 janvier 2020», a indiqué Tusk sur Twitter. Il a précisé que cette décision sera formalisée par une procédure écrite. La France, pays le plus réticent à un report long, a donné son accord à cette nouvelle prolongation, mais avec des conditions. Le projet sur la table prévoit une date butoir au 31 janvier, mais avec la possibilité que le Royaume-Uni quitte l'UE au 30 novembre ou au 31 décembre en cas de ratification de l'accord de sortie avant ces échéances. La réunion des ambassadeurs a fait suite à un week-end d'intenses consultations, notamment entre le président français Emmanuel Macron et le Premier ministre britannique Boris Johnson qui se sont entretenus au téléphone, ce dimanche. Le texte est accompagné d'une déclaration politique dans laquelle l'UE justifie sa décision, exclut toute renégoc-

iation de l'accord et demande la nomination d'un commissaire européen britannique, selon cette même source. Les 27 ont décidé de ne pas attendre la décision des députés britanniques, qui devaient se prononcer, hier après-midi, sur la tenue d'organisations anticipées en décembre voulues par Boris Johnson. «L'UE ne veut pas être en réaction, mais veut maintenir la pression pour la ratification de l'accord de sortie», a indiqué la source diplomatique. Les 27 ont convenu de se décider par le biais d'une procédure écrite entre dirigeants. Pour obtenir la tenue d'élections législatives le 12 décembre, le Premier ministre britannique aura besoin, lundi après-midi, de deux tiers des voix à la Chambre des communes. Le Premier ministre conservateur, qui n'a plus de majorité, a déjà échoué à deux reprises au mois de septembre dans son entreprise de convoquer un scrutin. Après un référendum en juin 2016 où les Britanniques ont voté à 52% pour quitter l'UE, le divorce était initialement prévu le 29 mars. La date a déjà été repoussée à deux reprises, au 12 avril puis au 31 octobre.

## Présidentielle du 12 décembre La liste des candidats connue dans une semaine



L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a annoncé, dimanche, qu'elle était en passe d'examiner les dossiers des postulants à la candidature pour l'élection présidentielle du 12 décembre, dans l'attente de l'annonce de la liste des candidats dans un délai n'excédant pas une semaine, 10 commissions ad hoc chargées de l'examen des dossiers des postulants à la candidature pour la prochaine Présidentielle et de la vérification de la véracité des informations fournies, ont été installées», a déclaré le chargé de communication auprès de l'ANIE, Ali Draâ, soulignant que l'Autorité «dispose de sept jours pour trancher les dossiers, conformément à la loi organique portant régime électoral». Par ailleurs, Draâ a démenti les informations relayées, selon lesquelles certains postulants auraient déposé leurs dossiers après expiration des délais légaux, soulignant que les 8 derniers postulants étaient arrivés au siège de l'ANIE avant minuit. Selon la loi, l'ANIE est appelée à «statuer sur la validité des candidatures à la Présidence de la République par décision dûment motivée dans un délai de sept jours, à compter de la date de dépôt de la déclaration de candidature. la décision de l'ANIE est immédiatement notifiée à l'intéressé». En cas de rejet, le concerné peut éventuellement introduire un recours auprès du Conseil constitutionnel et ce, dans les 48 heures qui suivent l'heure de la notification. L'ANIE transmet, également, au Conseil constitutionnel ses décisions relatives aux candidatures accompagnées des dossiers des candidats dans un délai n'excédant pas 24 heures à compter de la date de l'annonce de ses décisions. Le Conseil constitutionnel devra valider, par décision, la liste définitive des candidats à l'élection du Président de la République, y compris les recours dans un délai de 7 jours à partir de la date de

transmission de la dernière décisions de l'ANIE. Le délai pour le dépôt des dossiers de candidature à la Présidentielle s'est achevé samedi 26 octobre 2019 à minuit, conformément à l'article 140 de la loi organique portant régime électoral qui stipule que la déclaration de candidature doit être déposée, au plus tard, dans les 40 jours suivant la publication du décret présidentiel portant convocation du corps électoral et en application des dispositions de la décision du 8 octobre 2019 rendue par le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) fixant les modalités et procédures de dépôt de la déclaration de candidature à la présidence de la République. Sur un total de 147 postulants ayant procédé au retrait des formulaires de souscription des signatures individuelles, seuls 22 ont déposé leurs dossiers de candidature au niveau de l'ANIE, à la lumière de l'absence totale de l'élément féminin. Entre autres postulants ayant déposé leurs dossiers de candidature : le secrétaire général par intérim du Rassemblement national démocratique (RND), Azzedine Mihoubi, le président du Mouvement El Bina Abdelkader Bengrina, le président du parti Talaie El Houriyet, Ali Benflis, le président du Front Al Moustakbel, Abdelaziz Belaid, l'ancien Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune, le journaliste Slimane Bekhlil et l'enseignant universitaire Fares Mesdour. La nouvelle loi organique relative au régime électoral fait obligation aux candidats à la présidentielle de présenter 50 000 signatures individuelles au moins, d'électeurs inscrits sur une liste électorale. Ces signatures doivent être recueillies à travers au moins 25 wilayas. Le nombre minimal des signatures exigées pour chacune des wilayas ne saurait être inférieur à 1200.

N. I.

### Communication

## Célébration du 57<sup>e</sup> anniversaire du recouvrement de la souveraineté sur la Radio et la Télévision

La Radio et la Télévision algériennes ont célébré, hier, le 57<sup>e</sup> anniversaire du recouvrement de la souveraineté sur ces deux entreprises par une cérémonie présidée par le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, ministre par intérim de la Culture, Hassan Rabehi. Une gerbe de fleurs a été déposée et la Fatiha du Coran a été récitée à la mémoire des journalistes tombés au champ d'honneur lors de la Révolution ainsi que les journalistes et travailleurs de la Radio et de la Télévision victimes du devoir national. Lors de cette cérémonie, l'ancien directeur général de la Radio algérienne, Chaabane Lounakel et la directrice générale actuelle, Nacéra Cherid ont été honorés pour leurs efforts consentis dans la promotion du travail radiophonique ainsi que le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Salim Labatcha. Dans son allocution, Nacéra Cherid a indiqué que l'anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale sur la Radio constitue une occasion pour se remémorer «la bravoure des prédécesseurs qui ont relevé le défi de poursuivre la diffusion, en comptant sur les compétences nationales». «La période actuelle constitue, en elle-même, un nouveau défi que relèvent les journalistes et travailleurs de l'entreprise, notamment en

cette étape décisive que traverse le pays», a-t-elle ajouté. N. Cherid a passé en revue également les défis de l'heure, notamment au plan technologique, mettant en avant l'importance de la formation des ressources humaines sur laquelle se penche la Radio Algérienne à travers une session de formation et la relance de plusieurs autres programmes qui étaient jusque-là suspendus». Par la même occasion, une cérémonie a été organisée à l'établissement de la Télévision algérienne où nombre de retraités ont été honorés en guise de reconnaissance de leur apport lors de leur parcours professionnel. C'est là une opportunité pour vanter l'apport de tous ceux qui ont laissé leur empreinte mais aussi s'inspirer des employés qui ont prouvé que l'Algérien était en mesure de relever toutes sortes de défis», a eu à souligner Youcef Sahraoui, directeur de l'Information. Le 57<sup>e</sup> anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale sur la Radio et Télévision algérienne (RTA) se veut une halte pour commémorer les contributions des journalistes et techniciens algériens ayant fait montre de professionnalisme et de capacité de gestion en substituant le drapeau français par l'emblème national suite au départ des équipes françaises qui ont parié sur l'impossibilité de continuer la diffusion.

N. I.

Publicité

Republique Algérienne Démocratique et Populaire

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,  
DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DE LA PÊCHE

HAUT COMMISSARIAT AU DÉVELOPPEMENT  
DE LA STEPPE

NIF : 411014000100072

### AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 07/HCDS/2019

Dans le cadre de l'opération Equipement la wilaya de Tébessa par 150 kits solaires (tranche 1) N°: SF.5.215.8.240.194. 07

Le Haut-Commissariat au Développement de la steppe lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour :

#### Acquisition et pose de Kits solaires Nombre : 150 kits

Chaque importateur, reproducteur, agence agréée et les entreprises spécialisées qu'ils ont les capacités technique, financières, professionnelles et un registre de commerce avec un code afférant à l'activité ; intéressée par le présent Avis d'appel d'offre ouvert est invitée à se présenter au siège du Haut Commissariat au Développement de la steppe ; Département de l'Orientation et Planification pour retirer le cahier des charges, sans frais.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées contiennent les documents suivants :

#### Enveloppe N° 01 : le dossier de candidature

1. Une Déclaration de candidature signée, datée et paraphée.
2. Déclaration de probité signée, datée et paraphée.
3. Copie du statut de l'entreprise et de la société (Facultative).
4. La liste des salariés déclarés au niveau de l'assurance sociale pour la dernière année financier justifier par des diplômes avec une attestation d'affiliation en cours de validité le jour d'ouverture des plis.
5. Copie de l'attestation de garantie du produit.
6. Copie de l'attestation de l'originalité du produit.
7. Attestation de la conformité technique (ISO-TUV-IEC)
8. Copie de casier judiciaire N° 3 en cours de validité.
9. Copie des attestations de mise à jour (CNAS, CASNOS, CACOBATH) en cours de validité le jour d'ouverture des plis.
10. Copie de bilan fiscal pour la dernière année financière.
11. Copie d'extrait de rôle puré ou échelonnée en cours de validité.
12. Copie du registre de commerce, avec code afférant à l'activité.
13. Copie de l'attestation de dépôt des comptes sociaux pour les sociétés.
14. Copie de la carte du numéro d'identification fiscale.
15. Copie de la liste des attestations de réalisation fournies par le maître de l'ouvrage.
16. Le catalogue du kit
17. Le planning général de réalisation des prestations à remettre par le soumissionnaire

#### Enveloppe N° 02 : Offre technique

- 1- Déclaration à souscrire remplie signée, datée et cachetée
- 2- Note technique justificatif signée, datée et cachetée
- 3- Cahier des Charges (Instruction aux soumissionnaires ; CPC ; CPS) remplie signé, daté et paraphé et portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté ».

#### Enveloppe N° 03 : Offre financière

1. Lettre de soumission renseignée signée datée et cachetée par le soumissionnaire sans rature ou autre.
2. Le bordereau des prix unitaires renseigné signé daté et cacheté par le soumissionnaire sans rature ou autre.
3. Le devis quantitatif et estimatif renseigné signé daté et cacheté par le soumissionnaire sans rature ou autre.

#### Les copies du dossier doivent être valides à la date d'ouverture des plis

Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée, indiquant la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « le dossier de candidature » « technique » ou « financière ».

Les enveloppes sont insérées dans une autre enveloppe extérieure anonyme, comportant que la seule mention :

Monsieur le Haut- Commissaire  
Haut - Commissariat au Développement de la Steppe  
Rue Emir Abdelkader Djelfa

Avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour N° : 07/2019

Acquisition et pose de Kits solaires Nombres 150 Kits

À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

- ✓ La date de préparation des offres est fixée à 21 jours à compter de la première parution dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public « BOMOP » ou les quotidiens nationaux.
- ✓ La validité des offres est de 111 jours à compter de la première parution
- ✓ La date et le jour de dépôt des offres correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres à partir de 08h00 jusqu'à 13h00 heure date limite.
- ✓ Le dépôt des offres se fait au niveau du Département de l'Orientation et Planification (Bureau des Marchés) siège du HCDS Djelfa.

La séance d'ouverture des plis des offres technique et financière en séance ouverte est prévue à la date de dépôt des offres à 14 h00, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le dépôt des offres est prorogé jusqu'au jour ouvrable suivant.

**Sudoku**

8			3		5			
		3		1	6	9		8
2		5	4					
			6	5			7	
5								9
	1			4	3			
					4	5	6	
3		2	1	6		4		
			5		9			2

**Codes**

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
										X		

Qui recherche le plaisir

14	15	16	17	18	19
G	H	B	F	D	M

6	8	2	3	1	4	1	6		2	8	4	9	1
1	10	8	7		1	11	1	4	5	9	3	12	7
2	8	10	3	13	13	8	14	1		15		7	1
5	7	3	9	1		16	8	13	13	1	13	13	1
	14	5	3	9	8	6	3	13	9	1		5	
4	5	6	1		10	5	7	1		13	1	6	17
12	3	1		4	1	2		6	8		7	1	1
18	1	13	13	1	6	9	1		13	4	3		6
1	13		10		9	12	19	16	1	6	1	8	5
9		2	3	2	1		2	1	6	3	19	1	1
1	2	3	4	5	6	3	1	7		16	1	6	13
7	12	9	1	6		12	9	12	7	13		3	
5	6	3		1	7		6	3	12		13	1	4
1	9	1	9	1		16	1	9	1	10		7	8

Une chanson de Roch Voisine

1	10	10	1		8		2	1	5	6		18	1
13		15	3	6	12	7	18	1	10	10	1	13	

**Pêle-mêle**

Le pétale supérieur de la corolle des orchidées

--	--	--	--	--	--	--	--

- |           |           |         |
|-----------|-----------|---------|
| ABSTRAIT  | ENJOLER   | NEUTRE  |
| ALPAGA    | ENTEE     | NOURRIR |
| BASER     | ESPAGNOL  | POESIE  |
| CARTOON   | FIBREUX   | RAJEUNI |
| CHARGEUR  | GIROUETTE | RESTANT |
| DEMONTAGE | GOYAVE    | TEINT   |
| DOIGTIER  | INSINUE   | TRESSER |
| ECALER    | LARDEE    | VANNE   |
| EMMENAGER | LECHEE    | VETUSTE |

A	G	A	P	L	A	E	T	R	N	E	L	L	R	G
R	I	R	R	U	O	N	U	E	E	O	N	E	A	O
E	B	E	E	E	I	R	U	N	N	S	N	G	Y	
L	E	G	I	E	G	T	U	G	I	A	S	I	A	A
O	C	A	T	N	R	A	A	E	B	S	R	E	X	V
J	A	N	G	E	U	P	T	S	G	O	N	U	R	E
N	R	E	I	E	S	E	T	N	U	R	E	I	E	T
E	T	M	O	E	E	R	J	E	O	R	A	H	L	U
L	O	M	D	L	A	T	T	A	B	M	C	H	A	S
P	O	E	S	I	E	T	N	I	R	E	E	E	C	T
T	N	A	T	S	E	R	F	E	L	A	R	D	E	E

**Mots fléchés**

SONT EN FONCTIONNEMENT VAGABOND	ENTÊTÉS ALLÉGÉ, DÉCHARGÉ	ABSTRAIT	NAVRANT, CONSTERNANT	McQUEEN INTIME COMPOSANT D'UN TOUT	ÊTRE BIEN OUVERT FERAS ATCHOUM	RÉCIPIENT DE PLAGE
			CÉLÈBRÉES			
T.T.C.		RÉFLÉCHIE, RÉVERBÉRÉE				
OUVRAGE DE CANAL			HAUSSERA PLIA LA PAGE			
RÈGLES SUR TABLE FLEUR DE LA ROYAUTE		ÉTÊTER SUPPORTS D'AUTO			CAFÉ SANS EXCITANT	
		APOLOGIE, LOUANGE			NOTRE-DAME	QUI RUINE
PRÉLEVAS ÉQUIDÉ QUI BRAIT			NOUER DE NOUVEAU CHANTEUSE FRANÇAISE			
		RÉUNION D'ÉLUS PARTIES D'HEURE			MONNAIE D'EUROPE DIRIGE UNE ARME	
CONSACRÉES	VILLE D'ITALIE			PAS IMAGINAIRE TIGES À ÉPINES		FABRIQUÉE À L'USINE
			FIT UNE SÉLECTION OPPOSÉ DU PLAFOND			
MÂCHOIRES D'ÉTABLI	BIGARRAS POMPER			QUI A DE GROS OS RASSURÉ		
			REHAUSSÉ CRAQUA, NE PUT RÉSISTER			EU CONNAISSANCE CORNEMUSE
JALON, MARQUE	STÈRE EN SYMBOLE NIVELA	BRUIT SEC			TOUCHE DE RAPPEL THYMUS EXQUIS	
			RÉPÈTE TOUJOURS GENRE DE HOUPPE			
RESTES ALLONGÉ À TRAVERS		ESQUISSE FULMINE, ROUSPÊTE				ELLE A UN ONCLE
		UNE LIME ACTION DE GAGNER		QUI EST À LUI (LE) PÉRIODES CYCLIQUES		
UN JEU D'ENFANT OPÉRATION AU LOTO			DIRIGERAS SES PAS SE SENT		EFFACEUR DE PLIS	BRONZÉ
			REPLI DE FUMÉE HÉROS DE SPIELBERG			
PETITE GRENOUILLE VERTE	ABSURDE				ACTINIUM RÉDUIT	
					PRATIQUE RITUELLE	

**Solutions**

**Mots codés**

B	T	U	B	E	S	A	C	E	R	I	F	
O	N	D	E	R	S	E	R	B	A	S	T	A
E	M	O	U	S	S	E	S	F	A	B	S	
N	E	T	A	R	I	E	N	S	B	E		
A	I	E	C	O	B	V	A	G	E	S	E	
P	O	R	T	J	Q	I	L	E	T	U		
T	E	N	T	A	T	I	V	E	S	N	O	
M	U	S	E	U	M	T	H	E	R	A	N	
E	T	A	T	S	E	C	C	R	E	T	E	
H	C	O	N	T	R	E	S	I	G	N	E	R
C	A	P	A	T	T	I	R	A	N	T		
A	N	I	M	A	T	E	U	R	A	N	E	
S	A	P	I	N	E	R	E	C	A	R	T	E

**Mots fléchés**

D	E	S	S	E	S	E	S	E	S	E	S	E	S	E	S	E
M	U	E	T	E	S	A	I	M	A	D	E	L				
H	A	T	I	S	O	N	S	M	A	L						
G	A	T	E	A	U	B	A	O	I	N	E	N	A			
E	C	L	O	T	A	U	I	N	E	S	E	N				
A	N	C	I	E	N	G	R	E	S	I	L	L	C			
H	I	C	P	L	A	I	S	O	R	A	S					
V	A	L	U	R	I	O	S	C	A	R						
B	R	E	S	P	E	L	A	N	T	C	U					
B	U	S	S	I	E	N	E	A	N	S	E	E				
A	T	E	R	I	E	N	T	A	T	L	I	E	R			
D	E	R	I	E	Z	P	O	R	T							
R	E	P	A	O	E											

**Sudoku**

6	4	3	1	8	2	7	9	5
8	1	5	6	7	9	4	3	2
7	9	2	5	4	3	8	6	1
3	6	4	2	5	7	9	1	8
9	5	1	4	6	8	2	7	3
2	7	8	3	9	1	6	5	4
5	2	9	3	1	6	4	7	8
4	3	7	8	1	6	5	2	9
1	8	6	9	2	5	3	4	7



**NUMEROS UTILES**

**Numéros Verts**

- Police : 1548
- Gendarmerie nationale : 1055
- Sonelgaz : 3303
- Alerte kidnapping : 104
- Personnes en difficulté ou en détresse : 1527
- SOS Sécurité : 112
- SOS Santé : 115

**Urgences**

- SAMU : 021 23 50 50
- Police : 17
- Protection civile : 14
- Gendarmerie nationale : 021 96 42 22
- Sapeurs-Pompiers : 021 71 14 14
- Sûreté de la wilaya d'Alger : 021 73 00 73
- Centre antipoison : 021 97 98 98
- Centre des grands brûlés : 021 63 29 95
- Institut Pasteur : 021 67 25 02

**Hôpitaux**

- CHU Mustapha : 021 23 35 35
- CHU Aït Idir : 021 97 98 00
- CHU Ben Aknoun : 021 91 21 63
- CHU Beni Messous : 021 93 15 50
- CHU Kouba : 021 28 33 33
- CHU Bab El Oued : 021 96 06 06
- CHU Bologhine : 021 95 82 24
- CHU El Kettar : 021 96 48 97
- HCA Aïn Naâdja : 021 54 05 05
- Hopital Tixeraine : 021 55 01 10
- Hopital Zéralda : 021 32 63 94
- Centre Pierre et Marie Curie : 021 23 66 66

**Compagnies Aériennes**

- Air Algérie : 021 74 24 28
- Tassili Airlines : 021 50 98 58
- Aigle Azur : 021 50 91 91
- Air France : 021 98 04 04

**Dépannages**

- Gaz : 021 68 44 00
- Electricité : 021 68 55 00
- Service des eaux : 021 67 50 30

**Radios**

- Chaîne I : 021 21 48 37
- Chaîne II : 021 69 11 70
- Chaîne III : 021 48 15 15
- Radio El Bahdja : 023 70 99 99
- Jil FM : 021 69 27 27
- ENRS : 021 69 34 03/06

**Services**

- Algérie Télécom : 100
- Serveur vocal chèques postaux : 1530
- Seaal : 3394
- Scouts musulmans algériens : 3033
- Association algérienne de psychiatrie : 1512
- Réclamations : 18
- Renseignements / Réveil : 19
- Télégramme : 13

**Hôtels - Alger**

- Hôtel El Djazaïr : 026 21 80 80
- Hôtel El Aurassi : 021 74 82 52
- Hôtel Hilton : 021 21 96 96
- Hôtel Sheraton : 021 37 77 77
- Hôtel Mercure : 021 24 59 70
- Hôtel Ibis : 021 98 80 20
- Hôtel Albert Premier : 021 73 65 06
- Hôtel Safir : 0551 42 58 48
- Hôtel El Riadh : 021 45 23 58
- Hôtel Mazafran : 021 32 00 00
- Hôtel AZ Zéralda : 023 32 55 89
- Hôtel Oasis - Kouba : 021 77 04 04
- Hôtel New Day - Kouba : 023 77 47 47
- Hôtel Mouflon d'Or : 021 54 25 62

**Hôtels - Sud**

- Hôtel El Djanoub - Ghardaïa : 029 89 46 20
- Hôtel - El Boustan - El Ménéa : 029 81 60 50
- Hôtel Tahat - Tamanrasset : 029 31 21 21
- Hôtel Gourara - Timimoun : 049 90 26 27
- Hôtel Touat - Adrar : 049 96 99 33



**21h05 : S.W.A.T.**

Un trafiquant en cavale a mis au point une nouvelle version d'une drogue qu'il avait lui-même créée, il y a des années, et qui avait alors ravagé la ville.



**20h05 : Grey's Anatomy**

Cristina et Izzie se disputent pour assister à une intervention chirurgicale. Le chef propose une soirée entre hommes à ses collègues masculins...



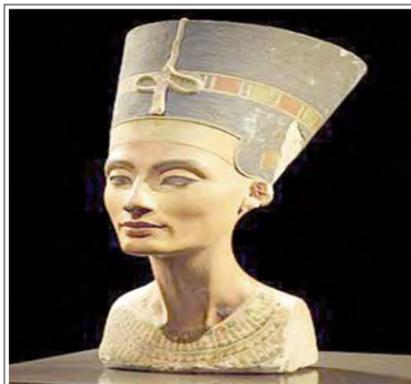
**23h30 : L'AKP d'Erdogan**

Enquête sur l'ascension du parti islamiste d'Erdogan, au pouvoir depuis plus de 15 ans, mais dont le règne donne quelques signes de faiblesse...



**20h55 : Les grandes énigmes de l'histoire**

Le buste de Néfertiti a été retrouvé en 1912 dans le désert d'Amarna. Il a survécu pendant plus de 3500 ans. Mais des questions mettant en doute son authenticité émergent...



**21h05 : S.O.S. Fantômes 2**

Les fameux chasseurs d'ectoplasmes new-yorkais reprennent du service pour faire face à une nouvelle invasion de fantômes visqueux et farceurs...



**21h05 : Independence Day**

Quelques Américains tentent de vaincre une gigantesque armée d'extraterrestres venue conquérir la Terre et y établir leur résidence secondaire...



**19h50 : Stargate SG-1**

Le colonel O'Neill se réveille après avoir été congelé dans un sarcophage : il apprend que les autres membres de SG-1 sont morts pendant son transfert...



**21h05 : Un mariage de princesse**

Alors qu'elle est enfin prête à assumer son rôle de princesse, Mia apprend qu'elle doit se marier avant d'être couronnée. Débute la quête du parfait mari...



**21h15 : Enquêtes paranormales**

La malédiction de Toutankhamon. Une trentaine de personnes ayant été en contact avec le tombeau du pharaon aurait mystérieusement perdu la vie. Les démons d'Anneliese Michel...



**Hôtel - Béjaïa**

- Hôtel Les Hammadites : 0776 88 22 38

**Hôtel - Tizi-Ouzou**

- Hôtel Lalla Khedidja : 0795 22 65 77

**AEROPORTS**

- Houari Boumédiène - Alger : 021 50 91 91
- Rabah Bitat - Annaba : 038 52 01 59
- Ahmed Ben Bella - Oran : 041 59 10 77
- Mostepha Ben Boulaid - Batna : 023 77 01 10
- Mohamed Boudiaf - Constantine : 031 81 01 24
- 8 Mai 1945 - Sétif : 0651 88 73 66

**Hôtels - Est**

- Hôtel Marriott - Constantine : 035 53 39 04
- Hôtel Ibis - Constantine : 031 99 20 00
- Hôtel Cirta - Constantine : 031 92 19 80
- Hôtel Le Majestic - Annaba : 038 86 54 54
- Hôtel El Mountazah - Annaba : 038 65 24 12
- Hôtel El Hidhab - Sétif : 036 51 41 34

**Hôtels - Ouest**

- Hôtel Sheraton - Oran : 041 59 01 00
- Hôtel Royal - Oran : 041 29 17 17
- Hôtel Ibis - Oran : 041 98 23 00
- Hôtel Renaissance - Tlemcen : 043 40 11 11
- Hôtel Les Zianides - Tlemcen : 043 27 71 21 à 25
- Hôtel Ziri - Ghazaouet : 043 32 30 25

## Pelouses

## Convention MJS-ministère de l'Agriculture...

Les ministères de la Jeunesse et des Sports, de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche ont signé, dimanche à Alger, une convention-cadre pour la rénovation de la pelouse en gazon naturel par les techniciens du ministère de l'Agriculture au niveau de tous les stades à travers le pays. Les secrétaires généraux des deux ministères ont signé cette convention en présence des ministres des deux secteurs, respectivement Salim Raouf Bernaoui et Cherif Omari. A cette occasion, Bernaoui a déclaré : «L'Algérie recèle de structures sportives dont elle est fière et cela est une chose positive à saluer mais en contrepartie nous sommes conscients de certaines carences

déplorées dans notre secteur, dont le gazon naturel pour les pelouses des stades». «En vertu de cette convention avec le ministère de l'Agriculture, cette dernière nous accompagnera avec l'aide des techniciens et des spécialistes opérant à son niveau pour la maintenance, la réalisation et le changement du gazon naturel», a-t-il ajouté, soulignant que son secteur n'est pas favorable au gazon artificiel devenu caduc et qui n'est plus utilisé par la majorité des pays du monde. Le ministre de la Jeunesse et des Sports a indiqué également que «les projets de maintenance des stades en gazon naturel contribueront à l'amélioration du rendement des joueurs et à l'ouverture de nouveaux postes d'emploi pour les jeunes».



## Athlétisme

## Saïdi-Sief plaide pour la réhabilitation des anciens champions algériens

Ali Saïdi-Sief, l'un des rares qui ont offert à l'Algérie une médaille aux Jeux olympiques (JO), dit vivre «difficilement» sa carrière post-athlète, surtout qu'il n'a pas eu l'occasion de transmettre son expérience aux jeunes talents. «Je suis pratiquement marginalisé, même si je garde toujours ce titre de cadre au niveau du ministère de la Jeunesse et des Sports. J'aurais aimé transmettre ma longue expérience dans le haut niveau aux jeunes talents», a déploré le médaillé d'argent au 5000 m des JO-2000 de Sydney dans une déclaration. «Mon cas n'est pas une exception dans le sport national car tous les champions, ou presque, sont marginalisés depuis plusieurs années, raison pour laquelle le sport algérien a beaucoup régressé», a-t-il regretté, en marge de la première

compétition de duathlon, organisée à Oran vendredi dernier et à laquelle l'ancien champion algérien a assisté en tant qu'invité d'honneur. En fait, et selon l'ancien athlète, il ne s'agit pas là de la seule cause de la régression du sport national car le sport scolaire ne joue plus le rôle qu'il avait dans le passé et «depuis, un ressort s'est cassé, pénalisant la machine», a-t-il estimé. «Moi ou nombreux anciens sportifs, qui avons hissé haut les couleurs du pays dans les manifestations internationales, étions des purs produits du sport scolaire, qui ne bénéficie malheureusement plus du même intérêt que dans le passé et qui lui a permis de former de grands champions», a expliqué Saïdi-Sief. L'ancienne star de l'athlétisme algérien a estimé, en outre, que Taoufik

Makhloufi, vice-champion du monde-2019 au 1500 m à Doha, demeure toujours «l'arbre qui cache la forêt». «L'avenir de l'athlétisme algérien ne se présente pas sous de bons auspices. La récente distinction de Makhloufi aux Championnats du monde au Qatar ne doit pas occulter la triste réalité de cette discipline et du sport algérien en général», a encore ajouté Saïdi-Sief, estimant qu'«il n'arrive pas à détecter un athlète pouvant prendre la relève de Makhloufi». L'ancien médaillé des JO de Sydney a regretté au passage qu'une fédération comme celle de l'athlétisme, qui compte les principales médailles algériennes aux rendez-vous olympiques, «ne dispose pas de moyens financiers conséquents à même de lui permettre de jouer pleinement son rôle».

## Développement du sport scolaire

## Bernaoui : «La difficulté sera de trouver un nombre suffisant d'encadreurs»

La «principale» difficulté pour l'Algérie dans sa quête de relancer le sport scolaire aux écoles sera de trouver un nombre suffisant d'encadreurs pour couvrir l'ensemble des établissements à travers le territoire national, a appréhendé, dimanche à Alger, le ministre de la Jeunesse et des Sports (MJS), Raouf Salim Bernaoui. «Il existe 28 000 écoles primaires en Algérie et avec un tel nombre, il est clair qu'il ne sera pas évident de trouver facilement un nombre suffisant d'encadreurs qualifiés», a indiqué le MJS au forum du journal *El Moudjahid*, en saluant au passage une décision «courageuse» de l'Etat, de relancer le sport scolaire. Lors d'une réunion du Gouvernement le 17 octobre dernier sous la présidence du Premier ministre Noureddine Bedoui, il a été en effet décidé de relancer le sport scolaire, notamment à travers la mobilisation des structures et moyens matériels et financiers, dont disposent les secteurs de l'Education et des Sports, ainsi que les collectivités locales. Les ministres de l'Education nationale et de la Jeunesse et des Sports ont été chargés, dans ce sens, de recenser les moyens disponibles et d'élaborer une stratégie conjointe pour le développement du sport scolaire. «J'encourage également le sport amateur et le bénévolat, car susceptibles d'apporter un plus non négligeable au projet», a assuré

Bernaoui, en rappelant que plusieurs titres internationaux, dans différentes disciplines sportives, ont été obtenus par des athlètes ayant le statut d'amateur. Autre fait sur lequel a insisté le ministre pour relancer le sport national et redorer son blason, le «travail», car considérant que depuis quelques années, «les efforts fournis ne sont pas à la hauteur des moyens qui sont mis à disposition par l'Etat». «En termes d'infrastructures et de moyens financiers, l'Algérie a vraiment mis le paquet pour développer le sport national, et il est utile de le souligner, car beaucoup de gens n'ont pas une idée précise de ce qui se fait ailleurs. Donc, si la pâte existe et si les moyens sont mis à disposition, il ne manque que l'effort, et ça, c'est du ressort de l'athlète», a-t-il insisté. Le ministre a assuré que «certains moyens présents en Algérie n'existent même pas dans certains pays, dits ultra-développés». Selon le MJS, «c'est vraiment une chance» pour les athlètes algériens de bénéficier d'autant de moyens, et ils devraient en profiter pour améliorer leur rendement à travers le travail et prétendre ainsi à de meilleurs résultats à l'avenir. «L'argent et les infrastructures ne sont que des moyens. Pour produire des champions, il faut surtout du travail et des sacrifices. Donc, il faut retrousser les manches et tirer le sport national vers le haut», a-t-il espéré.

Mondiaux 2019 de la série Bic-Techno  
L'Algérie présente avec deux véliplanchistes en Espagne

Deux véliplanchistes (1 Garçon et 1 Fille) représentent l'Algérie aux Mondiaux 2019 de la série Bic-Techno actuellement en cours en Espagne, a-t-on appris, ce lundi, auprès de la Fédération algérienne de voile (FAV). Il s'agit d'Ayoub Hadibi et Naïla Rezouani, «sous la direction du coach Kheirredine Boussaha», a encore précisé l'instance fédérale dans un bref communiqué. Entamée dimanche, la compétition se poursuivra sur les côtes ibériques jusqu'au 2 novembre prochain. La sélection algérienne espère réussir le meilleur parcours possible, et représenter au mieux les couleurs nationales.

Publicité

## République Algérienne Démocratique et Populaire

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS  
GROUPE SERVICES PORTUAIRES «SERPORT Spa»  
ENTREPRISE PORTUAIRE DE BEJAIA  
S.P.A. AU CAPITAL DE 3.500.000.000 DA  
NIF : 000006018358299  
R.C n° : 06/00-0183582800



وزارة الأشغال العمومية والنقل  
مجمع للخدمات المينائية «SERPORT Spa»  
مؤسسة ميناء بجاية  
شركة مساهمة برأس مال: 3.500.000.000 دج  
رقم التعريف التجاري: 000006018358299  
رقم السجل التجاري: 06/00-0183582800

## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/DG/2019

FOURNITURE ET LIVRAISON D'UNE CLÔTURE PRÉFABRIQUÉE HAUTE SÉCURITÉ EN ACIER ÉLECTRO-SOUDÉE GALVANISÉ POUR LE POSTE 25 DU PORT DE BEJAIA

L'Entreprise Portuaire de Bejaia lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour la fourniture et la livraison d'une clôture préfabriquée haute sécurité en acier électro-soudée galvanisé pour le poste 25 du port de Bejaia

Les sociétés et établissements intéressées par le présent avis, peuvent retirer le cahier des charges auprès de l'Entreprise Portuaire de Bejaia «EPB», Direction Domaine et Développement - Département des Marchés, sise au 13, Avenue des frères Amrani, 06000 Béjaïa, contre versement de la somme de Cinq mille Dinars (5.000 DA) au compte de l'Entreprise Portuaire de Bejaia ouvert auprès de la banque : C.P.A. 302 Béjaïa-Compte 004003024017011001/67

Les offres doivent parvenir sous pli fermé à :

ENTREPRISE PORTUAIRE DE BEJAIA,  
Siège social : 13, Avenue des frères Amrani 06000 - Béjaïa

Les offres doivent comporter une offre technique une offre financière. Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée, indiquant la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « TECHNIQUE » ou « FINANCIERE », selon le cas. Les deux enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme, comportant la mention suivante :

Soumission :  
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°03/DG/2019

FOURNITURE ET LIVRAISON D'UNE CLÔTURE PRÉFABRIQUÉE HAUTE SÉCURITÉ EN ACIER ÉLECTRO-SOUDÉE GALVANISÉ POUR LE POSTE 25 DU PORT DE BEJAIA  
« NE PAS OUVRIR »

Pièces exigées dans le dossier d'appel d'offres :

OFFRE TECHNIQUE : (Voir liste détaillée dans l'article 09 de l'instruction aux soumissionnaires),

- La déclaration à souscrire (Annexe 02),
- Le cahier des charges dûment renseigné, paraphé et signé avec la mention « lu et accepté »,
- Une copie de l'extrait d'inscription au registre de commerce.

OFFRE FINANCIERE : (Voir liste détaillée dans l'article 09 de l'instruction aux soumissionnaires),

- La lettre de soumission originale dûment remplie et visée (Annexe 01),
- Devis quantitatif et estimatif signé avec cachet de la société (Annexe 04).

La date limite de dépôt des offres est fixée au 07/11/2019 à 13h30.

L'ouverture des plis se fera en séance publique, au siège de l'entreprise, et en présence des soumissionnaires désireux d'y assister, le même jour que la date limite de dépôt des offres, soit le 07/11/2019 à 13h30.

Au cas où la date limite de dépôt des offres correspond à un jour férié ou un jour de repos légal, le délai sera prolongé au jour ouvrable suivant.

Toute offre parvenue en retard ou non conforme aux conditions du cahier des charges sera rejetée.

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre, pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'ouverture des plis.

## Programmation

## Les errements de la LNF

*La Ligue nationale de football continue d'enfreindre ses propres règlements sans se soucier des retombées néfastes auxquels elle est elle-même exposée.*

Le feuilleton du derby entre le MCA et l'USMA, qui ne s'est pas joué, n'a pas encore connu son épilogue, voilà que l'instance présidée par Abdelkrim Medouar récidive en reportant le match comptant pour la 9<sup>e</sup> journée de la Ligue 1 entre le PAC et l'USMBA programmé initialement ce mercredi à Bologhine. Un report inopportun à moins que la LNF ait dû céder aux pressions extérieures, comme c'est souvent le cas dans pareille situation. Cette décision a été vraisemblablement prise pour soi-disant permettre à l'équipe du Paradou de «bien préparer» sa manche retour en Coupe de la CAF face Kampala City, prévue le 3 novembre prochain. Pourtant, le texte est clair à ce sujet. L'article 22 des dispositions réglementaires fixées par le Bureau fédéral de la FAF stipule que «les clubs qui représentent l'Algérie dans les compétitions internationales auront 48h à 72h avant le déplacement et 48h à 72h après le retour au pays pour jouer les rencontres de championnat ou de Coupe d'Algérie». À partir de là, le report de cette rencontre n'a pas lieu d'être.

Ce sont ces entorses continues à la réglementation qui perturbent grandement le bon déroulement de la compétition. Elles font tâche et ouvrent des brèches à tous les dépassements. C'est comme si la Ligue donne la bâton pour se faire battre. Pourtant, il y a quelque temps, une équipe, le CSC pour ne pas le citer, a dû jouer deux matches l'un en championnat et l'autre dans une compétition internationale en moins de 48 heures. La Ligue alors présidée par Mahfoud Kerbadj, avait à l'époque fait signer à tous les clubs engagés dans les joutes continentales, un document dans lequel ils acceptent que leurs matches de championnat ne soient pas reportés à cause de leur engagement international. Voilà qu'à présent, on est revenu en arrière juste pour faire plaisir à des dirigeants quitte à fouler aux pieds les règlements. Si on ne respecte pas soi-même ses lois qui va le faire alors ? Ce laisser-aller prémédité n'est pas sans conséquences puisque les matches en retard vont s'accumuler et l'on se retrouvera dès lors dans l'obligation de les faire jouer durant les dates Fifa, comme ce



fut le cas dernièrement. Du coup, l'on va enfreindre un autre règlement qui interdit chez nous que des rencontres de championnat soient jouées au cours de cette période réservée aux matches internationaux. Ce sera l'engrenage et bonjour alors les dégâts ! Est-ce que notre football est condamné à jamais à vivre dans cette

pétaudière ? Ne mérite-t-il pas d'avoir des dirigeants et responsables plus intègres et consciencieux qui ne badinent pas avec la loi ? Malheureusement, ceux qui le gèrent actuellement n'ont même pas une once de respect pour cette compétition qui attire des centaines de milliers de fans. Ils sont aux antipodes de la

bonne gouvernance, comme en témoigne leur calendrier anarchique loin d'être maîtrisé. Des matches comme NC Magra-USMA programmé pour demain mercredi, un jour ouvrable, à 15h. Si on voulait tuer tout intérêt pour le championnat on n'aurait pas fait mieux.

Ali Nezlioui



## Olympiakos Hillal Soudani passeur décisif dans le derby face à l'AEK

Auteur d'un doublé le week-end dernier, l'attaquant algérien Hillal Soudani a signé sa première offrande dans le Championnat grec, ce dimanche lors de la victoire de l'Olympiakos dans le derby face à l'AEK Athènes (2-0), à l'occasion de la 8<sup>e</sup> journée de la Super League. Invaincus cette saison, les Rouge et Blanc ont rapidement pris l'avantage grâce à Rùben Semedo. Servi pas Hillal Soudani, le Portugais tacla pour pousser le ballon au fond des filets (1-0, 9). En six apparitions cette saison en Championnat, l'ex-attaquant du Dynamo Zagreb comptabilise quatre buts et une passe décisive. Les hommes du

technicien Pedro Martins réussirent à se mettre à l'abri en seconde période grâce à l'international guinéen, Mohamed Camara, qui expédie le ballon dans le petit filet opposé d'une belle frappe croisée de l'intérieur du pied droit (2-0, 77). L'autre international algérien du club du Pirée, Yassine Benzia en l'occurrence a été une nouvelle fois écarté des 18. L'ancien Lyonnais paye sans doute son expulsion en Champions League, face à l'Etoile Rouge de Belgrade, le 1<sup>er</sup> octobre dernier. Grâce à cette victoire, l'Olympiakos garde la tête du classement avec deux unités de plus que le PAOK.

### ● MC Oran

#### Les Hamraoua payent les aléas du calendrier

Le MC Oran commence sérieusement à payer le prix des aléas du calendrier qui, il faut le dire, n'a point été du tout en sa faveur. Attendre à chaque fois trois semaines pour jouer seulement un match (MCA et PAC), c'est carrément du délire, un vrai pense-bête pour une équipe qui, décontenancée par ces forfaitures, semble, malgré elle, rentrer de plain-pied vers une inconnue des plus incongrues, sachant que ces turpitudes programmées ont déjà donné le ton par le biais de résultats négatifs. Dans cette frénésie d'aménagements du calendrier et d'arrêts intempestifs, les joueurs aidés par ces vacances imposées, eux aussi préférèrent prendre le chemin de l'école buissonnière et sécher à tous vents les séances d'entraînement, quitte à irriter le staff technique. Chérif El Ouazzani sortira carrément de ses gonds en dénonçant de vive voix les absences de certains joueurs qui ont déjà pesé sur le match négocié face au PAC. Ajoutons aussi à cela l'attitude incongrue de Hamia qui n'a pas admis son remplacement et critiquera le choix de Mecheri, mettant ce dernier dans tous ses états, mais aussi l'expulsion de Mekkaoui qui va coûter au club, une suspension de trois matches pour ce dernier et qui va pénaliser le MCO pour les prochaines rencontres qui seront déterminantes.

### ● USMA

#### Achiou nommé directeur général

C'est avant-hier que le ministre de la Jeunesse et des Sports, Bernaoui, s'est réuni avec les anciens joueurs et dirigeants de l'USMA qui se sont déplacés au siège du MJS dans le but de trouver une issue à la crise actuelle. Après de nombreuses contestations des supporters, les anciens joueurs et dirigeants ont pris le relais dans le but d'aller rencontrer le ministre. Le principal sujet était de mieux comprendre ce qui se produit actuellement au sein de l'USMA. Le MJS a bien expliqué à son tour que la situation financière, et juridique surtout, est vraiment compliquée. Bernaoui a fait savoir à ses interlocuteurs que le groupe ETRHB est toujours le propriétaire et qu'il sera difficile de dissocier la SSPA/USMA du groupe ETRHB, du moins tant que la procédure judiciaire n'a pas été achevée. C'est pour cette raison que le MJS a conseillé la constitution d'un comité qui prendra le relais en cette période en attendant que la justice annonce officiellement que l'USMA n'est plus la propriété de l'ETRHB. Il a donc été décidé que Hocine Achiou soit nommé directeur général de l'USMA en attendant que les choses évoluent progressivement.

### Ligue 2 - ASM Oran L'entraîneur Salem Laoufi renonce à sa démission

L'entraîneur de l'ASM Oran Salem Laoufi, qui a annoncé sa démission samedi dernier, est revenu à de meilleurs sentiments et a repris le travail ce mardi, a-t-on appris auprès de ce club de Ligue 2 algérienne de football. Le retour du coach oranais fait suite à l'entrevue qu'il a eue la veille avec le président du club sportif amateur (CSA), Merouane Beghor, qui a réussi à le convaincre à renoncer à sa démission, précise-t-on de même source. Salem Laoufi avait annoncé son départ à l'issue du match nul à domicile face à l'USM Annaba (1-1) samedi passé, critiquant acerbement «le comportement hostile» des supporters à son rencontre et ses joueurs. Après neuf journées de compétition, l'ASMO, qui rendra visite au MO Béjaïa samedi prochain, occupe la 8<sup>e</sup> place avec 13 points, sachant que les quatre premiers accéderont en Ligue 1 la saison prochaine.

# Mahrez au quotidien anglais «The Guardian» «Gagner une CAN pour mon pays a été un grand moment pour moi»

L'ailier international algérien de Manchester City (Premier league anglaise de football) Riyad Mahrez est revenu sur la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 remportée en juillet dernier avec l'équipe nationale en Egypte, estimant qu'il représentait «la meilleure émotion de ma carrière».



«Gagner une CAN pour mon pays a été un grand moment pour moi. Ce fut l'une des meilleures émotions que j'ai eues dans ma carrière et dans ma vie. Cela signifie beaucoup pour moi. C'est une grande responsabilité, mais je pense que cela me rend plus inspiré et je pense que je dois aider et donner plus pour aider. Ce fut un grand moment et émotionnel. C'était inoubliable», a indiqué Mahrez dans un entretien accordé lundi au quotidien anglais *The Guardian*. Le capitaine de l'équipe nationale (28 ans) était l'un des hommes clés du titre continental reconquis par les Verts, après 29 ans de disette. Le joueur des Cityzens a marqué trois buts dans ce tournoi, dont celui en demi-finale face au Nigeria (2-1), d'un superbe coup franc direct dans le temps additionnel. «J'ai regardé le chronomètre et j'ai vu qu'il était 90 minutes passées. Je savais que c'était la dernière chance avant les prolongations, alors j'étais très concentré. Au début, je voulais le mettre sous le mur, puis j'ai vu le gars derrière le mur, alors je me suis concentré du côté du gardien et j'ai marqué. Ce fut un grand

moment pour moi et j'étais très heureux et incroyable pour le pays. Parfois, je regarde la vidéo et je me dis : «Waouh, qu'ai-je fait?» C'est incroyable», a-t-il ajouté. Avant d'enchaîner : «J'ai toujours regardé l'Algérie et ils n'ont jamais gagné ce genre de chose. Leur dernière victoire remonte à 29 ans et je ne suis même pas né. Pour moi, c'était une grande ambition d'essayer d'apporter quelque chose pour le pays, car c'est un grand pays du football. Le désir était de tout donner et de leur donner quelque chose», a-t-il conclu. Pour sa première saison sous le maillot des Citizens, Mahrez a remporté le quadruplé : Premier League - FA Cup - Carabao Cup - Community Shield, tout en ayant des statistiques correctes (12 buts, 12 passes toutes compétitions confondues), en dépit d'un volume de jeu tout juste moyen. Il figure dans la liste des 30 joueurs nommés au Ballon d'Or 2019 *France Football*, dont le lauréat sera connu le 2 décembre prochain, au cours d'une cérémonie prévue au Théâtre du Châtelet, à Paris, avec Sandy Héribert et Didier Drogba en maîtres de cérémonie.

Bessa N.

Coupe de la Ligue  
16<sup>es</sup> de finale - Monaco

## Slimani forfait contre Marseille

L'international algérien de l'AS Monaco, Islam Slimani, a déclaré forfait pour le match des 16<sup>es</sup> de finale de Coupe de la Ligue contre Marseille mercredi à 21h05 au Stade Louis-II, a annoncé l'entraîneur du club français de Ligue 1 de football. «Slimani a une gêne à l'adducteur, il ne pourra pas jouer mercredi et peut-être aussi dimanche (contre Saint-Etienne en championnat). Pour cela, je dois gérer Ben Yedder aussi. Mais comme je l'ai dit, l'effectif est de qualité et nous pouvons compter sur Keita Baldé et Jean-Kévin Augustin. Nous avons besoin de tout le monde et ce match va aussi donner des opportunités à certains joueurs», a déclaré le Portugais Leonardo Jardim, lundi en conférence de presse. Le meilleur buteur des Verts en activité avait contribué au dernier succès de son équipe en déplacement contre Nantes (1-0) vendredi dernier avant de céder sa place au Sénégalais Baldé à la 80<sup>e</sup> minute de la partie. Arrivé cet été à Monaco pour un prêt d'une saison avec option d'achat en provenance de Leicester City (Angleterre), Slimani (31 ans) n'a pas tardé à démontrer ses qualités en inscrivant cinq buts et délivrant sept passes décisives. Il avait évolué les deux précédentes saisons à Fenerbahçe (Turquie) et Newcastle (Angleterre), également sous forme de prêt.

## Football «Fondation Faouzi Ghoulam» 36 enfants algériens en visite à Naples

Trente-six enfants algériens issus de cinq wilayas du pays se sont rendus, ce lundi à Naples (Italie), pour assister au match de football entre le SSC Naples et l'Atalanta (Serie A italienne), prévu mercredi au stade San Paolo, une opération de solidarité initiée par la Fondation du défenseur international, Faouzi Ghoulam. Les enfants qui seront accompagnés et pris en charge avec toutes les autorisations et les mesures nécessaires pourront également visiter les sites touristiques de la ville de Naples et les infrastructures sportives du SSC Naples à Castel Volturno. Dans l'esprit de la grande et de la profonde amitié qui lie les peuples algérien et italien, l'ambassade d'Italie en Algérie a facilité toutes les démarches concernant cette initiative de solidarité du SSC Naples et de Faouzi Ghoulam, un champion sur le terrain et dans la vie à travers ses opérations humanitaires de solidarité envers les enfants algériens et italiens», a déclaré l'ambassadeur d'Italie en Algérie, Pasquale Ferrara lors d'une conférence de presse animée dimanche soir au théâtre de l'ambassade à Alger. L'ambassadeur d'Italie en Algérie s'est félicité de cette initiative de solidarité qui a le mérite de rassembler des enfants provenant de différentes wilayas de l'Algérie pour les amener à assister à un match de football au stade San Paolo de Naples». En tant que supporter du SSC Naples, cette opération traduit la passion et l'amour pour le sport et le football en particulier. Elle caractérise l'amitié quotidienne entre les Algériens et

les Italiens aussi bien en Algérie qu'en Italie», a relevé Pasquale Ferrara. A propos de la violence dans les stades, l'ambassadeur Ferrara a salué la présence importante des enfants et de leurs familles dans les stades qui doivent toujours rester des lieux de loisir, de fraternité et d'amitié», soulignant que le sport joue un rôle clé dans la promotion des ces valeurs même dans la compétition. «De son côté, Nabil Ghoulam, frère de l'international algérien de Naples et son agent de communication, a indiqué que cette opération de solidarité touche 36 enfants issus des wilayas de Béchar, Tlemcen, Ghardaïa, Saïda et El Tarf». Cette action me tenait à cœur à travers cette opération de solidarité initiée par la fondation de mon frère Faouzi qui est très attaché à son pays l'Algérie. Notre objectif est de faire partager dans l'avenir cette action avec le plus grand nombre d'enfants à travers les 48 wilayas du pays», a expliqué Nabil Ghoulam. Victime d'une rupture du ligament croisé le 1er novembre 2017 lors de la réception de Manchester City (2-4) en Ligue des champions, Ghoulam allait retrouver la compétition en février 2018, mais il avait contracté une fracture transversale de la rotule droite nécessitant une nouvelle intervention chirurgicale. L'Algérien avait rejoint le club du sud de l'Italie en janvier 2014 en provenance de l'AS Saint-Etienne (France) pour un contrat de quatre saisons et demi qu'il avait prolongé en décembre 2017 jusqu'en 2022.

## Coupe arabe (1/8 de finale/ aller) - Al-Quwa Al Jawiya-MC Alger Le match fixé au jeudi 7 novembre à Bassora

Le match entre la formation irakienne d'Al Quwa Al Jawiya et le MC Alger, comptant pour la première manche des 1/8<sup>es</sup> de finale de la Coupe arabe des clubs de football, se jouera finalement le 7 novembre au stade de Bassora, a appris l'APS, ce lundi, auprès de la direction du club algérois. «Nous avons reçu un courrier de l'Union arabe de football (UAF) nous informant que le match aller est fixé au 7 novembre, mais délocalisé de Karbala vers Bassora, en raison de la situation sécuritaire qui prévaut actuellement en Irak», a affirmé le manager général du Doyen, Nacer Bouiche. Cette première manche devait

initialement se jouer jeudi prochain à Karbala, avant d'être reportée. Le mouvement de contestation anti-gouvernementale déclenché début octobre à Bagdad et dans plusieurs régions du sud du pays, a causé une centaine de morts selon les derniers rapports officiels, quasiment tous des manifestants décédés en grande majorité dans la capitale. «Nous avons reçu des garanties sur le plan de sécurité. Bassora est plus calme, l'UAF n'aurait jamais domicilié ce match dans cette ville si la sécurité n'est pas réunie», a-t-il ajouté. Concernant la seconde manche, Bouiche a affirmé qu'elle se jouera en décembre prochain, «mais



aucune date n'a encore été fixée». Avant de s'envoler pour l'Irak, le MCA sera en appel mercredi en déplacement pour

affronter l'US Biskra (18h00), dans le cadre de la 9<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 1.

Météo	Alger	Oran	Constantine	Béchar	Ouargla
	12°/21°	11°/22°	11°/20°	13°/27°	12°/25°
Horaires des prières	El Fadjr	El Dohr	El Aasr	El Maghreb	El Icha
	05:34	12:32	15:32	18:00	19:20

## ANP

## Gaïd Salah visite ce mardi l'Hôpital central de l'Armée D' Nekkache-Mohamed Seghir

Le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), effectue, une visite d'inspection et d'inauguration au niveau de l'hôpital central de l'Armée D' Nekkache-Mohamed Seghir en 1<sup>e</sup> Région militaire (RM), « Cette visite constituera une opportunité au général de corps d'armée pour inaugurer le Centre médico-chirurgical de jour et d'internat, qui intervient dans le cadre de la politique de développement des infrastructures hospitalières militaires, en concordance avec les développements du domaine médical et en réponse aux besoins des personnels de l'ANP dans ce secteur important ».



## Exercice en mer

## Le commandant des Forces navales inspecte le bâtiment escorteur «Raïs Corso»

Le général-major Haouli Mohamed Larbi, commandant des Forces navales algériennes, a procédé, ce lundi, au niveau de l'Amirauté, à l'inspection du bâtiment escorteur «Raïs Corso» après sa participation à l'exécution de l'exercice «Seaborder-19», du 21 au 25 octobre 2019 au niveau du port d'Augusta en Italie. « Cet exercice, qui a vu la participation de l'Espagne, la France, l'Italie, la Libye, Malte, le Maroc, la Mauritanie, le Portugal et la Tunisie, s'est déroulé en 3 étapes dont des manœuvres tactiques, des opérations d'interdiction maritimes et des exercices de recherche, de sauvetage et d'évacuation

médicale et ce, dans le cadre du programme de coopération militaire avec les pays membres de l'initiative 5+5 Défense, qui vise à renforcer la coordination et l'interaction entre les partenaires de l'initiative ». Lors de cet exercice, le commandement des Forces navales « a engagé le bâtiment escorteur «Raïs Corso», ainsi qu'un groupe d'assaut des fusiliers marins et le Centre national des opérations de surveillance et de sauvetage relevant du Service national des garde-côtes du commandement des Forces navales », ajoute le communiqué.

### • Sommet économique Union européenne-Monde arabe

#### L'Algérie présente à Athènes

L'Algérie prend part à la 4<sup>e</sup> édition du Sommet «Union européenne-Monde arabe», qui s'ouvre aujourd'hui à Athènes (Grèce). Le ministre du Commerce, Saïd Djellab, représentant du Premier ministre, Noureddine Bedoui, prendra part aux travaux de la 4<sup>e</sup> édition du sommet économique «UE-Monde arabe». La participation de l'Algérie vise à «rechercher la consolidation de la coopération économique avec la Grèce, eu égard à sa position dans le cadre de l'Union européenne (UE) et à son rôle éminent au plan régional». Tenu sous l'égide du Premier ministre grecque, Kyriakos Mitsotakis, ce sommet intervient pour affirmer l'impérative consolidation de la coopération économique et de la recherche de nouvelles opportunités d'investissements entre les deux parties, européenne et arabe, en sus de la création d'une plateforme commune dans plusieurs secteurs, essentiellement le Commerce, l'énergie, la santé et les nouvelles technologies. Devront participer à cette édition, des chefs d'Etat et de gouvernement arabes et étrangers, un groupe de ministres ainsi que la Ligue arabe.

### • Développement des relations historiques algéro-cubaines

#### Chenine s'entretient avec l'ambassadrice de Cuba

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Slimane Chenine, a reçu, ce lundi à Alger, l'ambassadrice de Cuba en Algérie Clara Margarita Pulido Escodell, qui lui a rendu une visite d'adieu, avec laquelle il a passé en revue les relations historiques bilatérales et toutes les haltes de solidarité et d'amitié qui l'ont marquée. La rencontre a constitué une occasion pour réitérer la volonté politique des deux pays à renforcer leurs relations privilégiées et à les hisser au niveau des aspirations communes à tous plans. Les deux parties ont mis en avant également le rôle de la coopération parlementaire dans le raffermissement des relations unissant les deux pays, à travers les groupes d'amitié et ce, au mieux des intérêts des deux peuples frères. Ont été abordées, par ailleurs, la convergence de vues des deux pays vis-à-vis de plusieurs questions soulevées sur la scène internationale.

### • Arabie saoudite

#### 7 morts et 11 blessés dans des inondations

Des pluies diluviennes ont provoqué des inondations qui ont fait sept morts et 11 blessés dans le nord-est de l'Arabie saoudite, pays largement désertique, a rapporté, ce lundi, la chaîne d'information publique Al Ekhbariya. La direction de la Défense civile de Hafr Al Baten, une région située près de la frontière avec le Koweït, a également annoncé «l'évacuation de 16 personnes et la mise à l'abri de sept autres», selon le média public. Les autorités locales ont décidé de suspendre les activités scolaires, selon la même source. En janvier, 12 personnes sont mortes dans des inondations causées par de fortes précipitations, dont dix dans la ville de Tabouk, dans le nord-ouest du pays. D'importantes averses s'étaient abattues sur plusieurs régions du royaume.

### • En partenariat avec l'Agence nationale du sang

#### Les employés de Ooredoo participent à l'opération de don de sang

L'entreprise citoyenne par excellence, Ooredoo, a participé à l'élan de solidarité nationale en organisant une opération de collecte de sang auprès de ses employés au niveau de son siège sis à Ouled Fayet, Alger. Devenue au fil des années une tradition chez Ooredoo, cette initiative humanitaire, qui s'est déroulée le lundi 28 octobre 2019, a connu une forte présence des employés qui ont répondu favorablement à cet appel. Cet acte de volontariat des employés de Ooredoo est un geste noble qui rejoint la campagne nationale de sensibilisation sur l'importance du don de sang, lancée par l'ANS. En marge de cette opération, Ooredoo a reçu un trophée par l'Agence nationale du sang en reconnaissance à son engagement citoyen et à sa politique de responsabilité sociétale. Il y a lieu de rappeler que Ooredoo a déjà organisé durant les années précédentes des opérations de collecte de sang de ses employés, notamment à l'occasion de la Journée Nationale des donneurs de sang. A travers cette manifestation de grande générosité, Ooredoo réaffirme son statut d'entreprise pleinement engagée dans les actions à responsabilité sociétale et confirme sa solidarité et son engagement citoyen envers la société algérienne.



### Affaires religieuses

#### Belmehdi préside une réunion de la commission nationale de l'exercice des cultes autres que musulman

Le ministre des Affaires religieuses, Youcef Belmehdi, a présidé, hier, au siège de son département une réunion de la Commission nationale de l'exercice des cultes autres que musulman. Cette réunion, troisième du genre en 2019, a porté sur l'examen des préoccupations des associations religieuses des non musulmans ».

## Parlement arabe

#### L'APN participe au Caire aux travaux de la 4<sup>e</sup> session de la 2<sup>e</sup> législature

L'Assemblée populaire nationale (APN) prend part au Caire (Egypte), aux travaux de la séance d'ouverture de la 4<sup>e</sup> session de la 2<sup>e</sup> législature du Parlement Arabe (PA), Les députés Youcef Rahmania et Mohammed Laïd Bibi, en leur qualité de membres du PA, représentent l'APN dans cette séance dont les travaux s'étaleront jusqu'au 31 octobre.

## Amazighité

## Si El Hachemi Assad participe à un atelier sur les langues transfrontalières à Addis-Abbeba



Le secrétaire général du Haut commissariat à l'amazighité (HCA), Si El Hachemi Assad prendra part aux travaux de l'atelier opérationnel et de planification pour l'établissement des Commissions de langues transfrontalières véhiculaires arabe, tamazight et amha-

rique qui se tiendra à Addis-Abbeba (Ethiopie) qui s'ouvre aujourd'hui. Placée sous l'égide de l'Académie africaine des langues (ACALAN), la rencontre «offre une opportunité d'inscrire, pour la première fois, le tamazight dans les annales des institutions de recherches africaines qui a été annoncé lors de la dernière visite du secrétaire général exécutif, Lang Fafa Dampha au siège du HCA en marge de la troisième session ordinaire du comité technique spécialisé sur la jeunesse, la culture et les sports (STCYCS-3) tenue à Alger, en octobre 2018», précise un communiqué du HCA. « Cette œuvre pionnière porte un autre regard sur le tamazight avec ses différentes déclinaisons en usage sur une vaste étendue géographique que l'Algérie partage avec d'autres pays voisins de notre continent, soulignant que : «La langue amazighe dans sa conception comme langue commune (ou plus exactement comme substrat linguistique commun aux dialectes plus ou moins divergents, essayés dans diverses régions), amorce son évolution convergente depuis une longue période en raison d'apparition de plusieurs facteurs favorisant les contacts inter-communautés linguistiques amazighophones à l'échelle d'un même pays mais aussi de façon moins intense à l'échelle interafricaine ».



**L'ECHO**  
D'ALGERIE  
INFORMER ET PENSER LIBREMENT  
Quotidien National d'Information

[www.lechodalgerie-dz.com](http://www.lechodalgerie-dz.com)